
Le secteur laitier wallon face à la demande chinoise : état des lieux et perspectives futures.

Auteur : Detroux, Bertrand

Promoteur(s) : Hermans, Michel

Faculté : HEC-Ecole de gestion de l'Université de Liège

Diplôme : Master en sciences de gestion, à finalité spécialisée en management général (Horaire décalé)

Année académique : 2018-2019

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/7637>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



LE SECTEUR LAITIER WALLON FACE À LA DEMANDE CHINOISE : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES FUTURES

Promoteur :

Michel HERMANS

Lecteurs :

Joe THARAKAN

Philippe BURNY

Travail de fin d'études présenté par

Bertrand DETROUX

en vue de l'obtention du diplôme de

Master en Sciences de gestion, option Management général

Année académique 2018/2019

« Un voyage de mille lieues commence toujours par un premier pas »
Lao-Tseu

Remerciements

En premier lieu, je tiens à remercier le promoteur de ce mémoire, le Professeur Michel HERMANS, pour sa disponibilité et ses suggestions qui ont permis de m'orienter afin que je puisse travailler dans les meilleures conditions.

Ensuite, je remercie les Chargé de cours Philippe BURNY et Joe THARAKAN pour l'attention portée à la lecture de ce travail ainsi que pour leurs judicieux conseils au cours de son élaboration.

Merci aussi à André BLANJEAN, Philippe BURNY et à Renaat DEBERGH, qui ont accepté de me recevoir dans le cadre de mes recherches. Leurs compétences et leurs expertises m'ont permis de récolter des informations précieuses.

Je remercie également mon ancien collègue à l'AWEX, Pierre HEYMANS. C'est lui qui, au cours d'une discussion, a attiré mon attention sur l'avenir du secteur laitier wallon. Lorsque j'ai décidé de reprendre des études universitaires en horaire décalé à HEC Liège, je n'ai pas hésité une seule seconde quant au choix du sujet du mémoire.

Mes remerciements vont également à mon Directeur, Jona CEUPPENS, qui m'a encouragé à reprendre des études. Il quittera prochainement le service dans lequel je travaille à l'ONSS et je lui souhaite bonne chance et du succès pour la suite de sa carrière.

Mes pensées vont également à mes proches. À Valérie PENNING d'abord, qui m'a soutenu tout au long de ce Master. Ses encouragements et ses attentions m'ont permis de travailler dans les meilleures conditions durant ces deux années. Je remercie mon père, Philippe DETROUX, qui a proposé son aide pour relire ce mémoire, tout comme mon amie Maïté MAWET. Grand merci également à ma famille et à mes amis qui n'ont pas cessé de m'encourager.

Enfin, je terminerai en ayant une pensée toute particulière pour mon grand-père, Louis DETROUX. Lui qui a consacré toute sa carrière professionnelle à la recherche et au développement de l'agriculture belge et wallonne. Je suis convaincu que mon sujet de mémoire l'aurait intéressé et qu'il aurait accepté d'apporter son aide concernant la compréhension de sujets techniques et scientifiques.

Table des matières

Introduction	1
Chapitre Ier - Le contexte chinois	3
Section 1 - La Chine : une puissance fragile ?	5
Évolution des politiques agricoles	5
Le régime alimentaire chinois en pleine mutation.....	7
Les difficultés rencontrées par la Chine pour développer son agriculture	9
Dépendance vis-à-vis des produits étrangers	11
Section 2 - Analyse du secteur laitier en Chine : évolution, description, chiffres et perspectives	13
Période 1980-2008	14
Période post 2008	18
Perspectives de croissance des importations	21
Chapitre II - Évolution du secteur laitier en Europe, en Belgique et en Wallonie	25
Section 1 - Contexte	27
Principales évolutions historiques de la politique agricole commune (PAC)	27
Section 2 - Données chiffrées.....	31
Production	32
Nombre de fermes et de vaches laitières	33
Âge moyen des producteurs (année 2013)	35
Consommation.....	35
Exportations européennes et belges du lait.....	37
Chapitre III - Le secteur laitier wallon	43
Section 1 - Analyse : le secteur laitier wallon à la rencontre de la demande chinoise	45
Atouts du secteur laitier wallon.....	46
L'avenir du secteur laitier wallon : quels sont les scénarios possibles ?.....	49
Volatilité du cours du lait et coût moyen de production d'un litre lait.....	52
Les Chinois investiront-ils en Wallonie pour assurer leur approvisionnement en lait ? Est-ce envisageable ?.....	55
Chiffres sur les exportations wallonnes et exemples d'entreprises laitières wallonnes qui exportent en Chine (et/ou dans d'autres pays d'Asie).....	61
Menaces identifiées	66
Conclusion.....	73
Bibliographie.....	77
Annexes.....	87

Entamée il y a un peu plus de 30 ans, la mutation économique de la Chine a été rapide et a eu des conséquences diverses au niveau international mais également au niveau national. Parmi les changements qui ont eu lieu au sein de la société chinoise, nous pouvons citer l'évolution du régime alimentaire. Ce dernier s'est rapidement transformé car les Chinois se tournent vers de nouveaux produits tels que le lait, dont la production et la consommation ont été encouragées par les autorités. Mais en 2008, le scandale de la mélamine a eu des conséquences négatives sur la production nationale ainsi que sur de nombreux consommateurs qui privilégièrent aujourd'hui les produits laitiers étrangers.

En Wallonie, comme dans d'autres États européens, la situation est différente. En effet, quatre ans après la fin des quotas laitiers (décidée par l'Union européenne), le futur de la production de lait est indécis et on assiste chaque année à une diminution du nombre d'éleveurs. Désormais, les acteurs du secteur laitier (producteurs et transformateurs) exercent leurs activités dans un environnement caractérisé par une extrême volatilité du cours du lait et par une stagnation de la consommation européenne de produits laitiers.

Dans ce contexte, les exportations à destination de la Chine constituent-t-elles un scénario pertinent pour permettre au secteur laitier wallon de se développer, de croître ? C'est à cette question que ce mémoire tente de répondre. Pour ce faire, cette étude s'est basée sur l'analyse d'un grand nombre de sources (ouvrages et articles scientifiques, études, rapports, etc.) rédigées en anglais, en français et en néerlandais. De plus, trois spécialistes, membres du milieu académique et du secteur laitier, ont été interrogés. Ces entretiens ont été retranscrits dans leur entièreté et peuvent être consultés dans la partie 'Annexes' de ce mémoire.

En ce qui concerne le plan de cette étude, nous étudierons, dans le premier chapitre, le contexte chinois. Dans un premier temps, nous nous pencherons, entre autre, sur l'évolution des politiques agricoles de la Chine, sur la transformation du régime alimentaire de ses habitants et sur la dépendance de cette puissance économique par rapport aux produits alimentaires étrangers. Dans un second temps, nous analyserons le secteur laitier chinois ainsi que des statistiques portant sur les importations de produits laitiers. Le second chapitre sera consacré aux contextes laitiers européen, belge et wallon. Nous découvrirons, en présentant des données chiffrées, comment la production, le nombre de fermes, la consommation et les exportations ont progressé ces dernières années. Le troisième chapitre sera consacré à l'étude du secteur laitier wallon face à la demande chinoise. Nous tenterons notamment : de mettre en évidence ses forces ; d'analyser le caractère volatil du prix du lait ; d'identifier les entreprises exportatrices et leurs marchés potentiels ; etc. Notons que nous n'analyserons ici que le lait produit par les vaches. Le lait de chèvre et de brebis sont, par conséquent, exclus de notre champ d'analyse.

Chapitre Ier - Le contexte chinois

Section 1 - La Chine : une puissance fragile ?

La Chine, État le plus peuplé du monde, occupe aujourd’hui le devant de la scène et est devenu un acteur incontournable. En effet, on peut lire chaque jour de nouvelles informations, rapportées par les médias, qui concernent l’Empire du Milieu. Ce dernier s’est illustré à différents niveaux depuis plusieurs décennies. On peut penser, à titre d’exemple : à son impressionnante croissance économique ; aux nombreux investissements à travers le monde ; à sa présence de plus en plus importante en Afrique ; au développement de ses capacités militaires ; aux tensions persistantes en mer de Chine méridionale ; au projet de nouvelle route de la soie soutenu par Xi Jinping ; à la conquête spatiale ; à l’organisation d’événements sportifs internationaux ; etc. Opportunité pour certains, menace pour d’autres, cette place au premier rang occupée par la Chine ne laisse personne indifférent. Désormais, tant sur le plan politique qu’économique, ce pays asiatique pèse dans les négociations et ses choix, ses décisions, peuvent avoir des répercussions sur l’ensemble du globe.

Pourtant, bien qu’elle soit aujourd’hui considérée comme une puissance mondiale, la Chine présente une importante faiblesse. En effet, « la construction de la puissance chinoise repose sur une dépendance croissante vis-à-vis de l’étranger ».¹ Cette dépendance concerne différentes ressources, matières premières telles que l’énergie et bien sûr, celle qui nous intéresse : l’alimentation. Afin de bien comprendre ce phénomène, il semble opportun, dans un premier temps, de se pencher brièvement sur l’évolution des politiques agricoles depuis 1949. Ensuite, nous analyserons, dans les grandes lignes, l’évolution du régime alimentaire chinois avant d’identifier quelques difficultés rencontrées par la Chine pour développer son agriculture et *in fine*, pour parvenir à son objectif d’autosuffisance alimentaire.

Évolution des politiques agricoles

À partir des premières années qui ont suivi la proclamation de la République populaire de Chine en 1949, le gouvernement maoïste instaurait une économie planifiée strictement contrôlée par l’État. C’est d’ailleurs au cours de cette période que fut adopté, en 1965, un premier règlement sur la sécurité alimentaire (conçu essentiellement comme un essai par les législateurs, doutant eux-mêmes de son bon fonctionnement).² Ainsi, jusqu’à la fin de la décennie 1970 :

¹ Jean-Marc CHAUMET, « Nourrir la Chine : Géopolitique d’un défi alimentaire », *Hérodote*, numéro 156, 1^{er} trimestre 2015, p. 73.

² Bian YONGMIN, « Les défis de la sécurité alimentaire en Chine », *Perspectives chinoises*, numéro 82, mars-avril 2004, <https://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/862> (consulté le 02 avril 2019) pp. 1-2.

Toutes les usines de production alimentaire étaient propriété d'État, et observaient quelques normes simples. Mais les problèmes de sécurité étaient rares car la plupart des aliments étaient produits selon des méthodes traditionnelles, sans usage intensif d'engrais chimiques, de pesticides et d'additifs. En outre, les producteurs n'étaient pas à la recherche de profits, puisque toute la chaîne de production – des matières fournies, des équipements et des technologies requises, jusqu'à la distribution et la vente – était planifiée et contrôlée par l'État.³

En trente ans, le pouvoir communiste a adopté plusieurs mesures censées répondre à l'objectif d'autosuffisance alimentaire. Citons, par exemple, le contrôle des naissances (dès 1956) ou encore le fameux *Hukou* (1950), ce système d'enregistrement destiné, notamment, à limiter la migration au sein du pays.⁴ Globalement, ces décisions n'ont pas permis d'obtenir de résultats convaincants. En effet, cette période de politiques agricoles, qualifiées de dévastatrices par Alain Bonjean *et al.*, fut marquée par la Grande Famine (1958-1961) qui est le « résultat de l'échec des politiques maoïstes de collectivisation de l'agriculture et d'organisation de la distribution des produits agricoles à l'échelle nationale ».⁵ Mais dès 1978, et l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping, un virage à 180 degrés s'opère car l'État chinois réforme le système en mettant fin à la collectivisation des terres, en encourageant l'industrialisation rurale et en « [responsabilisant] la paysannerie en matière de production agricole ».⁶ Le Chercheur Sébastien Colin rapporte :

Les réformes de la fin des années 1970 et de la décennie 1980 ont tout d'abord été caractérisées par l'instauration des « systèmes de responsabilités » (*zerenzhi*) et des « contrats d'exploitation intégraux » (*baogan daohu*). Les premiers visent alors à responsabiliser et à motiver les paysans en liant leur rémunération à la production. Les seconds sont passés avec les familles qui redeviennent alors totalement responsables de leur exploitation et de leurs pertes et profits. Hormis le paiement de redevances collectives et le respect des livraisons obligatoires et forfaitaires à l'État, à des prix fixés par lui, les ménages paysans sont libres de diversifier leur production et de vendre leur surplus sur les marchés libres [Aubert, Chang et Li, 2002].⁷

À l'instar des autres secteurs de l'économie de ce pays d'Asie, on constate que l'agriculture chinoise, progressivement, se libéralisait. Notons également que les premières réformes (légères) du *Hukou*, assouplissant quelque peu la rigidité de ce système, datent de cette période.⁸ Grâce à ces mesures, le niveau de vie, dans la Chine rurale, a été multiplié par 5 entre 1980 et 2007 et la pauvreté a diminué.⁹ Mais dans le même temps, l'écart entre les revenus des foyers ruraux et ceux des foyers urbains s'est creusé à l'avantage des seconds. En effet, de 1,71 en 1984, le ratio était évalué à 2,55 en 1994 avant d'atteindre 3,2 en 2003-

³ *Ibid.*, p. 2.

⁴ Alain BONJEAN, Marie-Hélène SCHWOOB, Carole LY et Delphine BOINET, *Nourrir 1,5 milliard de chinois en 2030*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2014, pp. 16-17 et p. 44.

⁵ *Ibid.*, p. 32.

⁶ Sébastien COLIN, « Le défi rural du "rêve chinois" », *Hérodote*, numéro 150, 3^{ème} trimestre 2013, pp. 11-12. Le processus de décollectivisation des terres conférait aux différents paysans non pas un droit de propriété mais bien un droit d'usage.

⁷ *Ibid.*, p. 12.

⁸ Alain BONJEAN, Marie-Hélène SCHWOOB, Carole LY et Delphine BOINET, *op.cit.*, pp. 32-33.

⁹ Sébastien COLIN, *op. cit.*, p. 15.

2004.¹⁰ Ces inégalités trouvent leur origine dans le fait qu'une part plus importante du budget de l'État était principalement consacrée au développement des villes et des industries au détriment du développement agricole (bien que les dépenses publiques, en valeur absolue, aient crû).¹¹ Par conséquent, durant les années 1990 et 2000, de nombreux Chinois ont quitté les campagnes pour s'installer dans les villes (exode rural).¹² Trois facteurs, selon Sébastien Colin, ont provoqué ces flux de migrants ruraux :

[Les] inégalités de revenus croissantes entre les villes et les campagnes, [le] surplus de la main-d'œuvre agricole mis au jour par la décollectivisation, et [l'] existence de nombreuses opportunités d'emplois dans les villes en fort développement.¹³

Le régime alimentaire chinois en pleine mutation

Malgré tout, l'objectif d'autosuffisance alimentaire était atteint jusqu'à la moitié de la première décennie des années 2000. Mais depuis cette date, « l'évolution rapide du régime alimentaire chinois a placé l'agriculture face à ses limites ».¹⁴ En effet, étant donné que le développement économique de la Chine a permis à un grand nombre de foyers (urbains essentiellement) de disposer d'un pouvoir d'achat beaucoup plus important, ils consomment désormais divers produits et en plus grande quantité. Au niveau de leur alimentation, on assiste ainsi à une véritable transition nutritionnelle. Autrefois, « le régime traditionnel chinois était composé d'une part importante de féculents, associés en moindres quantités à des légumes et des produits animaux, et d'un apport de lipides limité ».¹⁵ À présent, les Chinois (principalement ceux vivant dans les zones urbaines) consomment « davantage de légumes, de viandes et de produits laitiers ».¹⁶ Les tableaux suivants illustrent ces tendances :

¹⁰ Alain BONJEAN, Marie-Hélène SCHWOOB, Carole LY et Delphine BOINET, *op.cit.*, p. 35.

¹¹ *Ibid.*

¹² Sébastien COLIN, *op. cit.*, p. 16.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Jean-Marc CHAUMET, *op. cit.*, p. 74.

¹⁵ *Ibid.*, p. 76.

¹⁶ Alain BONJEAN, Marie-Hélène SCHWOOB, Carole LY et Delphine BOINET, *op.cit.*, p. 48.

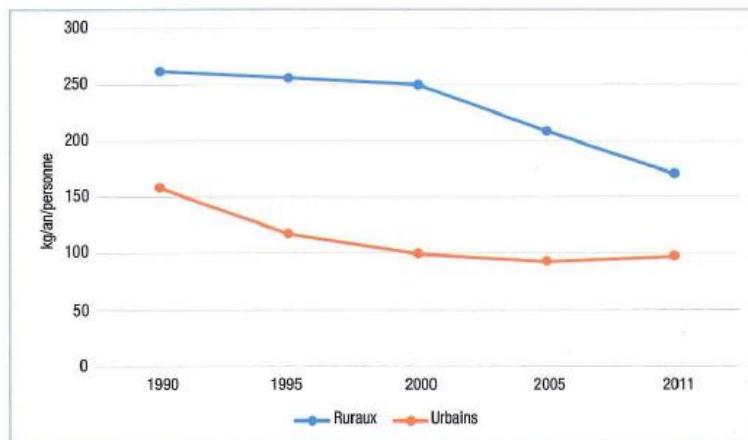


Figure 3.1 Évolution de la consommation de grains (populations urbaine et rurale)

Source: National Bureau of Statistics – OECD-FAO Agricultural Outlook 2013

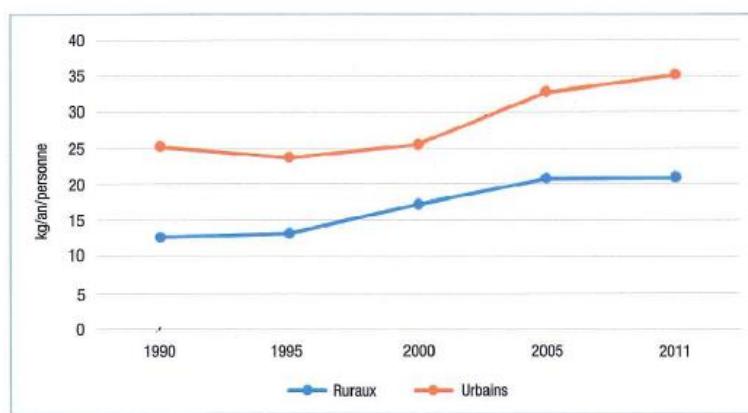


Figure 3.2 Évolution de la consommation de viandes et de volailles (populations urbaine et rurale)

Source: National Bureau of Statistics – OECD-FAO Agricultural Outlook 2013

Outre le développement économique du pays, une autre cause qui renforce ce changement de régime alimentaire est l'exode rural. En effet, motivés par des salaires plus attractifs offerts dans et autour des centres urbains, de nombreux Chinois ont fait le choix de quitter la campagne pour s'installer dans les villes.¹⁷ De même, il faut également souligner que les autorités promeuvent la consommation de certains produits.¹⁸ Selon l'Agro-économiste Jean-Marc Chaumet, « cette tendance devrait se poursuivre car le gouvernement, soucieux de développer la consommation intérieure, souhaite accroître le pouvoir d'achat ».¹⁹ Face à cette demande alimentaire en pleine croissance, les produits issus de l'agriculture chinoise sont aujourd'hui insuffisants pour y répondre. Le développement agricole semble donc avoir atteint certaines limites. Nous allons à présent tenter d'identifier quelques difficultés rencontrées par Pékin pour développer son agriculture.

¹⁷ Jean-Marc CHAUMET, « La Chine face au péril alimentaire », *Alternatives Économiques*, numéro 365, février 2017, p. 48.

¹⁸ Jean-Marc CHAUMET, « Nourrir la Chine : Géopolitique d'un défi alimentaire », *op. cit.*, p. 77. C'est notamment le cas du lait. Nous le verrons plus loin.

¹⁹ *Ibid.*

Les difficultés rencontrées par la Chine pour développer son agriculture

La Chine, c'est avant tout un vaste territoire qui se caractérise par une forte diversité géographique. Le relief à l'Ouest et au centre est montagneux tandis que les plaines se situent à l'Est. 9% des terres labourables mondiales se situent dans cet État d'Asie qui recense un peu plus de 20% de la population mondiale.²⁰ À l'échelle du territoire, cela signifie que « seulement 1/7 des terres chinoises sont cultivables ».²¹ Comme on peut le voir sur la carte suivante, on constate que la plupart de ces terres se situent à l'Est du pays.

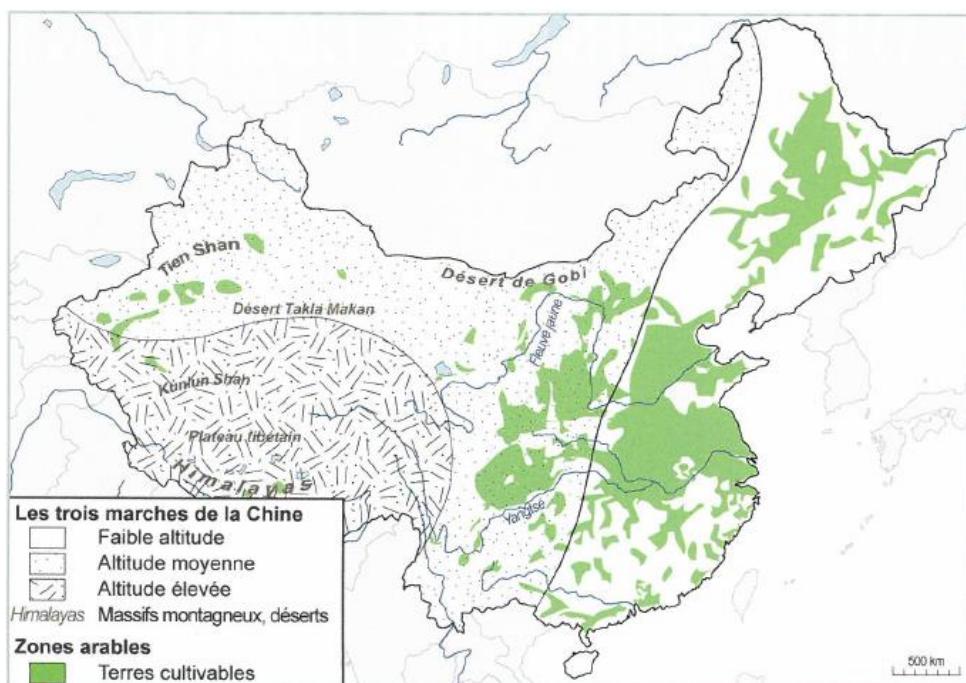


Figure 1.1 Carte des « trois marches » de la Chine

Une autre difficulté que rencontre la Chine est que ses réserves d'eau sont mal réparties, elles ne se trouvent pas à proximité des terres arables. En effet :

The geographic distribution of water resources in China is uneven. An estimated 81% of water resources are found in the south, while most of China's arable land (64%) is in the arid north. Water availability per ha of cropland in the north is about 12% of the availability in the south.²²

Si on superpose la carte suivante sur la précédente, on aperçoit distinctement cette situation.

²⁰ MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION, « Chine : contexte agricole et relations internationales », 09 mai 2017, <https://agriculture.gouv.fr/chine-contexte-agricole-et-relations-internationales> (consulté le 05 avril 2019).

²¹ Alain BONJEAN, Marie-Hélène SCHWOOB, Carole LY et Delphine BOINET, *op.cit.*, p. 24.

²² Shahbaz KHAN, Munir A. HANJRA et Jianxin MU, « Water management and crop production for food security in China: a review », *Agricultural Water Management*, volume 96, mars 2009, p. 354.

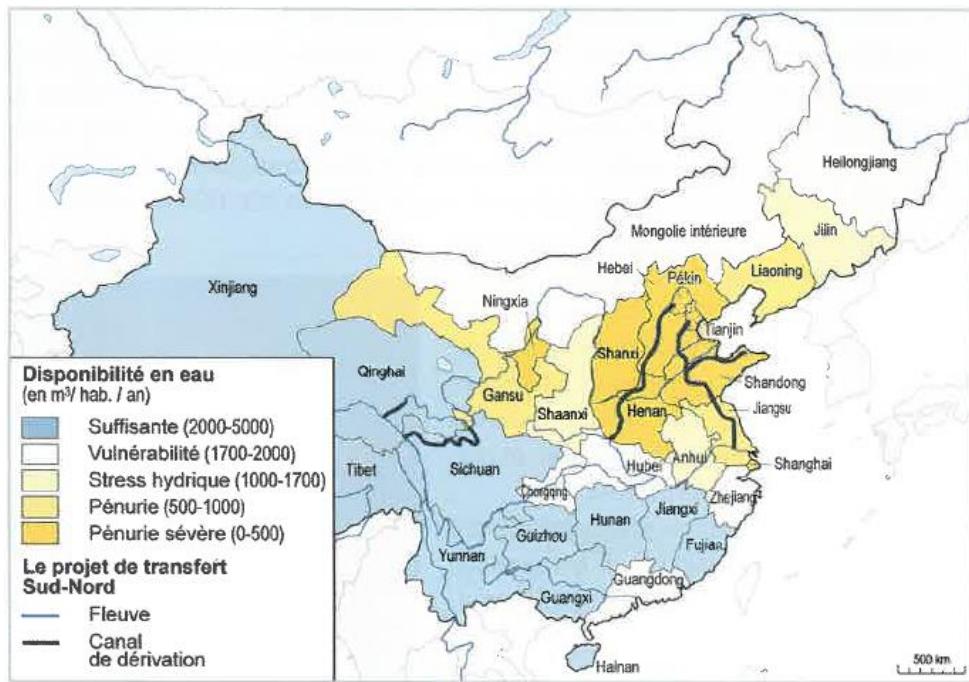


Figure 1.2 Carte des ressources hydriques disponibles

À ces obstacles naturels, il faut également mentionner d'autres contraintes (certaines sont interreliées).

1. La pollution : elle est présente et a un impact négatif sur la qualité des eaux.²³ Les terres ne sont pas épargnées non plus. En effet :

[...] une partie importante des terres agricoles sont dégradées par l'usage excessif d'engrais ou polluées (métaux lourds...). En décembre 2013, les autorités chinoises ont elles-mêmes annoncé que 3,33 millions de ha, soit un peu moins de 3% des surfaces cultivées, sont trop polluées pour être cultivés. Ajoutons à cela que, selon des rapports officiels chinois, 90% des pâturages seraient dégradés, de manière plus ou moins importante.²⁴

2. Le recul des terres cultivables : on a déjà eu l'occasion d'observer que le niveau de vie des villes a provoqué l'exode rural (*supra*). Cette hausse de la population dans les zones urbaines ainsi que l'industrialisation ont également eu des conséquences néfastes sur les surfaces cultivables puisque celles-ci sont en nette diminution.²⁵
3. La perte des savoir-faire agricoles : concernant la part de la population vivant dans les zones urbaines, le gouvernement chinois avait fixé un seuil de 50%.²⁶ Ce seuil étant dépassé depuis 2011-2012, un nouveau seuil a été fixé à 70% à l'horizon 2030.²⁷ Le risque

²³ Jean-Marc CHAUMET, « La Chine face au péril alimentaire », *op. cit.*, p. 49.

²⁴ Jean-Marc CHAUMET, « Nourrir la Chine : Géopolitique d'un défi alimentaire », *op. cit.*, p. 82.

²⁵ *Ibid.*, p. 83.

²⁶ Alain BONJEAN, Marie-Hélène SCHWOOB, Carole LY et Delphine BOINET, *op.cit.*, p. 38.

²⁷ MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION, *op. cit.*

lié à cet exode rural est la « perte des savoir-faire agricoles ».²⁸ Ceci représente une difficulté supplémentaire par rapport au développement de l'agriculture.

4. La réquisition forcée des surfaces agricoles : précédemment, nous avons remarqué que les réformes économiques (initiées par Deng Xiaoping) ont conféré aux paysans, dans le cadre du processus de décollectivisation, non pas un droit de propriété mais bien un droit d'usage. Or, il faut constater que ce dernier n'est pas garanti, protégé. En effet, le Chercheur Sébastien Colin rapporte que des réquisitions se font de manière abusive et mafieuse et peuvent impacter la stabilité sociale dans ces régions.²⁹ Ces cas ne sont pas rares. En effet, selon une étude :

[...] entre 2001 et 2011 près de la moitié des villages ont vu certains de leurs foyers concernés par des réquisitions de terres rurales, dont près de 20 % furent forcées, et que seulement les trois quarts d'entre eux ont reçu une compensation financière. Et quand bien même cette compensation existe, elle est bien souvent dérisoire : en moyenne 18 700 yuans par *mu* (un *mu* = 666,7 m²), soit une infime portion de ce que les autorités peuvent en tirer ensuite dans le cadre par exemple d'un projet urbain (parcs industriel, résidentiel ou commercial) où le droit d'usage par *mu* peut se négocier jusqu'à près de 780 000 yuans !³⁰

Toutes ces actions ont mené à des mouvements de protestation dans les campagnes. La carte située à l'annexe n°1 illustre l'ampleur de ces contestations.

Cette série d'obstacles que nous venons de distinguer est, bien entendu, non exhaustive. Vu l'objectif de cette étude, le but était d'en citer quelques-uns afin d'illustrer les difficultés que rencontre la Chine pour développer son agriculture. Ceux qui ont été mentionnés sont ceux qui sont le plus souvent cités dans les travaux qui ont été consultés pour réaliser ce mémoire.

Dépendance vis-à-vis des produits étrangers

Les mutations sociales, causées par la croissance économique, ont conduit à l'émergence d'une classe moyenne urbaine qui a adopté, avec le temps, de nouvelles habitudes alimentaires.³¹ Nous avons effectivement déjà relevé que le régime alimentaire chinois a évolué en une quarantaine d'années (*supra*). Cette évolution se caractérise, d'une part, par une hausse de la consommation, et d'autre part, par la diversité des produits consommés. Ceci a conduit, depuis 2004, à une dépendance de plus en plus manifeste de la Chine vis-à-vis des importations de produits étrangers. Le meilleur exemple concerne le soja, qui est principalement destiné à la production animalière. En effet, afin de répondre à la forte

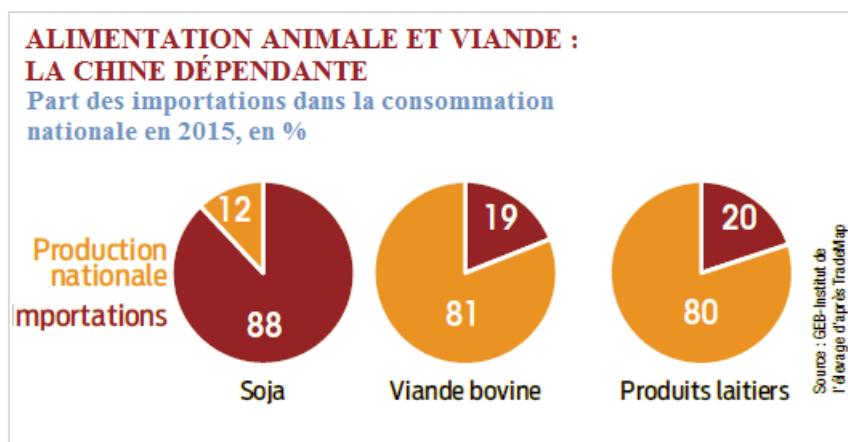
²⁸ *Ibid.*

²⁹ Sébastien COLIN, *op. cit.*, p. 18.

³⁰ *Ibid.*

³¹ Alain BONJEAN, Marie-Hélène SCHWOOB, Carole LY et Delphine BOINET, *op.cit.*, p. 48.

demande de viande, on assiste à un développement important d'« élevages intensifs hors-sol, dans des régions proches des centres de consommation de l'est chinois au sein desquelles la terre est une denrée rare et chère ».³² Notons que ce sont principalement les États-Unis et le Brésil qui sont les principaux fournisseurs de la Chine (85% des importations chinoises de soja proviennent de ces deux États).³³ Ces dernières années, l'alimentation animale a gagné en importance et cette tendance devrait se poursuivre au cours des prochaines années (voir l'annexe n°2 qui concerne la consommation de blé). Par conséquent, d'autres céréales, telles que le maïs, sont de plus en plus importées.³⁴ Dans le graphique suivant, on remarque également qu'une part importante de produits laitiers consommés en Chine provient de pays tiers. Nous analyserons ces données plus loin dans cette étude.



En 1996, la Chine a fixé son objectif d'autosuffisance en produits stratégiques (= les céréales telles que le blé, le riz ou encore le maïs (soja non compris)) à 95%.³⁵ Aujourd'hui, ce but semble être de plus en plus difficile à atteindre malgré les efforts des autorités destinés à promouvoir ces cultures. En effet :

La FAO prévoit une augmentation structurelle des importations céréalier chinoises, qui devraient atteindre 18 millions de tonnes en 2022 (contre 10 en 2012). Pour l'année 2014, l'objectif affiché du gouvernement est de rester à 100 % d'autosuffisance pour le riz et le blé, ainsi que 95 % pour le maïs. Il semble néanmoins de plus en plus difficile d'assurer ces objectifs, et de nombreux experts parlent plutôt d'un objectif d'autosuffisance de 90 % dans les années à venir.³⁶

Une autre donnée qui démontre cette dépendance par rapport aux produits étrangers est la balance commerciale puisqu'on peut observer que l'Empire du Milieu est « désormais un important importateur mondial de produits agricoles et alimentaires, avec un déficit qui se

³² Ibid., p. 65. Concernant l'élevage porcin, les auteurs rapportent qu'en 2003, on recensait 390 millions de têtes. Sept années plus tard, on en dénombrait 470 millions.

³³ Jean-Marc CHAUMET, *op. cit.*, p. 85.

³⁴ Alain BONJEAN, Marie-Hélène SCHWOOB, Carole LY et Delphine BOINET, *op.cit.*, p. 66.

³⁵ Jean-Marc CHAUMET, *op. cit.*, pp. 77-78. Le soja a été retiré de cette liste de produits stratégiques à la fin de la décennie 1990.

³⁶ Alain BONJEAN, Marie-Hélène SCHWOOB, Carole LY et Delphine BOINET, *op.cit.*, p. 67.

creuse et atteint 34 [milliards d'] € en 2015 ».³⁷ En effet, cette année-là, lorsqu'on examine les échanges commerciaux agroalimentaires, les importations étaient évaluées à 94,9 milliards d'euros contre 61,4 pour les exportations.³⁸

En résumé, la première partie de ce chapitre nous a appris que Pékin fait face à de grandes difficultés pour atteindre son objectif d'autosuffisance alimentaire. Depuis plusieurs décennies, la Chine connaît une fulgurante croissance économique. Cette dernière a notamment encouragé les ruraux à se déplacer vers les zones urbaines, ce qui a mené à une réduction des surfaces agricoles ou encore à une fuite des savoir-faire. De même, nous avons pu noter que des réquisitions abusives des terres ont lieu, provoquant des tensions dans les campagnes. Ces faits ne favorisent pas le développement agricole et dès lors, dans un contexte où la consommation alimentaire augmente et se diversifie (transition nutritionnelle), la Chine doit, de plus en plus, recourir aux importations de produits étrangers pour pouvoir répondre à la demande. Ceci ne place pas le géant asiatique dans une position confortable. Nous pouvons clôturer ce sujet par une citation de Jean-Marc Chaumet qui résume cette situation de la façon suivante :

La dépendance en alimentation animale est déjà acquise et celle concernant les produits animaux secondaires (lait, viande bovine, viande ovine) prend de l'ampleur. Si la dépendance vient à toucher les produits stratégiques (blé, riz, maïs), la puissance de la Chine sur la scène internationale pourrait en être affectée et celle des autorités chinoises le serait sûrement à l'intérieur des frontières.³⁹

Section 2 - Analyse du secteur laitier en Chine : évolution, description, chiffres et perspectives

Cette section porte sur l'analyse du secteur du lait en Chine. Pour ce faire, nous nous concentrerons sur l'évolution de cette filière agroalimentaire en examinant notamment des données qui concernent aussi bien la production que la consommation. De même, nous décrirons le contexte dans lequel évoluaient les acteurs de ce secteur avant la crise de la mélamine de 2008. Étant donné que cette dernière a provoqué une forme de rupture et de nombreux changements qui seront exposés, il semble opportun de diviser le présent chapitre en deux périodes. La première se concentre sur la période 1980-2008 tandis que la seconde a trait aux années qui succèdent à la crise de la mélamine.

³⁷ MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION, *op. cit.* Le Ministère cite les « Douanes Chine » comme étant sa source.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Jean-Marc CHAUMET, *op. cit.*, pp. 90-91.

Période 1980-2008

Le lait n'a pas toujours occupé une place importante dans le paysage industriel et le régime alimentaire chinois. En effet, selon la Sinologue Françoise Sabban :

Jusqu'à la fin des années 1970 et l'instauration de la réforme économique, la Chine, comme d'autres pays d'Asie orientale, figurait parmi les non-producteurs de lait dans la carte mondiale de l'élevage laitier, et sa population était même considérée comme lactophobe.⁴⁰

Mais à partir des années 1980, les autorités chinoises ont adopté des mesures qui vont favoriser le développement de la production et de l'industrie laitière chinoise. Cette dernière devient alors plus indépendante, commerciale et rapidement, ce secteur se développe.⁴¹

All provincial and local governments have facilitated its development by designing and implementing preferential policies to assist its growth. Partly as a result of government and dairy industry promotions, including use of the slogan "A glass of milk every day can make people stronger" (Lu, 2009), many Chinese people now regard milk and other dairy products as healthy foods to consume, especially parents who regard fresh milk and milk powder as the most important food for their infants (Fuller et al., 2006).⁴²

On constate ainsi que la décennie 1980 correspond à l'entrée en scène du géant asiatique sur le marché du lait. Dès lors, un changement fondamental s'opère en Chine aussi bien au niveau de la production que de la consommation de lait. Concentrons-nous un bref instant sur ces tendances.

➤ Aperçu de l'évolution de la production et de la consommation de lait en Chine (1980-2008)

a) Production

Dès le début des années 1980, les autorités chinoises, poursuivant des objectifs nutritionnels, sanitaires mais aussi économiques, ont « poussé le développement de la production et la transformation laitières ».⁴³ Cependant, comme l'illustre le graphique suivant, c'est principalement à partir de l'année 2000 que la production laitière s'accélère nettement.⁴⁴

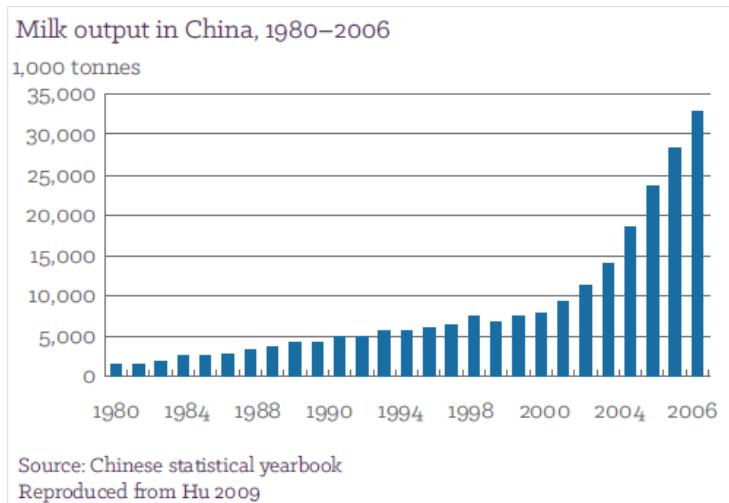
⁴⁰ Françoise SABBAN, « Transition nutritionnelle et histoire de la consommation laitière en Chine », *Cholé-doc*, numéro 120, juillet-août 2010, https://www.cerin.org/documents/chole_doc/ (consulté le 10 avril 2019), p. 2.

⁴¹ Changbai XIU et K. K. KLEIN, « Melamine in milk products in China: Examining the factors that led to deliberate use of the contaminant », *Food Policy*, numéro 35, 2010, p. 465.

⁴² *Ibid.*

⁴³ Jean-Marc CHAUMET, « Le secteur laitier chinois. Entre pression des importations et reprise en main interne », *Économie rurale*, numéro 364, avril-juin 2018, p. 92.

⁴⁴ Dinghuan HU, « China : Dairy product quality as the new industry driver », *Food and Agriculture Organization of the United Nations*, Bangkok, janvier 2009, <http://www.fao.org/docrep/011/i0588e/I0588E04.htm> (consulté le 12 avril 2019).



La raison de cette accélération serait liée, selon Jean-Marc Chaumet, à la création et à la mise en place de divers incitants.⁴⁵ En effet :

Ce n'est toutefois qu'au début du XXI^e siècle qu'une politique d'appui au secteur laitier a été véritablement mise en œuvre, à travers des initiatives comme l'offre de lait à prix coûtant dans les écoles ou l'offre de prêts de long terme bonifiés pour l'achat de vaches, d'aliments pour animaux à des prix encadrés... Les entreprises de transformation ne furent pas oubliées avec des réductions fiscales.⁴⁶

Ainsi, de nouveaux grands acteurs (quatre) – actifs dans la transformation du lait tels que Yili, Mengniu, Sanlu, Bright – sont apparus au cours de cette période et se partageaient près de 50% des parts de marché en Chine tandis que l'autre moitié était représentée par 700 autres sociétés.⁴⁷ Différentes sources rapportent qu'avec une production évaluée à environ 40 millions de tonnes de lait, le géant asiatique était devenu en 2009 le 4^{ème} plus grand producteur mondial.⁴⁸

b) Consommation

Au niveau de la consommation de lait à présent, on remarque également une augmentation importante chez les habitants vivant dans les zones urbaines. En effet, entre 1992 et 2006, la consommation annuelle moyenne par habitant est passée d'un peu moins de 6 kg à 18 kg.⁴⁹ Dans les zones rurales, cette croissance de la consommation a progressé d'1 kg à 3 kg au cours de cette même période.⁵⁰ 90% des produits laitiers de fabrication chinoise consommés sont des produits dits « liquides », c'est-à-dire : du lait liquide, des yaourts, des

⁴⁵ Jean-Marc CHAUMET, *op. cit.*

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ Shefali SHARMA et Zhang ROU, « China's Dairy Dilemma : The Evolution and Future Trends of China's Dairy Industry », *Institute for Agriculture and Trade Policy*, février 2014 , p. 14.

⁴⁸ Françoise SABBAN, *op. cit.*

⁴⁹ Dinghuan HU, *op. cit.*

⁵⁰ *Ibid.*

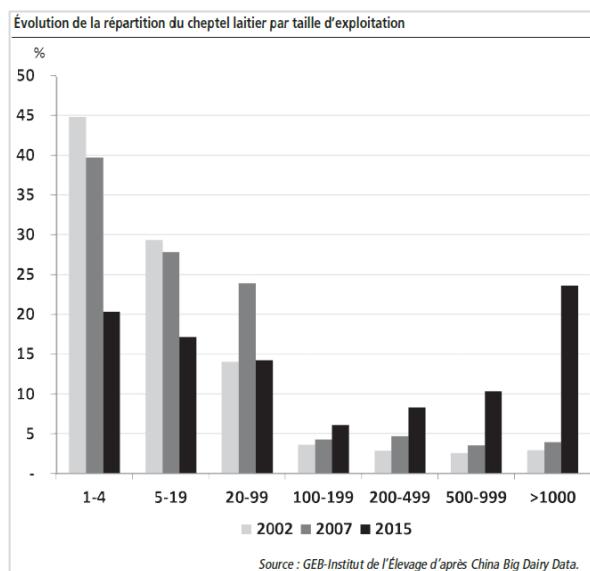
produits fermentés et des boissons lactées.⁵¹ Les 10% restants sont des produits qualifiés de « secs » (lait en poudre, beurre, fromages, glaces, etc.).⁵²

c) Contexte : un marché caractérisé par une multitude d'acteurs et par une absence d'encadrement et de normes

Bien que la production et la consommation de produits laitiers aient considérablement augmenté en une trentaine d'années, « le gros point noir de cette filière a toujours été celui de la qualité des produits et des contrôles de qualité ».⁵³ Dans le but de comprendre cette (très) importante faiblesse, nous allons brièvement analyser le marché dans lequel évoluaient les producteurs.

Suite aux réformes économiques introduites dès le début des années 1980, la filière laitière chinoise entama son développement et différentes exploitations ont ainsi vu le jour. Au début du XXI^{ème} siècle, on recensait de nombreuses fermes (2.668.714 en 2008) de différentes tailles.⁵⁴ En effet, lorsqu'on examine le graphique suivant portant sur les statistiques concernant le nombre de vaches par exploitation, on note que, tant en 2002 qu'en 2007, environ 70% des exploitations comptaient moins de 20 bêtes. Sur base de cette donnée, deux remarques peuvent être faites : *primo*, d'après Xiaohua Yu, les fermes comptant moins de 50 têtes affichaient un rendement par vache et un taux en matière grasse et en protéines plus faibles dus notamment à un manque de compétence, une carence en savoir-faire ;⁵⁵ *secundo*, étant donné le nombre considérable d'exploitants répartis sur le territoire chinois, un contrôle efficace organisé par les autorités était difficile à mettre en œuvre.⁵⁶

Une autre caractéristique du marché laitier chinois qu'il convient de mentionner est la présence d'intermédiaires et le rôle important qu'ils jouaient durant cette période dans la chaîne de distribution. Ces intermédiaires, agissant en tant que stations de collecte du lait,



⁵¹ Jean-Marc CHAUMET, *op. cit.*, p. 93.

⁵² *Ibid.*

⁵³ Françoise SABBAN, *op. cit.*, p. 4.

⁵⁴ Xiaohua YU, « Productivity, efficiency and structural problems in Chinese dairy farms », *China Agricultural Economic Review*, Volume 4, numéro 2, mai 2012, p. 169.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ Jean-Marc CHAUMET, *op. cit.*, p. 100.

faisaient le lien entre les fermes et les entreprises laitières – transformant le lait cru en divers produits laitiers.⁵⁷ Comme on peut l'apercevoir dans le tableau suivant, on dénombrait un total de 20.393 stations. Certaines d'entre elles dépendaient directement d'entreprises laitières mais la majorité (63%) étaient des acteurs privés ou des stations de lait mobiles qui, en

Types of milk collecting station in China.							
	Dairy enterprises	Large-scale dairy farms	Dairy plots	Private	Mobile milk stations	Other	Total
Quantity	2036	2395	2758	7850	4991	363	20,393
Proportion (%)	10.0	11.7	13.5	38.5	24.5	1.8	100

Source: Wei (2008).

l'absence d'un contrôle efficace des autorités, « pouvaient facilement recourir à des mesures interdites afin d'augmenter leurs profits ».⁵⁸ Notons qu'une faible proportion de ces stations disposaient d'une licence industrielle et économique (25,3%) et/ou sanitaire (14%).⁵⁹

Dès lors, on se trouvait dans un marché compétitif et dérégulé qui a impacté négativement la sécurité de la chaîne d'approvisionnement du lait. En effet, les différents acteurs (les producteurs et les intermédiaires notamment) n'ont pas hésité à ajouter de la mélamine dans le but d'accroître faussement la valeur nutritionnelle de leur production. Ces pratiques débouchèrent, en 2008, sur un scandale, une crise sanitaire d'une ampleur considérable : la crise de la mélamine.

d) La crise de la mélamine de 2008

La mélamine est un composé chimique qui sert à la fabrication de plastiques et de colles par exemple. Cette substance fut détectée dans du lait en poudre consommé principalement par des enfants. La raison pour laquelle la mélamine fut ajoutée dans le lait est liée au fait qu'elle a « pour effet d'augmenter le niveau de protéine des produits testés ».⁶⁰ Or, comme le précise l'Anthropologue Frédéric Keck :

On peut bien parler en l'occurrence d'une introduction frauduleuse, car la mélamine n'augmente pas la valeur nutritionnelle réelle du lait mais seulement la valeur mesurée par les tests. C'est paradoxalement les laits les plus « hautement nutritifs », recommandés aux enfants souffrant de carences nutritionnelles, qui ont causé l'intoxication.⁶¹

⁵⁷ Guixia QIAN, Xiaochuan GUO, Jianjun GUO et Jianguo WU, «China's dairy crisis: impacts, causes and policy implications for a sustainable dairy industry », *International Journal of Sustainable Development & World Ecology*, Volume 18, numéro 5, octobre 2011, p. 438.

⁵⁸ *Ibid.* La citation est une traduction de la source qui a été rédigée en anglais.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ Frédéric KECK, « L'affaire du lait contaminé », *Perspectives chinoises*, janvier-mars 2009, p. 97.

⁶¹ *Ibid.*

Ces procédés ont causé la mort de six enfants ainsi que l’empoisonnement et l’hospitalisation de centaines de milliers de bébés et d’enfants (le nombre de 300.000 victimes est le plus souvent mentionné).⁶² Ce scandale eut un effet retentissant et déboucha sur des condamnations judiciaires importantes (des peines de mort ont été prononcées). Notons que d’autres affaires (en 2011 et en 2012 par exemple) ont succédé à la crise de 2008.⁶³

Cette affaire constitue un véritable tournant et impactera le marché chinois dans son ensemble. En effet, une part importante des consommateurs chinois, désormais méfiants vis-à-vis des produits nationaux, modifiera ses habitudes en matière d’achat de produits laitiers. En analysant la période post 2008, nous mettrons en évidence les grandes tendances au niveau de la production, de la consommation mais également des importations.

Période post 2008

➤ Évolution de la production et de la consommation depuis 2008

a) Production

Comme on peut le voir dans le graphique suivant, la production laitière chinoise a connu une baisse importante suite à la crise de 2008. En 2009, elle était évaluée à environ 27,5 millions de tonnes, soit une diminution de 18% par rapport au résultat de 2007.⁶⁴ Au cours des cinq années suivantes, on remarque néanmoins une forme de reprise de la production qui a ensuite connu un coup d’arrêt dès 2016. Depuis lors, on assiste à une stagnation. En effet, les estimations pour les années 2018 et 2019 sont évaluées respectivement à 35 millions et à 34,7 millions de tonnes.⁶⁵ Cette stagnation s’explique, entre autres, par la hausse des importations de produits étrangers (*infra*).⁶⁶ Une autre raison avancée est le fait que de nombreuses petites exploitations cessent leurs activités « à cause de la hausse des coûts d’alimentation [animale], des réglementations environnementales plus strictes et des prix faibles du lait ».⁶⁷ D’autant plus que le gouvernement semble désormais concentrer ses

⁶² Françoise SABBAN, *op. cit.*, p. 3.

⁶³ Jean-Marc CHAUMET, *op. cit.*, pp. 94-95. « en 2011 de nouvelles arrestations ont lieu pour utilisation de mélamine (2 000 tonnes de poudres de lait saisies) ; en 2012, des quantités anormales de mercure sont mesurées dans du lait en poudre pour nourrissons ; la même année, des produits laitiers contenant de l’afatoxine (produit cancérogène) sont découverts... et ce ne sont là que quelques exemples ».

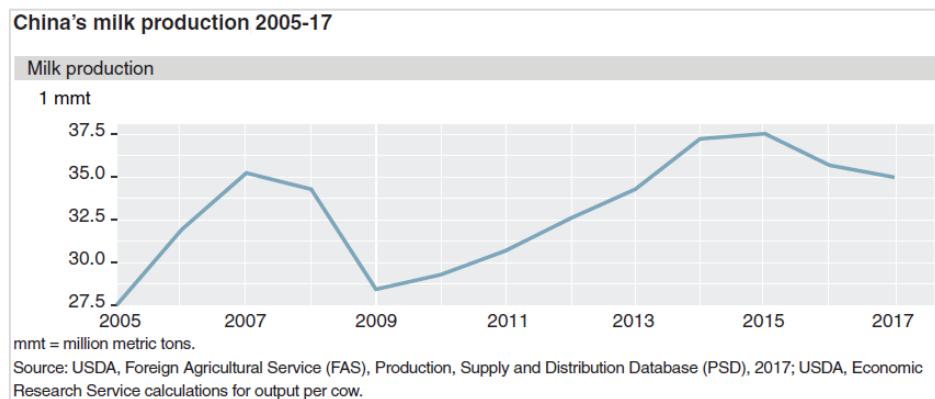
⁶⁴ Elizabeth GOOCH, Roger HOSKIN and Jonathan LAW, « China Dairy Supply and Demand », USDA, Economic Research Service, décembre 2017, p. 4.

⁶⁵ Michael WARD et Abraham INOUYE, « China’s Dairy Imports Increase to Meet Growing Demand, But U.S.-Origin Products Face Strong Headwinds », *Global Agricultural Information Network*, USDA, 15 octobre 2018, p. 2.

⁶⁶ Jean-Marc CHAUMET, *op. cit.*, p. 97.

⁶⁷ Michael WARD et Abraham INOUYE, *op. cit.* La citation est une traduction de la source qui a été rédigée en anglais.

efforts sur le développement de grandes exploitations laitières et que la taille du cheptel diminue.⁶⁸ De même, il convient également de mentionner que le rendement par vache est faible.⁶⁹



b) Consommation

Parmi la population vivant dans les zones urbaines, comme on peut le constater dans le tableau suivant, la consommation de produits laitiers a diminué au cours des premières années qui ont suivi le scandale de la mélamine avant de connaître une nouvelle phase de croissance.⁷⁰ Il a cependant fallu une dizaine d'années pour retrouver les niveaux de consommation atteints avant le déclenchement de la crise de 2008. D'après ce même tableau, on observe que le scandale n'a pas eu d'effet négatif sur la consommation de lait dans les zones rurales.⁷¹ Au contraire, on note même une progression.

Rural and urban consumption of milk products in China (kg/household/year), 1990-2015					
	1990	2000	2005	2010	2015
Rural consumption of milk and processed products	1.10	1.06	2.86	3.55	6.30
Urban consumption of milk	4.63	9.94	17.92	13.98	17.1

kg = kilogram
Source: National Bureau of Statistics of China (NBS), 2017.

c) Hausse des importations

Nous venons de voir que la production nationale de lait peine à dépasser les résultats atteints en 2007-2008 et semble stagner tandis que la consommation croît à nouveau. Mais le changement majeur qui concerne le marché chinois à partir de 2008, c'est la hausse considérable des importations à partir des années qui ont suivi la crise de la mélamine étant donné que celle-ci a provoqué une perte de confiance vis-à-vis des produits nationaux. En effet :

⁶⁸ Jean-Marc CHAUMET, *op. cit.*, p. 93 et p. 100.

⁶⁹ Elizabeth GOOCH, Roger HOSKIN and Jonathan LAW, *op. cit.*, p. 4.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 2.

⁷¹ *Ibid.*

Véritable électrochoc, les conséquences de cet épisode ont durablement entamé la confiance des consommateurs chinois dans les produits nationaux, en particulier pour la poudre de lait infantile.⁷²

Notons que la rupture de confiance vis-à-vis des produits nationaux ne concerne pas que les produits laitiers et que « les consommateurs sont de plus en plus inquiets quant à la qualité des produits qu'ils consomment ».⁷³ Par ailleurs, la question de la sécurité sanitaire a évolué en quelques années et de plus en plus de Chinois la considère comme un ‘problème très important’.

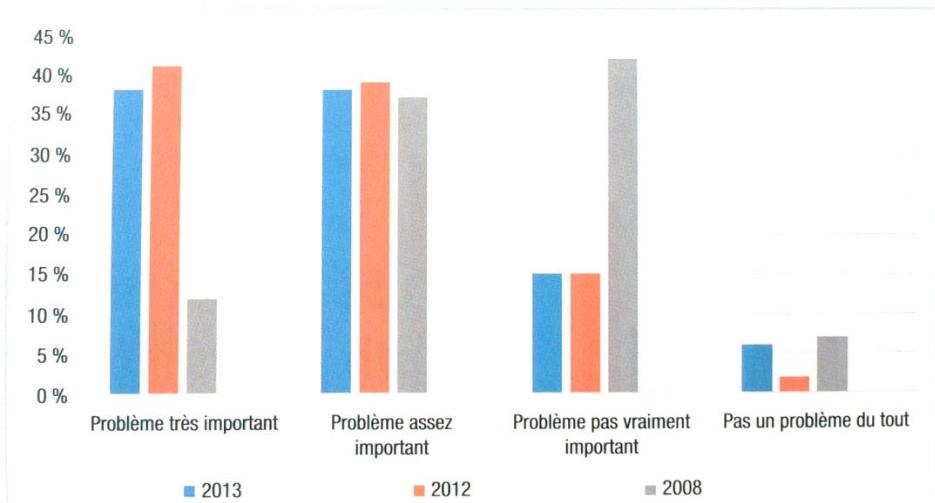
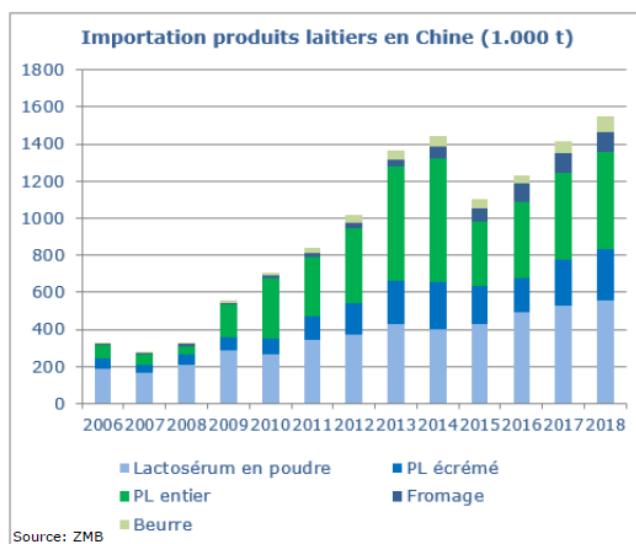


Figure 3.5 Évolution de la perception de la sécurité sanitaire comme problème
Source: Pew research center, 2013³⁰

Désormais, un bon nombre de consommateurs se tournent vers des produits étrangers, considérés comme plus sûrs.⁷⁴ En effet, les importations ont explosé en une dizaine d’années. Le graphique suivant illustre cette tendance :



⁷² Alain BONJEAN, Marie-Hélène SCHWOOB, Carole LY et Delphine BOINET, *op.cit.*, p. 52.

⁷³ *Ibid.*, p. 54.

⁷⁴ Jean-Marc CHAUMET, *op. cit.*, pp. 97-99.

Aujourd’hui, on estime que 20% des produits laitiers consommés en Chine sont des produits importés.⁷⁵ Les chiffres sont encore plus impressionnantes lorsqu’on se concentre sur les poudres de lait infantiles :

Le marché des poudres de lait infantiles est capté à plus de 50 % par les marques étrangères, malgré des prix deux à trois fois plus élevés que les produits locaux, dans un pays où la politique de l’enfant unique n’a été abrogée qu’en 2015 et dans lequel moins de 30 % seulement des mères choisissent l’allaitement maternel comme seule source d’alimentation des nourrissons.⁷⁶

Plus de la moitié des importations consiste en de la poudre de lait. Les avantages majeurs de celle-ci est qu’elle peut être conservée plus longtemps et stockée plus facilement, contrairement au lait liquide. Une fois en Chine, la poudre de lait (entier et écrémé) est alors reconstituée pour être consommée sous forme de lait de consommation, de lait réfrigéré ou encore de yogourt.⁷⁷ En détenant 52% des parts de marché en 2014, le principal État exportateur cette année-là était la Nouvelle-Zélande (qui était, de loin, le premier fournisseur de la Chine de poudre de lait entier).⁷⁸ Sa part de marché chutait l’année suivante suite à la crise du lait en 2015. Nous reviendrons sur ce fait et sur la Nouvelle-Zélande dans le dernier chapitre. Depuis lors, c’est l’Union européenne qui détient presque 50% des parts de marché.

Value of dairy product exports for China’s major dairy suppliers, 2014-16

	Value 2016 (USD bn)	Market share 2016 (%)	Value 2015 (USD bn)	Market share 2015 (%)	Value 2014 (USD bn)	Market share 2014 (%)
World	6.669		5.965		8.334	
European Union	3.25	48.7	2.73	45.8	2.32	27.9
New Zealand	2.22	33.3	1.96	32.8	4.33	52.0
Australia	0.46	6.9	0.42	7.1	0.39	4.7
United States	0.41	6.2	0.47	7.9	0.75	9.0

Note: USD bn = (US) \$1 billion; dairy products (with Harmonized System codes) include nonconcentrate milk (0401), concentrate milk (040210, 040221, 040229, 040291, 040299), yogurt (0403, 040310, 040390), butter (0405), cheese (0406), and infant formula (190110).

Source: Global Trade Information Services (GTIS), 2017; USDA, Economic Research Service calculations of value.

Perspectives de croissance des importations

Différents rapports semblent s’accorder sur le fait que les importations chinoises poursuivront leur croissance. Dans son rapport annuel 2019, la Confédération Belge de l’Industrie Laitière (CBL) écrit qu’en 2018, « la Chine a de nouveau été le principal acheteur mondial de produits laitiers ».⁷⁹ De même, sur base des premiers chiffres provisoires (pour

⁷⁵ *Ibid.*, p. 99.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ Michael WARD et Abraham INOUYE, *op. cit.*, p. 4.

⁷⁸ Elizabeth GOOCH, Roger HOSKIN and Jonathan LAW, *op. cit.*, pp. 8-9.

⁷⁹ CONFÉDÉRATION BELGE DE L’INDUSTRIE LAITIÈRE (CBL), « CBL – Rapport annuel 2019 – Année d’activités 2018 », p. 18.

l'année 2019) dont elle dispose, la CBL ajoute que, malgré les efforts des autorités, la production et la livraison chinoises de lait semblent, une nouvelle fois, en recul et conclut que « tout porte à croire que la demande en produits laitiers de haute qualité, en provenance entre autres de l'UE, continuera d'augmenter ».⁸⁰

Lors de la dernière conférence de la Fédération Internationale du Lait (FIL) qui a eu lieu à Daejeon (Corée du Sud) en octobre 2018, l'entreprise Gira a présenté les résultats d'une étude de marché qu'elle a menée. Il en ressort que les importations chinoises devraient poursuivre leur croissance jusqu'en 2023. Cette étude n'hésite pas à qualifier le marché chinois comme « le marché pour les entreprises laitières ».⁸¹ Dans le graphique suivant, on note que pour chacun des produits laitiers, les importations progresseraient encore d'ici à 2023. Ce sont essentiellement le fromage, la crème ou encore les matières grasses laitières qui enregistreront les plus fortes progressions (en %). Lorsqu'on examine les données affichées dans l'annexe n°3 qui portent sur les importations de produits laitiers par pays, on remarque que la Chine occupe effectivement une place importante dans le commerce international du lait. En effet, en 2018, elle captait à elle seule : 7% des importations de fromage ; 18% des importations de matières grasses ; 15% des importations de poudre de lait écrémé ; 37% des importations de poudre de lait entier.⁸² En 2023, selon les projections de Gira, les importations de produits laitiers augmenteraient encore. Mais surtout, on note que le poids de la Chine devrait encore être plus important : 10% des importations de fromage et 22% des importations de matières grasses seront chinoises. En ce qui concerne les importations de lait en poudre, 18% de importations de poudre de lait écrémé et 40% des importations de poudre de lait entier seront réalisées par la Chine. On remarque sur ce même graphique que les autres États d'Asie du Sud-Est importeront également une quantité plus importante de produits laitiers. Rien que pour les poudres de lait par exemple, environ 55% des importations mondiales seront captées par l'Asie du Sud-Est et par la Chine.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ James CAFFYN, *Major Trends, Threats and Opportunities in the Dairy Industry*, IDF World Dairy Summit 2018, 15-19 octobre 2018, Daejeon, International Dairy Federation (IDF).

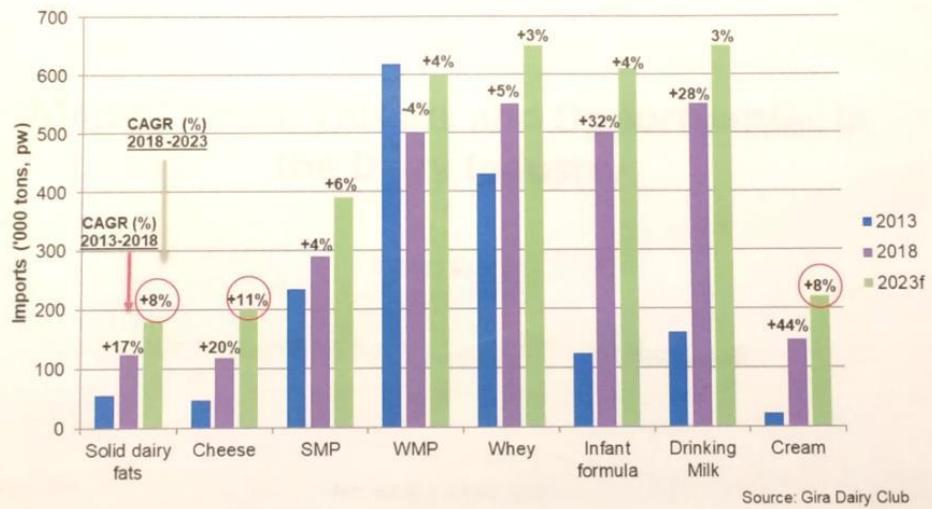
⁸² *Ibid.* Attention que les données ne tiennent pas compte de l'Inde (mais qui est essentiellement un important producteur laitier et non un importateur).

China as an Importer

China will continue to be the market for global dairy companies



Chinese Imports of Dairy Products, 2013-2023f



Dans la seconde partie de ce chapitre, nous avons pu constater que le développement du secteur laitier, en Chine, a débuté au début des années 1980. La production de lait augmente à partir de cette période et s'est nettement accélérée dès le début du XXI^{ème} siècle. La consommation de lait, elle aussi, a rapidement évolué, surtout dans les zones urbaines. Mais ce développement rapide eut lieu dans un contexte caractérisé par une multitude d'acteurs et un contrôle sanitaire qui s'est avéré inefficace, provoquant la crise de la mélamine en 2008. Cet événement a eu d'importantes conséquences en Chine. En effet, nous avons observé que la production peine à redémarrer et qu'un grand nombre de consommateurs – disposant, rappelons-le, d'un pouvoir d'achat plus fort – accordent davantage leur confiance aux produits étrangers. Les importations ont dès lors gagné en importance ces dix dernières années et ce phénomène devrait se poursuivre.

Chapitre II - Évolution du secteur laitier en Europe, en Belgique et en Wallonie

Section 1 - Contexte

Le 1^{er} avril 2015 constitue un moment clé pour le secteur laitier européen puisque c'est à partir de ce jour que la politique des quotas laitiers a pris fin. Cette dernière était en vigueur depuis plus d'une trentaine d'années. En guise d'introduction à ce chapitre, nous présenterons les principales évolutions historiques de la politique agricole de l'Union européenne et ses effets sur les acteurs de la production et de l'industrie laitières. Nous analyserons ensuite quelques données chiffrées au sujet du secteur laitier européen, belge et wallon. Nous découvrirons les évolutions de la production, de la consommation, du nombre d'exploitations, etc. Nous terminerons ce chapitre en parcourant des statistiques portant sur les exportations européennes et belges.

Principales évolutions historiques de la politique agricole commune (PAC)

L'abandon des quotas laitiers constitue la fin d'une politique vieille de plus de 30 ans. Vu l'importance de cette décision qui allait désormais conduire les producteurs de lait dans le monde économique libéral et mondialisé, il semble opportun de diviser cette partie en deux. Dans un premier temps, nous nous concentrerons sur la période 1958–2015 avant d'aborder, dans un second temps, la fin du système des quotas. Dans cette deuxième partie, nous nous limiterons à mentionner les causes qui ont poussé l'Union européenne à mettre fin à cette politique.

➤ Situation avant 2015

Peu après l'entrée en vigueur du Traité de Rome instituant la Communauté économique européenne (C.E.E.) en 1958, les représentants de ses 6 États membres se réunirent dans le cadre de la conférence de Stresa qui allait tracer « les lignes directrices et [jeter] les bases de la réalisation du marché commun agricole ».⁸³ Les discussions portèrent sur : la volonté de développer l'agriculture et d'améliorer la productivité ; la sécurité des approvisionnements ; le fait de permettre aux consommateurs européens d'acquérir ces produits à un prix raisonnable ; etc.⁸⁴ C'est ainsi qu'en 1962, la PAC entrait en vigueur. Elle établissait les bases d'une politique séduisante pour les acteurs du secteur de l'agriculture qui

⁸³ Albert LEDENT et Philippe BURNY, *La politique agricole commune : des origines au 3^e millénaire*, Gembloux, Les Presses agronomiques de Gembloux, 2002, p. 19.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 36. Il semble opportun de préciser que dans les années 1950 et 1960, l'Europe était encore déficitaire en denrées alimentaires. Il y avait donc une dépendance importante vis-à-vis des importations.

allait connaître des progrès techniques considérables et un développement rapide de la productivité.⁸⁵

Très vite, à partir des années 1970, « la production laitière européenne était devenue largement excédentaire ».⁸⁶ Le développement – et l'accroissement – de cette dernière a été favorisé par « les instruments de régulation mis en œuvre dans le cadre de la PAC et le développement de la consommation intérieure ».⁸⁷ La PAC, poursuivant l'objectif de garantir l'autosuffisance alimentaire en Europe, se caractérisait notamment par une forte intervention des autorités sur les cours agricoles. En effet :

Il fallait donc fixer les prix agricoles à un niveau suffisamment attractif pour inciter les agriculteurs à produire et restant raisonnable pour les consommateurs. Ce soutien des prix reposait sur un système d'achats publics à tarif minimal garanti et sur la constitution de stocks régulateurs. Ce choix revenait à reconnaître explicitement que la référence aux cours mondiaux n'était pas pertinente pour orienter la production en fonction des besoins à satisfaire et que l'instabilité des marchés agricoles justifiait une intervention régulatrice des pouvoirs publics.⁸⁸

Ainsi, dans un contexte où l'offre était supérieure à la demande, des stocks de produits laitiers (poudre de lait et beurre) apparaissaient et devenaient de plus en plus importants et coûteux pour la C.E.E. Cette dernière a alors tenté à plusieurs reprises de recourir à différents mécanismes visant à réguler l'offre, sans succès.⁸⁹

Mais en avril 1984, la Commission européenne adopte une importante mesure d'ajustement et instaure le régime des quotas laitiers qui vise à limiter la production de lait en Europe.⁹⁰ Son principe est le suivant : la C.E.E. répartit une quantité totale de lait à produire (en millions de tonnes) entre les États membres qui, à leur tour, attribuent des quotas à leurs producteurs.⁹¹ Lorsque ces derniers dépassent le seuil de production qui leur a été accordé, ils sont jugés responsables et risquent des sanctions.⁹² Ces mesures européennes ont impacté, dès la première campagne des quotas, les modes de gestion de la quasi-totalité des producteurs qui cherchaient « à compenser la perte de revenu par d'autres techniques de production ».⁹³ Cette volonté de réduire les coûts de production pouvait alors toucher différents segments de

⁸⁵ *Ibid.*, pp. 20-21.

⁸⁶ Jeanne BÉRENGUER, « Quatre ans de quotas laitiers - Des retouches successives et des contradictions. Des effets contestables », *Revue géographique de l'Est*, Tome 29, numéro 1, 1989, p. 49.

⁸⁷ Vincent CHATELLIER, « La fin des quotas laitiers, entre craintes et espoirs », *Pour*, numéro 225, mai 2015, p. 7.

⁸⁸ Jean-Christophe KROLL et Aurélie TROUVÉ, « La politique agricole commune vidée de son contenu », *Le Monde diplomatique*, janvier 2009, <https://www.monde-diplomatique.fr/2009/01/> (consulté le 05 mai 2019).

⁸⁹ Vincent CHATELLIER, *op. cit.*, p. 8. Parmi ces mécanismes, citons : la taxe de coresponsabilité.

⁹⁰ Jeanne BÉRENGUER, *op. cit.*, pp. 49-50. Ce plan était initialement prévu pour cinq ans : cinq périodes de 12 mois (1^{er} avril au 31 mars).

⁹¹ Jean-Marie VERHERTBRUGGEN, « La réforme de la politique agricole commune », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, numéro 1396-1397, 1993/11, p.22.

⁹² *Ibid.*

⁹³ Jeanne BÉRENGUER, *op. cit.*, p. 60.

l'exploitation laitière (abattage d'une partie du troupeau, diminution des achats d'aliments fabriqués destinés aux vaches, etc.).⁹⁴ De même, les acteurs du secteur de la transformation laitière ont également dû faire face à cette réforme de la PAC. En effet, à l'instar des producteurs, l'industrie laitière allait devoir se restructurer.⁹⁵

Certaines entreprises sont confrontées depuis l'instauration des quotas, à un surdimensionnement de leurs outils industriels qui peut atteindre 20 à 25 %. Il faudra donc envisager des fermetures d'ateliers. D'autres entreprises n'ont pas la « taille européenne » pour affronter le marché unique de 1993. Certains considèrent même que des regroupements ou du moins des accords pourraient se faire au-delà des frontières nationales entre différents partenaires de la C.E.E.⁹⁶

En 1989, Jeanne Bérenguer ajoutait que, tant pour les producteurs que pour les transformateurs, la recherche constituait le principal atout pour accroître la valorisation du lait et qu'intensifier les efforts semblait fondamental.⁹⁷ Une initiative que l'on peut citer à titre d'exemple est la création en 1985 de ‘l'Association pour le développement de la recherche dans l'industrie laitière’ qui est une organisation rassemblant divers acteurs importants du secteur laitier français et dont les objectifs étaient la recherche, la formation et la concertation.⁹⁸

➤ Situation après 2015 : la fin des quotas laitiers

Lorsque nous examinerons les données sur la production de lait en Europe (*infra*), nous verrons que celle-ci était repartie à la hausse dès 2009. Cette tendance est due à la réforme de la PAC en 2003 qui prévoyait la fin des quotas laitiers pour le 31 mars 2015.⁹⁹ En effet, afin d'assurer une « transition en douceur », et d'éviter ainsi de brusques conséquences pour les acteurs du secteur, l'Europe a autorisé ses États membres à accroître leur production de 1% en plus chaque année entre 2009 et 2014.¹⁰⁰ Après cette période de transition, le système de régulation qui garantissait un revenu aux producteurs allait être, désormais, aboli. Plusieurs raisons sont à l'origine de ce virage à 180 degrés :

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ *Ibid.*, p. 64.

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ *Ibid.*, p. 65.

⁹⁸ *Ibid*

⁹⁹ COMMISSION EUROPÉENNE, « Foire aux questions : Fin des quotas laitiers », *Commission européenne – Fiche d'information*, Bruxelles, 26 mars 2015, [europaeu/rapid/press-release_MEMO-15-4697_fr.pdf](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-4697_fr.pdf) (consulté le 06 mai 2019), p. 1.

¹⁰⁰ Gérard YOU, « Contractualisation et modes de coordination dans la filière laitière », *Économie rurale*, numéro 345, février 2015, p. 88.

- Volonté de répondre aux nouvelles réalités du marché mondial

Selon la Commission européenne, dans un contexte où la consommation de produits laitiers augmente, notamment sur le marché mondial (en Asie principalement), le système des quotas laitiers constitue un frein pour les acteurs du secteur.¹⁰¹ En effet, limiter la production empêchait les exportateurs de produits laitiers de répondre à la demande croissante au niveau mondial, de saisir de nouvelles opportunités et *in fine*, de développer leurs activités.

- Influence de l'industrie laitière

Philippe Burny mentionne également l'influence exercée par l'industrie laitière, via des groupes de pression (lobbies).¹⁰² Pour l'industrie de transformation, visant notamment l'exportation, la fin des quotas laitiers devrait permettre à ses acteurs de s'approvisionner en matières premières plus facilement « et à des prix relativement faibles puisque ça met en concurrence des producteurs de matières premières ».¹⁰³ Dans une interview accordée aux ‘Chambres d’agriculture France’, le Directeur de la Communication et des relations extérieures de Lactalis, Michel Nalet, argumentait en ce sens et considérait la fin des quotas laitiers comme une opportunité.¹⁰⁴ Bien que Lactalis, malgré son poids dans l'industrie de la transformation laitière, ne représente pas l'ensemble des acteurs de son secteur, ceci constitue un exemple d'un membre de cette filière industrielle favorable à la fin des quotas.

- Système qui fige les structures

Selon Monsieur Burny, le système des quotas complexifiait l'accessibilité au marché pour les « nouveaux éleveurs qui désiraient se lancer dans ce métier ».¹⁰⁵ Dès lors :

Sur le plan économique, ça peut figer les structures. D'ailleurs, le gros problème, c'est que ce sont en fait des droits de production et que ces droits de production ont été échangeables sur un marché libre. Donc, il y a eu une époque où les quotas s'échangeaient à des prix de fou par rapport au kilo de lait qu'ils représentaient. Ça se vendait très cher. Donc là, il y a des gens qui ont fait fortune en revendant des quotas et d'autres qui se sont fortement endettés aussi. Donc, les quotas, ce sont des droits de production avec des marchés dérivés quelque part. Ce n'est pas le marché du lait mais c'est plutôt un marché des droits à produire du lait.¹⁰⁶

Renaat Debergh, Administrateur délégué de la CBL, va dans le même sens. En effet, il indique que le prix des quotas étaient tellement élevés pour les producteurs que cela « devenait un facteur dans leur prix de revient ».¹⁰⁷ Aux Pays-Bas par exemple, à une certaine époque, les prix des quotas étaient si élevés que « les producteurs payaient une somme pour

¹⁰¹ COMMISSION EUROPÉENNE, *op. cit.*

¹⁰² Entretien avec Monsieur Philippe Burny.

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ Michel NALET (interview réalisée par Victor Simon), « La fin des quotas laitier constituent plutôt une opportunité », *Revue Chambres d’agriculture*, n°1043, mai 2015, p. 26.

¹⁰⁵ Entretien avec Monsieur Philippe Burny.

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ Entretien avec Monsieur Renaat Debergh.

acquérir des quotas qui était équivalente à un tiers de ce qu'ils recevaient comme argent pour le lait ».¹⁰⁸ Dans ce contexte, on remarque que les barrières à l'entrée étaient importantes. Notons également que le système des quotas se caractérisait par une certaine lourdeur administrative.¹⁰⁹

Dans ce chapitre, nous avons présenté l'évolution de la politique agricole européenne en se limitant au secteur laitier. Nous y avons découvert qu'en 50 ans, les objectifs ont évolué et par conséquent, des décisions politiques ont été prises dans le but de répondre aux nouvelles réalités, aux nouveaux défis. En effet, initialement, un système d'achats publics à prix garantis était mis en place pour répondre à l'objectif d'autosuffisance alimentaire en Europe. En 1984, le système des quotas faisait son apparition pour éviter, notamment, la surproduction. Aujourd'hui, le marché laitier est libéralisé et le producteur fait désormais face à la concurrence et à la volatilité des prix dans un contexte de mondialisation. Ces différentes décisions politiques ont eu un impact sur la production, le nombre d'exploitations, etc. et donc, sur l'ensemble des acteurs du secteur. Nous allons à présent découvrir comment l'agriculture a évolué en Europe, en Belgique et en Wallonie en examinant différentes données statistiques.

Section 2 - Données chiffrées

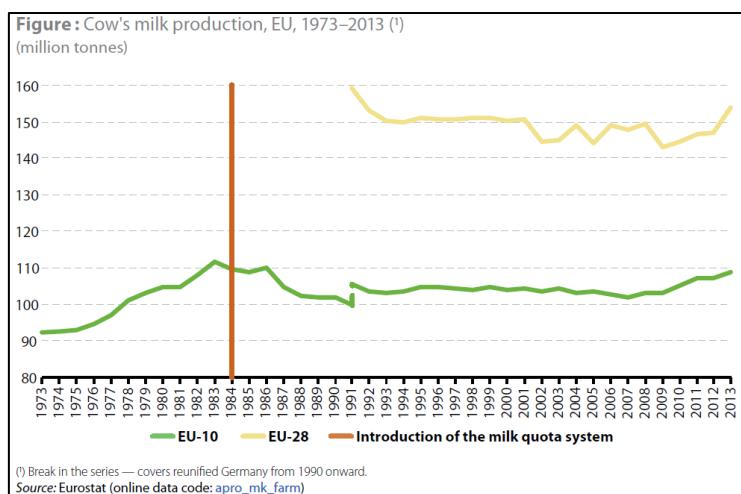
Dans ce second chapitre, nous analyserons plusieurs données chiffrées qui portent sur le marché laitier en Europe, en Belgique et en Wallonie. Nous nous concentrerons sur la production, le nombre de fermes et de vaches laitières, sur l'âge moyen des producteurs, sur la consommation, avant de terminer par les exportations. En plus de distinguer les données en fonction du marché, du territoire géographique, nous tenterons de mettre en évidence (sauf pour la partie qui concerne les exportations) les résultats portant, dans un premier temps, sur la période antérieure à la fin du système des quotas et dans un second temps, sur la période post 2015.

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ Entretien avec Monsieur Philippe Burny.

Production

Dans le graphique ci-dessous, on note que l'instauration du régime des quotas en 1984 a provoqué la fin de la hausse continue de la production de lait en Europe – qui, rappelons-le, a conduit à l'apparition de montagnes de beurre et de lacs de lait dès les années 1975 (situation excédentaire). En effet, entre 1973 et 1983, la production de lait a crû de 21% pour atteindre plus de 111 millions de tonnes (dans l'UE-10). Mais à partir de l'année suivante, la production a diminué avant de se stabiliser entre 1991 et 2008. À partir de 2009, la production est repartie à la hausse et était évaluée, en 2013, à 108,6 millions de tonnes dans l'UE-10 (UE-28 : 153,7 millions de tonnes). Si on se concentre sur les données belges, 3,872 millions de tonnes de lait ont été produites en 1983 contre 3,528 trente ans plus tard.¹¹⁰



Depuis la fin des quotas laitiers, la production de lait en Europe a poursuivi sa croissance. En 2015, on l'estimait à 162,870 millions de tonnes dans l'UE-28.¹¹¹ Trois ans plus tard, elle était évaluée à 166,759 millions de tonnes.¹¹² Précisons qu'en 2018, la production de l'Union européenne représentait 23,48% de la production laitière mondiale, devant les États-Unis (98,692 millions de tonnes) et l'Inde (88,162 millions de tonnes).¹¹³ En Belgique, 2018 fut une année record puisque la barre des 4 milliards de litres de lait produits a quasiment été atteinte.¹¹⁴ La part de la Wallonie dans ce résultat équivaut à 31%,

Les livraisons de lait régionales ont évolué comme suit:

	Flandres (1.000 l)	%	Wallonie (1.000 l)	%
2014	2 191 922	-	1 295 396	-
2015	2 327 336	6,2	1 271 577	-1,8
2016	2 489 603	7,0	1 195 268	-6,0
2017	2 612 427	4,9	1 207 655	1,0
2018	2 726 096	4,4	1 240 296	2,7

Source: MCC-Vlaanderen, Comité du Lait

¹¹⁰ EUROSTAT, « Agriculture, forestry, and fishery statistics », *Eurostat Statistical books*, 2015, p. 20.

¹¹¹ CONFÉDÉRATION BELGE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE (CBL), *op. cit.*, pp. 11-12.

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ *Ibid.* Notons que ce sont essentiellement l'Inde et la Turquie qui affichent les plus forts taux de croissance depuis plusieurs années. Le tableau repris dans l'annexe n°4 nous donne plus d'informations sur ce sujet.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 37. Pour être plus précis, 3.906.304.000 milliards de litres ont été produits. Il s'agit d'une augmentation de 3,9% par rapport à l'année précédente.

soit 1,240 millions de litres produits.¹¹⁵ Mais surtout, ce qu'on remarque dans ce tableau, c'est que notre région a subi un coup d'arrêt entre 2014 et 2016, contrairement au Nord du pays. L'année dernière, pour la 2^{ème} année consécutive, la production wallonne de lait a augmenté mais n'a pas encore dépassé son niveau de 2014.

Nombre de fermes et de vaches laitières

Alors que la production laitière croît chaque année, on assiste au scénario inverse en ce qui concerne le nombre de fermes et de vaches laitières. En effet, dans l'UE-10, le nombre de fermes élevant des vaches laitières a diminué de 81% entre 1983 et 2013 (on n'en dénombrait plus que 288.600 cette année-là).¹¹⁶ La Belgique a observé le même phénomène puisqu'en avril 2015, il n'y avait plus que 8.126 exploitations laitières (dont 3.282 en Wallonie) contre 39.554 en 1984.¹¹⁷ Après la fin du système des quotas, cette diminution s'est poursuivie et en avril 2019, on ne recensait plus que 6.955 producteurs (dont 2.823 en Région wallonne).¹¹⁸ Dans le tableau suivant, on peut remarquer que ces dernières années, le nombre d'exploitations laitières a reculé plus rapidement en Flandre qu'en Wallonie. De même, on voit également que ces deux dernières années, on a assisté à un recul d'environ 3% par an (moyenne nationale). Entre 2015 et 2016, ce dernier était plus important (-6%) et cela s'explique, selon la CBL par le « faible prix du lait en 2015 et 2017 ».¹¹⁹

Par ailleurs, on note aussi qu'il y a moins de vaches laitières en Europe. Dans l'UE-10, on en dénombrait 16,3 millions en 2014 contre 25,8 millions en 1983.¹²⁰

Nombre de fournisseurs laitiers selon les régions

	Flandre	Wallonie	Belgique
Décembre 2016	4 489	2 942	7 431
Décembre 2017	4 329	2 886	7 215
Décembre 2018	4 181	2 814	6 995
Différence (%)	-3,4	-2,5	-3,0
Avril 2017	4 423	2 943	7 366
Avril 2018	4 280	2 894	7 174
Avril 2019	4 132	2 823	6 955
Différence (%)	-3,2	-1,7	-2,6
Source: MCC-Vlaanderen, Comité du Lait			

Dans l'UE-28, toujours en 2014, on estimait ce nombre à 24 millions.¹²¹ Ces chiffres ont encore diminué puisqu'on estimait le nombre de vaches à 22,926 millions en décembre

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ EUROSTAT, *op. cit.*, p. 18. Notons que le nombre de fermes a baissé de 51% au cours de cette même période. Cette réduction est donc moins importante que celle liée au nombre de fermes élevant des vaches laitières.

¹¹⁷ CONFÉDÉRATION BELGE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE (CBL), « Rapport annuel 2016 – années d'activités 2015 », p. 39 et p. 41.

¹¹⁸ CONFÉDÉRATION BELGE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE (CBL), « CBL – Rapport annuel 2019 – Année d'activités 2018 », p. 35.

¹¹⁹ *Ibid.* p. 35 et p. 38.

¹²⁰ EUROSTAT, *op. cit.*, p. 15.

¹²¹ *Ibid.*

2018.¹²² En ce qui concerne les données belges, la réduction a également été importante puisqu'en 31 ans, le nombre de vaches laitières est passé de 984.000 à 519.000.¹²³ Depuis, ce nombre s'est stabilisé puisque de 2015 à 2018, il varie entre 519.000 et 531.000 (529.247 en 2018).¹²⁴ Mais ce sont essentiellement les chiffres en provenance de la Flandre qui permettent cet équilibre. En effet, la taille du cheptel wallon n'a cessé de diminuer ces dernières années (sauf entre 2017 et 2018). Le tableau suivant recense le nombre de vaches laitières en Belgique :

	2015	2016	2017	2018
Belgique	528.778	531.012	519.159	529.247
Flandre	316.042	325.400	322.739	330.696
Wallonie	212.465	205.510	196.215	198.338
Bruxelles	271	102	205	213

Tableau reproduit à partir des rapports annuels 2018 et 2019 de la CBL

Tout comme les exploitations laitières, nous venons d'observer que le nombre de vaches diminue lui aussi. Quant à la production, nous avons constaté précédemment qu'elle augmente. Ça signifie que la productivité, elle aussi, a crû au cours de ces dernières années, décennies. De même, cela veut dire aussi que les livraisons de lait par producteur sont plus importantes. Celles-ci ont en effet augmenté (presque) sans interruption. En 2018, on les estimait à 566.162 litres par an.¹²⁵ Le tableau repris en annexe n°5 démontre bien cette tendance. Avec une livraison moyenne par exploitation chiffrée à 440.759 litres par an, la Wallonie se situe sous la moyenne nationale. Mais contrairement aux chiffres qui concernent la production, la hausse est continue depuis la fin du système des quotas.

Livraisons moyens par fournisseur de lait, par région

(1.000 l)	2015	2016	2017	2018	% 18/17
Flandre (1)	489 039	554 601	603 471	652 020	8,0
Wallonie (1)	403 547	406 277	418 453	440 759	5,3
Belgique (2)	450 543	495 027	528 197	566 162	7,2

(1) Source: MCC-Vlaanderen, Comité du Lait

(2) Source: Ministères des Régions wallonne et flamande

¹²² CONFÉDÉRATION BELGE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE (CBL), « CBL – Rapport annuel 2019 – Année d'activités 2018 », p. 23.

¹²³ CONFÉDÉRATION BELGE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE (CBL), « Rapport annuel 2016 – années d'activités 2015 », p. 22.

¹²⁴ CONFÉDÉRATION BELGE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE (CBL), « CBL – Rapport annuel 2019 – Année d'activités 2018 », p. 23.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 38.

Âge moyen des producteurs (année 2013)

Dans l'UE-28, 55,8% des fermes agricoles (y compris celles où on ne produit pas de lait) sont gérées par des personnes ayant 55 ans ou plus tandis que 6% le sont par des personnes âgées de moins de 35 ans.¹²⁶ Comme on peut le voir sur les cartes situées en annexe n°6, la Belgique semble être située dans cette moyenne. En Wallonie, la moyenne d'âge des producteurs laitiers était estimée, selon un article de presse, à 56 ans.¹²⁷ D'après ce même article, peu de jeunes semblent intéressés de se lancer dans ce secteur d'activité.¹²⁸

Consommation

Sur base des données qui portent sur la consommation de produits laitiers en Europe, on peut affirmer que le marché semble avoir atteint la phase de maturité voire celle de déclin.

Dépenses par habitant consacrées aux produits laitiers sur les principaux marchés européens (\$US), 2012-2021

Pays	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	2021 ^P
France	312,6	312,8	314,0	311,7	308,3	306,4	308,8	312,3	317,0	322,5
Allemagne	236,6	244,8	247,9	246,4	242,0	250,0	257,2	264,5	271,3	277,9
Royaume-Uni	230,3	230,6	227,6	222,4	218,3	218,4	224,3	228,3	231,7	235,2
Italie	236,9	227,7	217,1	209,8	204,7	200,8	199,6	200,8	202,8	205,6
Espagne	198,3	196,4	197,3	198,4	196,1	194,1	196,1	199,6	204,3	210,0
Europe de l'Ouest	230,4	231,4	231,1	228,9	226,4	227,1	230,4	234,2	238,4	242,9

Source : Euromonitor International, 2018.

P : Prévisions.

Il croît à un rythme effectivement moins important par rapport à d'autres États du monde (tels que la Chine ou encore les pays d'Asie du Sud-Est). Par ailleurs, dans ce contexte, Michel Nalet déclare :

Côté demande, nous nous trouvons en France et en Europe dans un contexte de marché mature. La demande mondiale est, par ailleurs, très forte. Ce ne sont ni le marché français, ni les marchés européens qui vont permettre de réaliser de fortes progressions de ventes en volumes car ils restent relativement stables mais de réelles opportunités existent vers les pays tiers.¹²⁹

Aujourd'hui, lorsqu'on fait un état des lieux de la consommation de divers produits laitiers dans certains États d'Europe et du monde, on peut observer les résultats suivants :

¹²⁶ EUROSTAT, *op. cit.*, pp. 48-50.

¹²⁷ Marc MÉLON, « Les producteurs laitiers deux ans après la suppression des quotas », RTBF, 11 avril 2017, https://www.rtbf.be/info/regions/liege/detail_les-producteurs-laitiers-deux-ans-apres-la-suppression-des-quotas?id=9578158 (consulté le 11 mai 2019).

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ Michel NALET (interview réalisée par Victor Simon), *op. cit.*



Mais ce que nous ne voyons pas dans cette illustration, c'est que la consommation de produits laitiers est en baisse dans certains États européens. En France par exemple, selon Syndilait, la consommation annuelle de lait par habitant a diminué de 61 à 51 litres entre 2003 et 2015.¹³⁰ En 2018, elle était estimée à un peu plus de 45 litres.¹³¹ Aux Pays-Bas, les supermarchés ont vendu, en 2018, un total de 975 millions de litres de lait en 2018.¹³² C'est 14% de moins qu'en 2012, année durant laquelle 1.130 millions de litres de lait ont été vendus.¹³³ Ce phénomène concerne presque tous les pays d'Europe occidentale et la Belgique présente un constat similaire. En effet, la consommation de lait et de produits laitiers a chuté ces vingt dernières années comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous extrait du dernier rapport annuel de la CBL.¹³⁴ On peut y observer qu'en 2018, la consommation de lait par habitant était évaluée à 44,50 litres, en net recul par rapport au début du XXI^{ème} siècle. Sur base de ces chiffres, de ces tendances, on peut qualifier les propos de Michel Nalet de pertinents.

¹³⁰ Laurence GIRARD, « La consommation de lait ne cesse de baisser en France », *Le Monde*, 17 mai 2016, https://www.lemonde.fr/economie/article/2016/05/17/la-consommation-de-lait-ne-cesse-de-baisser-en-france_4920691_3234.html (consulté le 02 juin 2019).

¹³¹ Marie DUPIN, « La consommation de lait continue de baisser rapidement en France », *BFMTV*, 14 mai 2019, <https://www.bfmtv.com/economie/la-consommation-de-lait-continue-de-baisser-rapidement-en-france-1691377.html> (consulté le 02 juin 2019).

¹³² MELKVEEBEDRIJF, « Nederlanders laten zuivel vaker links liggen », *Melkveebedrijf*, 29 janvier 2019, <https://www.melkveebedrijf.nl/nieuwsartikel/2019/nederlanders-latent-zuivel-vaker-links-liggen/b24g4c50o4576/> (consulté le 02 juin 2019).

¹³³ *Ibid.*

¹³⁴ CONFÉDÉRATION BELGE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE (CBL), *op. cit.*, p. 49.

La consommation ménagère globale de produits laitiers recule							
(l ou kg par habitant)	2000	2010	2014	2015	2017	2018	18/17 %
Total lait (1)	64,20	51,85	50,64	48,64	45,90	44,50	-3,1
◦ Lait battu	1,40	0,70	0,53	0,52	0,56	0,47	-16,1
◦ Lait chocolaté	3,20	3,50	3,98	3,80	3,97	3,73	-6,0
Yaourt	10,40	10,70	10,06	10,44	10,28	10,22	-0,6
Crème	1,90	2,50	2,58	2,62	2,56	2,49	-2,7
Beurre	3,20	2,40	2,33	2,31	2,21	2,15	-2,7
Fromage (2)	14,90	15,90	15,33	14,92	14,69	14,41	-1,9
◦ Fromage frais	4,00	3,70	3,34	2,96	2,84	2,69	-5,3
◦ Fromage fondu	1,20	1,20	1,11	1,12	1,00	0,95	-5,0
◦ Autres fromages	9,70	11,00	10,83	10,85	10,85	10,77	-0,7

(1) Lait fermier et laits fermentés compris, drinks soja exclus
(2) Fromage frais et fromage fondu compris
Source: Panel des consommateurs de l'IEA & Gfk (à partir de 1992)

Parmi les causes avancées pour expliquer cette baisse de la consommation, citons : le fait que certains ne prennent pas le temps de prendre le petit déjeuner ; les allergies (réelles ou auto diagnostiquées) au lactose ; le véganisme.¹³⁵ Une autre cause serait liée au fait que des idées soutenues par des auteurs argumentant que le lait est mauvais pour la santé aient attiré l'attention de certains médias et que cela ait favorisé la diffusion de ce message parmi les consommateurs.¹³⁶

Exportations européennes et belges du lait

En 2018, la part des exportations européennes de lait sur le marché mondial était estimée à 27,9%.¹³⁷ Ce résultat permet à l'Union européenne d'être le premier exportateur international et devance la Nouvelle-Zélande (24,4%), les États-Unis (15,4%) et l'Australie (5,1%).¹³⁸ Si on se concentre à présent sur les résultats de nos voisins frontaliers, ce sont les Pays-Bas qui exportent le plus.¹³⁹ Le poids des exportations néerlandaises représentent 5% du commerce international de produits laitiers, devant l'Allemagne (4,6%) et la France (4%).¹⁴⁰ En ce qui concerne la Belgique, les résultats ne sont pas négligeables (2,8%).¹⁴¹

¹³⁵ Laurence GIRARD, *op. cit.*

¹³⁶ Edwin RENSE, « Melkconsumptie daalt met miljoenen liters », *Distrifood*, 29 mai 2017, <https://www.distrifood.nl/assortiment/nieuws/2017/05/melkconsumptie-daalt-met-miljoenen-liters-101108449> (consulté le 03 juin 2019). C'est le cas notamment d'un livre écrit par la Canadienne Alissa Hamilton en 2015 et dont le titre est le suivant : Got Milked. L'auteur soutient l'idée que consommer des produits laitiers risque de provoquer le cancer, l'acné ou encore l'eczéma. Ce livre a connu un certain succès médiatique.

¹³⁷ ZUIVELNL, « Zuivel in cijfers 2018 », juin 2019, p. 22.

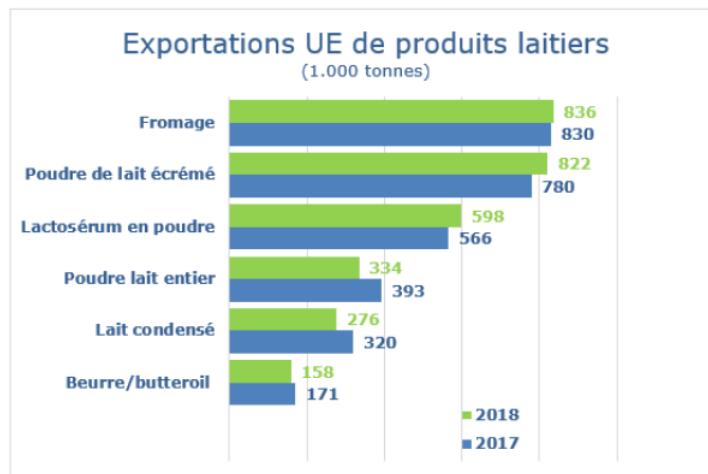
¹³⁸ *Ibid.*

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ *Ibid.*

¹⁴¹ *Ibid.*

Au niveau des quantités, après avoir augmenté entre 2016 et 2017, les exportations européennes de produits laitiers se sont, pour la plupart, stabilisées en 2018. Le graphique suivant, extrait du dernier rapport annuel de la CBL, illustre cette situation.¹⁴² Deux causes sont avancées pour expliquer ce ralentissement. La première est liée au climat car l'Europe a connu une météo sèche, durant l'été 2018, qui a impacté la collecte de lait de l'Union européenne qui a donc vu son rythme de croissance diminuer.¹⁴³ À cela, il faut tenir compte du marché des changes. En effet, les monnaies néo-zélandaise et états-unienne ont vu leur valeur diminuer par rapport à l'euro, ce qui a conféré à ces deux pays un avantage concernant leurs exportations.¹⁴⁴ Notons que, depuis le début de cette année, les exportations de l'Union européenne sont en hausse. En effet, selon l'Observatoire du marché laitier européen, à l'exception de la poudre lait entier (-24%), on constate que les exportations des autres produits (c'est-à-dire la poudre de lait écrémé (+32%), le beurre (+5%) et le fromage (+2%)) ont augmenté sur la période janvier-mai par rapport à l'année précédente.¹⁴⁵ La Chine contribue à cette hausse étant donné que l'Union européenne y a exporté davantage de beurre, de fromage ainsi que de poudre de lait écrémé. Pour synthétiser, en ce qui concerne les exportations européennes :



	Beurre	Fromage	Poudre de lait écrémé
Chine Progression des importations sur la période janvier – mai 2019 (par rapport à janvier – mai 2018)	+11% 3 ^{ème} plus important client (derrière les États-Unis et le Japon)	+18% 9 ^{ème} place 2 ^{ème} plus forte hausse (derrière la Libye (+27%))	+83% 1 ^{er} importateur

Tableau reproduit à partir des données de l'Observatoire du marché laitier européen (annexe n°7)

¹⁴² CONFÉDÉRATION BELGE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE (CBL), *op. cit.*, p. 27.

¹⁴³ Marie-Josée COUGARD, « L'horizon s'éclaircit pour l'Europe du lait », *Les Echos*, 30 avril 2019, <https://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/lhorizon-seclaircit-pour-leurope-du-lait-1015032> (consulté le 05 juin 2019).

¹⁴⁴ *Ibid.*

¹⁴⁵ EU MILK MARKET OBSERVATORY, « Extra-EU trade (EU and Member States) », *European Commission*, 11 juillet 2019 (dernière mise à jour), https://ec.europa.eu/agriculture/market-observatory/milk/latest-statistics/trade_en (consulté le 03 août 2019), pp. 1-2.

Les annexes n°7 et 8 complètent l'ensemble de ces données et nous donnent davantage d'informations sur d'autres pays qui importent des produits laitiers européens ainsi que sur les quantités.

De même, l'Observatoire du marché laitier européen nous fournit un bon nombre de données concernant les exportations belges hors Union européenne. Après avoir examiné ces tableaux, voici les grands enseignements qui peuvent être tirés en ce qui concerne l'année 2018 :

Produits	Total des exportations européennes en 2018 (en tonnes)	Exportations belges hors UE en 2018 (en tonnes)	Remarques concernant les données belges
Beurre	128.024	6.469 (5,05%)	- 6 ^{ème} exportateur européen - Le premier client de la Belgique est la Chine (1.023) - Après la France et les Pays-Bas, la Belgique est le troisième fournisseur européen de la Chine
Fromage	832.492	12.835 (1,54%)	- 12 ^{ème} exportateur européen - La Chine n'importe que 46 tonnes de fromage de Belgique
Poudre de lait écrémé	821.750	162.248 (19,74%)	- 1 ^{er} exportateur européen - Les principales destinations sont l'Algérie, l'Indonésie, les Philippines, - La Chine n'importe que 1.440 tonnes
Poudre de lait entier	334.310	28.849 (8,63%)	- 4 ^{ème} exportateur européen - La Chine n'importe que 57 tonnes à la Belgique
Lactosérum	598.124	9.068 (1,52%)	- 11 ^{ème} exportateur européen - Le premier client de la Belgique est la Chine (3.746)

Tableau reproduit à partir des données de l'Observatoire du marché laitier européen (annexe n°8)

Les données compilées à l'annexe n°8 qui concernent (notamment) les résultats pour chaque État de l'Union européenne sur la période janvier–mai 2019 ne présentent pas de grands bouleversements par rapport aux tendances que nous venons de découvrir dans le précédent tableau. Mais on peut tout de même mentionner qu'entre janvier et mai de cette année, la Belgique a exporté 774 tonnes de beurre à la Chine, devenant ainsi son 2^{ème} plus important fournisseur, devant les Pays-Bas. Notons que, selon le dernier rapport de la CBL, notre premier client hors UE-28 était, en 2018, l'Algérie devant l'Indonésie et la Chine.

Top-20 destinations pour les produits laitiers belges en dehors de l'UE28 (mio euro)

2014	2017	Destination	2014	2017	2018	% 18/17
1	1	Algérie	117,4	79,9	55,3	-30,8
2	2	Indonésie	41,7	57,2	55,0	-3,8
4	3	Chine	26,3	26,8	49,3	84,0
15	4	Philippines	8,9	21,4	26,8	25,2
13	5	Corée du Sud	4,7	14,5	21,5	48,3
3	6	Thaïlande	27,2	18,0	19,8	10,0
12	7	Oman	0,9	3,4	16,4	382,4
28	8	Nigéria	14,6	14,6	15,9	8,9
18	9	Malaisie	9,5	12,0	15,5	29,2
7	10	Lebanon	10,7	14,8	15,2	2,7
5	11	Egypte	16,8	8,9	14,4	61,8
10	12	Cuba	14,5	13,3	13,7	3,0
8	13	Jordanie	17,5	13,2	12,2	-7,6
14	14	Emirats arabes unis	6,8	14,2	12,2	-14,1
26	15	Arabie saoudite	14,1	13,7	10,3	-24,8
33	16	Quatar	1,8	8,4	10,1	20,2
6	17	Mauritanie	3,6	10,0	9,6	-4,0
37	18	Taiwan	5,0	10,6	9,6	-9,4
45	19	Singapour	6,6	6,4	9,1	42,2
24	20	Pakistan	3,7	3,6	8,4	133,3
Total Top 20 DL			390,2	385,9	400,5	3,8
Total de toutes les exportations			3 267,7	3 637,0	3 790,1	4,2

Source: BNB, concept national

Jusqu'à présent, nous avons essentiellement mentionné les exportations de produits laitiers belges à destination de pays situés en dehors de l'Union européenne. Mais il faut garder à l'esprit que les principaux clients sont les pays limitrophes de la Belgique. En effet, comme on peut le voir dans le tableau suivant, les Pays-Bas, la France et l'Allemagne représentaient ensemble 58,35% de la valeur totale de nos exportations en 2018 (qui était chiffrée à 3,790 milliards d'euros).

Top-20 destinations pour les produits laitiers belges (mio euro)

2014	2017	Destination	2014	2017	2018	% 18/17
1	1	Pays-Bas	697	822	900	9,5
2	2	France	651	742	789	6,3
3	3	Allemagne	504	522	523	0,2
5	4	Royaume-Uni	296	279	286	2,5
4	5	Italie	264	294	275	-6,5
7	6	Espagne	83	107	99	-7,4
8	7	Luxembourg	73	81	83	2,2
6	8	Algérie	117	80	55	-31,3
9	9	Indonésie	42	57	55	-3,5
14	10	Chine	26	27	49	81,5
10	11	Pologne	14	34	43	25,2
23	12	Danemark	19	39	36	-7,1
15	13	Grèce	28	37	31	-16,4
12	14	Autriche	19	28	29	3,0
13	15	Philippines	9	21	27	31,4
31	16	Portugal	20	26	23	-11,5
30	17	Corée du Sud	5	15	22	46,7
25	18	Tchéquie	9	20	22	10,1
28	19	Suède	13	19	21	11,4
11	20	Thaïlande	27	18	20	11,1
Total Top 20			2 946	3 271	3 386	3,5
Total de toutes les exportations			3 268	3 637	3 791	4,2

Source: BNB, concept national

En ce qui concerne les exportations wallonnes réalisées en 2018, nous les analyserons dans le troisième chapitre.

En examinant toutes ces données chiffrées, nous avons pu constater que l'Europe est un marché arrivé au stade de la maturité. En effet, la demande en produits laitiers y est en diminution, contrairement à la demande asiatique par exemple qui est en pleine croissance, causant une hausse des exportations européennes. Tandis qu'on assiste à une stagnation de la consommation sur le Vieux Continent, la production de lait augmente dans le même temps. C'est également le cas de la productivité vu qu'on a aperçu qu'au cours de ces 35 dernières années, le nombre de vaches est en nette diminution, tout comme celui des producteurs. Cette diminution du nombre d'éleveurs (dont l'âge moyen est élevé) est certainement une des grandes sources de préoccupation et nous pouvons nous questionner dès aujourd'hui concernant le futur de cette filière en Europe.

Chapitre III - Le secteur laitier wallon

Section 1 - Analyse : le secteur laitier wallon à la rencontre de la demande chinoise

Dans le premier chapitre, nous avons remarqué que la Chine peine à nourrir sa population qui, bénéficiant d'un pouvoir d'achat plus fort, consomme de plus en plus et privilégie des produits étrangers, considérés comme plus sûrs. Dans le second chapitre, nous avons constaté que la croissance du secteur laitier européen stagne et que les exportations à destination de la Chine – et d'autres pays asiatiques – sont désormais plus nombreuses. Face à ce constat, cette étude pose les questions suivantes : la Chine constitue-t-elle un débouché sérieux pour le secteur laitier wallon dont l'avenir est aujourd'hui indécis ? Quelles sont les entreprises qui exportent aujourd'hui en Chine ?

Pour répondre à ces questions, il semble opportun de découper ce chapitre de la façon suivante : tout d'abord, nous identifierons les forces de la Région wallonne avant de distinguer les scénarios possibles en ce qui concerne le futur de son secteur laitier. Ensuite, nous tenterons de déterminer quelques causes de la volatilité du prix (en se basant sur la crise du lait de 2015) ainsi que le coût moyen de production d'un litre de lait. Nous poursuivrons l'analyse en se concentrant sur un thème précis : celui des investissements chinois à l'étranger dans le but d'assurer leur approvisionnement en lait. Nous verrons si un tel projet est envisageable en Wallonie. Après, nous découvrirons quelques exemples d'entreprises exportatrices (en Chine et en Asie). Nous terminerons en présentant quelques menaces qui ont été identifiées en réalisant cette étude.

En ce qui concerne la méthode de recherche, l'approche qualitative a été privilégiée. En effet, trois personnes, actives dans le milieu académique et dans le secteur laitier, ont été interviewées et ont partagé leur expertise afin de nous aider dans notre recherche. Il s'agit de :

- Philippe Burny : Ingénieur agronome et Chargé de cours en économie et développement rural à Gembloux Agro-Bio Tech – ULiège. Il est également Attaché scientifique au Centre wallon de Recherches agronomiques. L'interview a eu lieu le 29 mars 2019, à Gembloux.
- André Blanjean : Gérant de la société coopérative ‘Compagnie Fermière de l'Entre-Sambre-et-Meuse’ (Coferme) qui vient de fêter ses 40 ans. Aujourd'hui, cette organisation rassemble 160 coopérateurs-producteurs qui produisent un total de 60 millions de litres de lait par an. Son activité consiste à collecter le lait et à le livrer à ses deux partenaires : Lactalis (50 millions de litres) et la Fromagerie de Chimay (10 millions de litres). En 2018, la coopérative s'est illustrée en lançant un produit de niche nommé ‘C'est qui le

Patron'. Il s'agit d'une brique de lait qui a été conçue par les consommateurs. En effet, ceux-ci ont répondu à différentes questions qui portaient sur : l'origine du lait, la durée de mise en pâturage, le type de fourrage (avec ou sans OGM par exemple), le type d'emballage ou encore la rémunération des producteurs. Chacune des réponses faisaient augmenter le prix final du produit. Vendu à 1,05€, 0,38€ sont reversés aux producteurs répondant au cahier des charges. L'interview d'André Blanjean s'est déroulée le 11 juin 2019, à Baileux (Chimay).

- Renaat Debergh : Ingénieur agronome (Université de Gand). Il est aujourd'hui Administrateur délégué de la CBL qui est une organisation qui rassemble presque toutes les entreprises laitières du royaume. Parfait bilingue, l'interview s'est faite en français à Leuven, le 16 juillet 2019.

Atouts du secteur laitier wallon

Quelles sont les forces du secteur laitier wallon ? Celles-ci peuvent-elles permettre à la Wallonie de se démarquer ? Ci-dessous, nous allons tenter d'en identifier quelques-unes.

1. Le climat

Toutes les personnes interrogées dans le cadre de cette étude sont unanimes : la Belgique bénéficie d'un climat favorable pour produire un lait de qualité. En effet, sur ce point, Philippe Burny déclare :

[...] on ne peut pas faire du lait dans n'importe quelle condition. Dans les pays tropicaux par exemple, ce n'est pas facile car le lait est un produit très périssable.¹⁴⁶

La Wallonie est située au cœur d'une zone tempérée qui comprend d'autres États européens producteurs de lait tels que la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Danemark ou encore l'Irlande. Ce n'est donc pas sur ce point que notre région pourra se différencier par rapport à ses voisins. Mais selon Philippe Burny, ce n'est pas problématique : « Si on envisage de nourrir le monde entier, je ne crois pas qu'il y ait vraiment trop ».¹⁴⁷ Même constat lorsqu'on interroge le Gérant de Coferme, André Blanjean, qui précise que grâce à notre climat, « on souffre peu des sécheresses, normalement ».¹⁴⁸ Il ajoute que dans un contexte de réchauffement climatique, notre mode de production lié au sol est, non seulement de qualité, mais également durable :

On a une production laitière de qualité en Wallonie et liée au sol. Donc, c'est vrai que c'est durable. De ce côté-là, on a plus de chances de tenir sur le long terme grâce à cette durabilité de la production laitière. Je pense au problème du réchauffement climatique qui reste malgré tout un

¹⁴⁶ Entretien avec Monsieur Philippe Burny.

¹⁴⁷ *Ibid.*

¹⁴⁸ Entretien avec Monsieur André Blanjean.

point noir. À partir du moment où le CO₂ émis par les vaches est compensé par la captation des herbes.¹⁴⁹

Le réchauffement climatique, Renaat Debergh l'aborde également : « vu le réchauffement des terres, de la planète, [...] l'Europe reste quand même un territoire qui peut produire des aliments pour l'homme ».¹⁵⁰ On le voit, notre région est aujourd'hui relativement épargnée par la sécheresse. Cela lui confère donc un avantage sur certains pays ne bénéficiant pas d'un climat similaire et qui rencontrent des difficultés pour nourrir leurs habitants.

On voit que la Chine n'est pas capable de nourrir sa population, c'est pourquoi ils achètent des terres en Europe de l'Est et en Afrique. Et puis, cette explosion de la population, comment est-ce qu'on va nourrir tous ces gens ?¹⁵¹

2. La qualité du lait et le savoir-faire

Selon Renaat Debergh, le taux de germes et de cellules sont les indicateurs qui permettent d'évaluer la qualité du lait belge.¹⁵² Dans le tableau suivant, qui a été publié dans le dernier rapport de la CBL, on remarque que les résultats sont très positifs.¹⁵³ Très peu de producteurs ont été pénalisés et par rapport à nos voisins, la Belgique est bien située selon

Aperçu annuel de la part des fournisseurs laitiers sans points de pénalisation (en %)							
Paramètre de qualité	1993	2002	2005	2010	2015	2017	2018
Nombre de germes (1)	88,2	97,0	97,5	97,5	98,3	98,4	98,3
Titre de celulles (2)	82,2	97,0	96,8	95,9	97,1	97,4	96,8
Substances inhibitrices	99,5	98,9	99,1	99,3	99,7	99,7	99,7
Point de congélation	98,9	99,2	99,1	99,7	99,7	99,8	99,8
Filtration	99,7	99,7	99,9	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Moins de 100.000 germes
(2) Moins de 400.000 cellules
(3) Depuis 01/11/2000, le système de points de pénalisation a été remplacé par une pénalisation (29,75 €/100 l) sur les livraisons contaminées par des substances inhibitrices.

Source: MCC-Vlaanderen, Comité du Lait

l'Administrateur délégué de la CBL.¹⁵⁴ Seul un petit segment de producteurs rencontre des difficultés pour améliorer leur qualité et récolte, par conséquent, des points de pénalités.¹⁵⁵ Un autre indicateur pouvant soutenir que la qualité du lait belge est bonne est la certification Qualité Filière Lait (QFL) qui assure, notamment, un système d'autocontrôle performant.¹⁵⁶ Pour obtenir ce certificat, le producteur doit respecter un cahier des charges bien précis qui « décrit plus de cent points de contrôle répartis en sept parties essentielles de la méthode de

¹⁴⁹ *Ibid.*

¹⁵⁰ Entretien avec Monsieur Renaat Debergh.

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² *Ibid.*

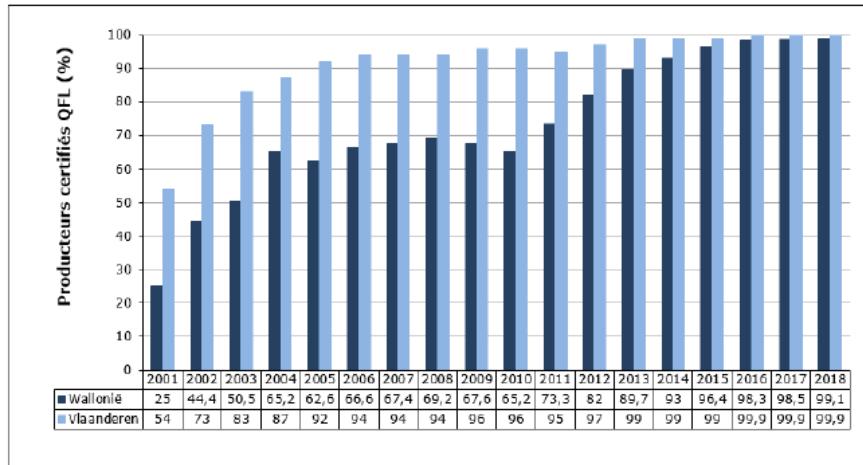
¹⁵³ CONFÉDÉRATION BELGE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE (CBL), *op. cit.*, p. 44.

¹⁵⁴ Entretien avec Monsieur Renaat Debergh.

¹⁵⁵ *Ibid.*

¹⁵⁶ QUALITÉ FILIÈRE LAIT, « Présentation », http://www.ikm.be/voorstelling/index_fr.html (consulté le 07 juillet 2019).

production ».¹⁵⁷ Ces sept modules portent sur : la santé animale, le bien-être animal, la traite, le nettoyage, l'environnement, la notification obligatoire et le monitoring de la durabilité.¹⁵⁸ Aujourd’hui, comme on peut le voir sur ce graphique, presque tous les producteurs disposent



de ce certificat. En Wallonie, on a assisté ces dernières années à une rapide progression, permettant à notre région de rattraper son retard par rapport aux résultats du Nord du pays. Selon la CBL, « cette hausse s’explique essentiellement par la politique de la qualité poursuivie par les entreprises laitières qui encouragent leurs fournisseurs à adhérer à la QFL ».¹⁵⁹ André Blanjean met aussi en évidence la qualité du lait comme étant une de nos forces. Il précise tout de même que dès qu’on franchit la frontière (juste de l’autre côté de Chimay), la qualité du lait est identique :

Si on passe la frontière, c'est le même lait. Juste ici de l'autre côté, c'est aussi du lait à herbe [...] Quand on rencontre les agriculteurs de l'autre côté, ils font le même métier que les nôtres exactement. Avec une qualité de lait qui est exactement la même. Quand on a moins de lait sur un mois, on leur demande et ils ont aussi moins de lait. Quand on a un tout bon mois, ils ont un tout bon mois aussi. Et donc, ça faisait partie de ma réflexion lorsque des investisseurs nous ont rendus visite. C'était d'être en partenariat avec mes collègues de l'autre côté de la frontière pour avoir des volumes suffisants pour justifier d'un investissement.¹⁶⁰

3. Mais aussi...

D’autres facteurs peuvent être considérés comme étant des forces pour le secteur laitier wallon. Les infrastructures liées au domaine du transport ont été citées par Philippe Burny et par André Blanjean. Ce dernier avance également le « soutien politique, public aux investissements ».¹⁶¹

¹⁵⁷ *Ibid.*

¹⁵⁸ *Ibid.*

¹⁵⁹ CONFÉDÉRATION BELGE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE (CBL), *op. cit.*, p. 45.

¹⁶⁰ Entretien avec Monsieur André Blanjean.

¹⁶¹ *Ibid.*

L'avenir du secteur laitier wallon : quels sont les scénarios possibles ?

Quel est le futur du secteur laitier de la Wallonie et comment peut-il se démarquer ? Quelles sont les pistes de développement ? Ces questions fondamentales ont été posées à Philippe Burny, à André Blanjean ainsi qu'à Renaat Debergh.

1. Le lait de pâturage, la force du lait wallon ?

Selon André Blanjean, le lait de pâturage a un avenir et ce mode de production gagnera des parts de marché sur d'autres tels que l'élevage intensif :

Je pense que la production laitière herbagère continuera à avoir sa place dans le marché mondial du lait et je crois que cette production herbagère aura de plus en plus de place. Le lait hors sol, produit à base de maïs, de soja, risque de perdre des parts de marché pour des raisons sanitaires globales. C'est ma vision.¹⁶²

Dans cette citation, on remarque qu'il émet quelques doutes concernant l'agriculture intensive. En effet, il défend l'idée que « tous ceux qui produisent avec du soja, du maïs, vont voir leurs coûts de production augmenter très fortement et probablement, ne plus être rentables ».¹⁶³ De même, il soutient que le consommateur souhaite acheter un produit sain et le lait de pâturage peut répondre à cette demande.¹⁶⁴ Renaat Debergh attire l'attention sur le fait que dans le contexte du réchauffement climatique, il est nécessaire de développer une agriculture durable.¹⁶⁵ Pour parvenir à cet objectif, le maintien des prairies permanentes, qui captent du CO₂, est une option qui est encouragée, selon l'Administrateur délégué de la CBL, par la Commission européenne.¹⁶⁶ Dès lors, la production laitière herbagère pourrait valoriser ces espaces herbeux. L'herbe, c'est la meilleure source d'alimentation de la vache laitière selon André Blanjean :

Jusqu'à présent, on n'a rien inventé de mieux que l'herbe pour une vache. La vache est adaptée à l'herbe et l'herbe est adaptée à la vache [...] La vache laitière valorise superbement les pâturages. Le lait est d'une qualité toute autre.¹⁶⁷

Notons qu'en Wallonie, la superficie agricole représentait, en 2017, 716.853 hectares.¹⁶⁸ Les prairies permanentes représentaient 42,2% de cette surface, soit 302.713 hectares.¹⁶⁹ Par conséquent, sur base de ces informations, nous pouvons considérer que le mode de production basé sur la production herbagère constitue un atout. En plus de réduire le prix de revient et de nourrir adéquatement la vache, l'impact sur l'environnement est limité.

¹⁶² *Ibid.*

¹⁶³ *Ibid.*

¹⁶⁴ *Ibid.*

¹⁶⁵ Entretien avec Monsieur Renaat Debergh.

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ Entretien avec Monsieur André Blanjean.

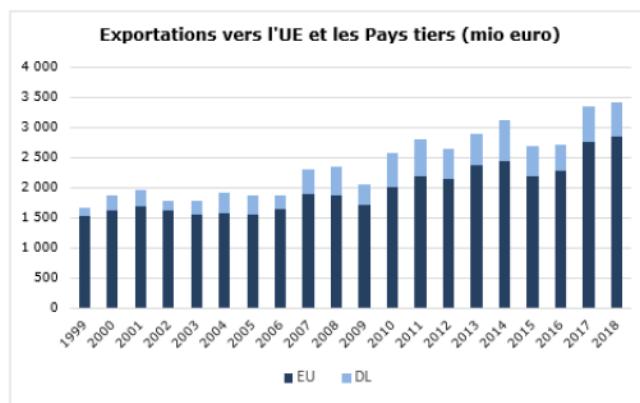
¹⁶⁸ SERVICE PUBLIC DE WALLONIE – DGO3 – DIRECTION DE L'ANALYSE ÉCONOMIQUE AGRICOLE, « Évolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie », 2019, p. 15.

¹⁶⁹ *Ibid.*

2. Concentration sur la grande exportation

Dans les deux premiers chapitres de cette étude, nous avons eu l'occasion de constater que la demande en produits laitiers est en hausse à l'échelle mondiale et que la Chine n'est pas le seul État à importer du lait. En effet, d'autres pays asiatiques et africains, qui sont des régions où la démographie explose, augmenteront davantage leur consommation au cours des prochaines années. Sur ce sujet, Renaat Debergh insiste sur le fait qu'il faut être attentif aux autres États importateurs :

J'ai aussi envie d'ajouter qu'on se concentre maintenant sur la Chine mais il y a aussi tout autour d'autres pays comme le Vietnam, l'Indonésie, les Philippines. Ça bouge beaucoup là-bas. Pour le fromage, il y a le Japon notamment. Il y a une vraie augmentation de la consommation. Ce n'est pas que la Chine.¹⁷⁰



Dans ce graphique extrait du dernier rapport de la CBL, on note cependant que les exportations belges de produits laitiers vers les pays hors UE représentent encore une part limitée dans le total des exportations. En 2018, on assiste même à une diminution par rapport à l'année précédente (valeur des exportations : 565,60 millions d'euros, soit une baisse de 6,2% par rapport à 2017). Selon cette fédération sectorielle, « nos entreprises laitières belges tirent moins de profit du potentiel de croissance présenté par les pays tiers en 2018 par rapport à 2017 ».¹⁷¹ Nous tenterons de comprendre quelles sont les difficultés rencontrées par nos industries lorsque nous examinerons une série de menaces.

Philippe Burny envisage deux scénarios concernant l'avenir du secteur laitier wallon. Le premier ciblerait « le marché mondial au niveau de la production de matières premières et ça, ça veut dire une production de masse mais aussi une production au moindre coût de façon à être compétitif ».¹⁷² Il ajoute que dans ce cas-là, on assistera à une diminution de la main-d'œuvre et seules les grandes exploitations laitières (à l'échelle belge) devraient subsister.¹⁷³

¹⁷⁰ Entretien avec Monsieur Renaat Debergh.

¹⁷¹ CONFÉDÉRATION BELGE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE (CBL), *op. cit.*, pp. 55-56.

¹⁷² Entretien avec Monsieur Philippe Burny.

¹⁷³ *Ibid.*

3. Les circuits courts – les AOP – les produits de niche – le bio

D'après Philippe Burny, transformer les produits directement à la ferme est le deuxième scénario prôné par certains.¹⁷⁴ Il précise cependant que les deux visions exposées ne s'excluent pas, qu'elles peuvent coexister. C'est effectivement déjà le cas :

Ce qu'il se passe, c'est que si on a des quantités produites en moyenne de 400.000 – 500.000 litres de lait par an, il est assez difficile d'imaginer qu'on transforme tout en yaourt, en fromage ou en crème glacée. Parmi ceux qui produisent et qui transforment, ils livrent l'essentiel de leur production aux laiteries et ils en transforment eux-mêmes une partie. Ils font de la vente directe, des circuits relativement courts. Donc, on met en avant des produits locaux, la qualité différenciée comme on dit.¹⁷⁵

On le voit, cette vision de l'agriculture développerait les circuits courts. Mais même si cela concerne des volumes plus modestes, ce modèle présente l'avantage que c'est le producteur qui valoriserait la matière première produite au sein son exploitation. Philippe Burny considère également que les produits bénéficiant de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) pourraient contribuer au développement du secteur laitier wallon.¹⁷⁶ Mais à nouveau, cela ne concernerait que des volumes réduits et des obstacles doivent être surmontés en amont du processus.¹⁷⁷ En effet :

En Wallonie par exemple, il y a le fromage de Herve qui est une AOP. Il y a le beurre d'Ardennes, c'est une AOP aussi. [...]. Il y a plusieurs cahiers des charges et c'est un examen au niveau européen donc, ça prend du temps. Au niveau régional, on essaie depuis longtemps de pousser à ça. Ce n'est pas facile, il faut faire des groupements de producteurs et donc, il faut s'entendre sur un cahier des charges, il faut le faire contrôler, il faut en faire la promotion. Donc, il y a quand même aussi certains coûts. Il faut mettre autour de la table un minimum de maillons de la filière. Il y a donc une organisation interne qui doit être suffisamment solide. Ce sont des produits qui marchent je crois, qui ont quand même leur petit poids économique mais ça reste, il faut le dire quand même, assez limité par rapport au gros de la production.¹⁷⁸

En ce qui concerne les produits de niche, selon le Gérant de Coferme, ils peuvent également permettre au secteur laitier wallon de se démarquer par rapport à d'autres régions.¹⁷⁹ Selon lui, ce sont des petites structures comme la sienne qui, plutôt que de cibler les ventes à l'étranger, favoriseront ce type d'initiatives.¹⁸⁰

J'ai beaucoup de mal à imaginer, à notre niveau, qu'on puisse être producteur de lait pour ces pays-là [(les pays asiatiques par exemple)]. Ce n'est pas au travers de ce type de projet que je vois l'avenir de Coferme. Je vois surtout les produits de niche. On peut répondre à des produits de niche, à des appels comme celui de 'C'est qui le Patron' et c'est peut-être là qu'on peut faire des bonus à nos agriculteurs.¹⁸¹

¹⁷⁴ *Ibid.*

¹⁷⁵ *Ibid.*

¹⁷⁶ *Ibid.*

¹⁷⁷ *Ibid.*

¹⁷⁸ *Ibid.*

¹⁷⁹ Entretien avec Monsieur André Blanjean.

¹⁸⁰ *Ibid.*

¹⁸¹ *Ibid.*

Enfin, Philippe Burny mentionne que 4% des produits consommés en Belgique sont des produits biologiques.¹⁸² La filière du lait semble concernée car lorsqu'on consulte le tableau suivant, on remarque que la production biologique de lait gagne en importance en Belgique, essentiellement en Wallonie.

	Evolution du nombre de vaches laitières bio						
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	% 18/17
BELGIQUE							
Vaches laitières - bio	12 583	12 955	13 146	16 199	20 101	21 520	7,1
Tot. Vaches laitières	489 154	499 926	528 778	531 012	519 159	529 247	1,9
%	2,6	2,6	2,5	3,1	3,9	4,1	
FLANDRES							
Vaches laitières - bio	1 228	1 434	1 141	1 238	2 984	3 181	6,6
WALLONIE							
Vaches laitières - bio	11 355	11 521	12 005	14 961	17 117	18 339	7,1

Source: SPF Economie/Statbel, Ministère de la Communauté flamande & Bio-Wallonie

En 2018, 77,894 millions de litres de lait produits en Belgique étaient issus de lait de vache avec label bio (soit 1,97% de la production totale du pays).¹⁸³ Il s'agit d'une augmentation de 24,4% par rapport à 2017.¹⁸⁴

Volatilité du cours du lait et coût moyen de production d'un litre lait

C'est quelque chose de connu, le prix du lait se caractérise par une importante volatilité. De nombreux facteurs influencent le cours de cet or blanc. Le climat par exemple. En effet, un climat sec aura des impacts négatifs sur la collecte de lait et donc, sur le prix. De même, des décisions politiques peuvent avoir des conséquences sur le cours du lait. La dernière crise remonte à 2015-2016. Au cours de cette période, le prix du lait avait chuté sous la barre des 0,30€/litre, à environ 0,28€.¹⁸⁵ Examinons un instant les causes de cette dernière crise internationale.

Tout d'abord, l'année 2015 correspond à la fin du système des quotas en Europe. Comme le rapporte Philippe Burny : « On constate souvent que quand on dérègle, en tout cas dans un premier temps, on a une augmentation de la production ».¹⁸⁶ C'est effectivement ce qu'il s'est passé, on a assisté à une hausse importante de la production de lait en Belgique mais également ailleurs en Europe. À cela, un autre phénomène a contribué à la chute des cours du lait : l'embargo russe.

¹⁸² Entretien avec Monsieur Philippe Burny.

¹⁸³ CONFÉDÉRATION BELGE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE (CBL), *op. cit.*, p. 42.

¹⁸⁴ *Ibid.*

¹⁸⁵ Renaat DEBERGH, *Jaaroverzicht - aperçu annuel*, BCZ – CBL Jaarvergadering Assemblée générale, 07 juin 2019, Grimbergen, https://www.bcz-cbl.be/media/345462/2019_06_07_pres_renaat-algv-bcz-niet-statutair_notities-def.pdf (consulté le 15 juillet 2019), p. 27.

¹⁸⁶ Entretien avec Monsieur Philippe Burny.

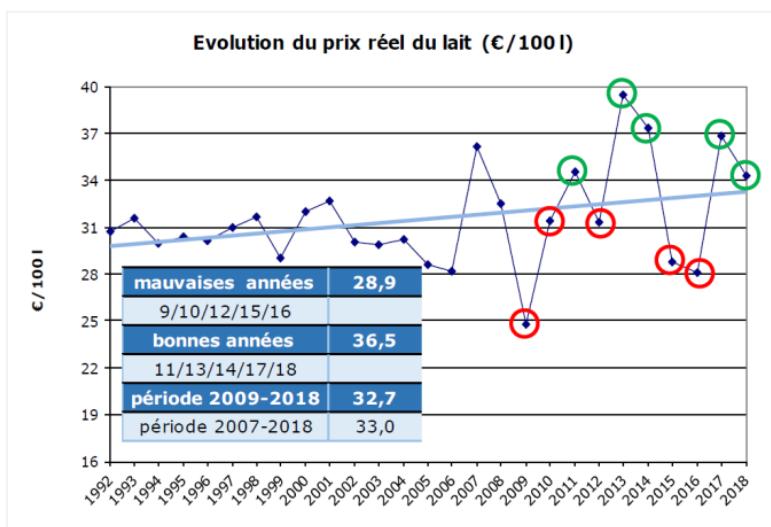
Dans ce contexte de hausse de la production européenne, l'embargo décrété par la Russie en août 2014 a été particulièrement dommageable. Un tiers des exportations de fromage de l'Union européenne se faisait à destination de la Russie, de même qu'un quart des exportations de beurre.¹⁸⁷

La troisième cause avancée concerne la Chine, plus gros acheteur mondial de lait. Dans le premier chapitre, nous avons pu observer un graphique illustrant la hausse des importations chinoises. Ces dernières se sont nettement accélérées en 2013 et en 2014 (principalement le lait en poudre) mais brutalement, en 2015, les importations chinoises ont diminué. Selon Renaat Debergh, cette baisse soudaine des importations est due à la spéculation :

Il faut savoir qu'entre 2008 et 2014, les importations de lait entier en poudre ont été multipliées par un facteur de 13. On a évolué de 50.000 tonnes à 650.000 tonnes. Bon, on peut avoir une croissance, mais une croissance à un facteur 13 en six ans, ce n'est pas réaliste. Certains ont vu qu'il faut seulement acheter du lait en poudre, attendre et puis le vendre et à la fin, il y a un bénéfice. Ça a été le cas durant les années précédentes. Ils ont acheté du lait en poudre seulement pour spéculer. Une bulle s'est formée et après, on le voit, il y a eu cette chute. Depuis, ça a repris mais à un rythme moins rapide.¹⁸⁸

Jean-Marc Chaumet attribue cette diminution à un recul de la consommation lié au ralentissement économique qu'a connu la Chine en 2014, ce qui a poussé les transformateurs à réduire « drastiquement leurs importations, propageant cette crise au marché international ».¹⁸⁹

Ainsi, on constate que la hausse de la production en Europe (mais pas seulement) a eu lieu à un moment où différents importateurs mondiaux ont réduit leurs achats. Ceci a provoqué une chute des prix importante comme on peut le voir dans le graphique suivant, extrait d'une présentation de l'Administrateur délégué de la CBL¹⁹⁰ :



¹⁸⁷ L'ECHO, « Pourquoi la Belgique connaît une nouvelle crise du lait », *L'ECHO*, 24 juillet 2015, <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/general/pourquoi-la-belgique-connait-une-nouvelle-crise-du-lait/9658067.html> (consulté le 15 juillet 2019).

¹⁸⁸ Entretien avec Monsieur Renaat Debergh.

¹⁸⁹ Jean-Marc CHAUMET, « La Chine fait trembler le monde du lait », *Alternatives Économiques*, numéro 352, décembre 2015, p. 45.

¹⁹⁰ Renaat DEBERGH, *Jaaroverzicht - aperçu annuel*, op. cit.

Ce graphique est intéressant car il nous fournit le point de vue de la CBL en ce qui concerne le prix du lait. On y voit quelles sont les bonnes et les mauvaises années (selon cette fédération sectorielle). Intéressons-nous un instant sur les coûts de production de lait.

Selon une étude réalisée par l'European Milk Board (EMB), une organisation laitière représentant les producteurs laitiers de différents États européens, produire un kg de lait en Belgique coûterait 0,4253€/kg.¹⁹¹ Ce qui est frappant dans ces résultats, c'est que le cours du

Coûts de production du lait et prix payés aux producteurs en 2017 dans six pays européens (en ct/kg)

Pays producteur	Allemagne	Belgique	Danemark	France	Luxembourg	Pays-Bas
Coûts de production (total sans les investissements nets)	41,81	42,53	38,74	45,14	42,62	42,01
Prix du lait	37,40	35,05	36,79	34,42	34,83	35,45
Part non couverte des coûts en ct/kg	-4,41	-7,48	-1,95	-10,72	-7,79	-6,56
Part non couverte des coûts en %	-11 %	-18 %	-5 %	-24 %	-18 %	-16 %

lait ne couvre à aucun moment les coûts de production, y compris durant les années considérées comme ‘bonnes’ par la CBL (depuis 2009). Alors, les chiffres de cette étude ont été présentés à André Blanjean, Gérant de Coferme, ainsi qu'à Renaat Debergh. Ceux-ci sont fort critiques concernant ces résultats. En effet, André Blanjean déclare :

Personne n'est d'accord avec le coût de production mais je pense aussi que personne n'est d'accord avec le chiffre publié par l'EMB. Si on écoutait ce syndicat, toutes les fermes seraient en faillite depuis très longtemps puisque comment pourrait-on tenir dix ans avec un prix moyen de 32 cents ? C'est le prix moyen de ces dix dernières années. Ils sont toujours là donc, c'est que le prix permet d'en vivre normalement.¹⁹²

Le Gérant de Coferme ajoute que la méthode de calcul de l'EMB ne prend pas en considération d'autres éléments :

[...] ce n'est pas seulement le lait qui est la recette. C'est aussi la viande qui est la recette. Il y a des veaux, des vaches de réforme et il y a encore aussi des primes de l'État, à peu près 5 cents. Donc, quand on prend l'ensemble des recettes, ce n'est pas le lait seulement qui fait le revenu. Alors, où est le prix de revient exact ? Je ne saurais pas le dire.¹⁹³

Un autre indice qui soutient l'idée que le coût de production est inférieur au montant avancé par l'EMB est lié au produit ‘C'est qui le Patron’, une brique de lait vendue à 1,05€ le litre. De cette somme, 0,38€ rémunère le producteur et il est considéré que cette somme « permet [à l'éleveur] de se payer convenablement ».¹⁹⁴ L'administrateur délégué de la CBL va dans le

¹⁹¹ EUROPEAN MILK BOARD (EMB), « Combien coûte la production de lait ? », EMB, 2^{ème} édition, 2019, p. 5 et p. 14.

¹⁹² Entretien avec Monsieur André Blanjean.

¹⁹³ *Ibid.*

¹⁹⁴ LA MARQUE DU CONSOMMATEUR, « Un lait bon et responsable qui rémunère son producteur au juste prix », <https://www.lamarqueduconsommateur.be/produits/lait/> (consulté le 16 juillet 2019).

même sens en disant que dans une moyenne, il y a toujours des acteurs qui sont situés au-dessus et d'autres sous cette moyenne et pense plutôt que le prix serait de 0,34 - 0,35€.

[...] j'ai travaillé [...] à l'Institut économique agricole. J'ai donc vu les comptabilités. Il y a des écarts dans les coûts de production qui sont énormes. [...]. Entre les 25% meilleurs producteurs de lait et les 25% les plus mauvais, ce qui représente tout de même 2 grands groupes, ce n'est pas 10%-10%, il y a un écart de production de 0,15€. Bon, avec un prix de lait 0,34€, 0,35€. La moyenne est là mais bon, il y a 50% qui sont en-dessous de la moyenne.¹⁹⁵

Pour conclure cette question sur la volatilité du cours du lait, on a pu apercevoir, en examinant les causes de la crise de 2015, que de nombreux paramètres impactent le cours réel du lait. Pour rappel dans le chapitre 2, en abordant les exportations européennes de 2018, on avait déjà observé certaines causes (la diminution de valeur du dollar US et néo-zélandais notamment). Par conséquent, on remarque qu'une multitude de facteurs, qui sont de nature différente, influencent le cours du lait. Plus que jamais, dans le secteur laitier, les réalités d'aujourd'hui ne sont pas celles de demain et il est donc difficile de faire des prédictions.

Cette situation est résumée par Philippe Burny de la façon suivante :

Il y a le gros problème de la volatilité des revenus et de l'incertitude complète du lendemain. Aucun agriculteur, de manière générale, ne peut prédire quel sera son revenu. On ne peut pas se lancer dans une production quelle qu'elle soit en ne sachant pas à quel prix on va pouvoir vendre. Donc, c'est quand même un peu curieux, un peu délicat pour un entrepreneur de devoir choisir cette production sans connaître l'essentiel, c'est-à-dire, à quel prix il va pouvoir vendre. On peut dire que c'est vrai pour toutes les entreprises mais il y a quand même des limites. Celui qui produit des automobiles, il peut quand même prédire à peu près avec une bonne certitude à quel prix il va vendre ses automobiles dans six mois ou dans un an. Pour le prix du lait, des céréales ou de la viande porcine, c'est tout à fait imprévisible, c'est tout à fait impossible. Donc il faut prendre des décisions économiques censées être rationnelles mais sans disposer de l'information adéquate. D'où certaines difficultés évidemment. Y compris d'ailleurs, il faut quand même le dire, pour les industries de transformation, pour les industries d'aval, parce qu'elles doivent quand même se fournir en matières premières.¹⁹⁶

De même, nous avons tenté de chiffrer le coût moyen de production d'un litre de lait. D'après nos recherches, on peut l'estimer à 0,34€/le litre.

Les Chinois investiront-ils en Wallonie pour assurer leur approvisionnement en lait ? Est-ce envisageable ?

Parmi les stratégies adoptées par les Chinois pour assurer leur approvisionnement en lait, il y a en effet une qui consiste à investir à l'étranger, dans des outils industriels. En effet :

Conscients que les efforts pour éléver la compétitivité du lait chinois et reconquérir le marché intérieur ne donneront des résultats que sur le long terme, les transformateurs chinois cherchent à développer leur chiffre d'affaires en utilisant les mêmes armes que les entreprises étrangères. Ainsi, une part croissante des importations chinoises provient d'entreprises contrôlées par des firmes nationales, à travers des investissements à l'étranger.¹⁹⁷

¹⁹⁵ Entretien avec Monsieur Renaat Debergh.

¹⁹⁶ Entretien avec Monsieur Philippe Burny.

¹⁹⁷ Jean-Marc CHAUMET, « Le secteur laitier chinois. Entre pression des importations et reprise en main interne », *op. cit.*, p. 106.

Ces dernières années, on a donc assisté à de nombreux investissements à capitaux chinois à travers le monde. Le tableau placé dans l'annexe n°9 recense une série d'entre eux.¹⁹⁸ En le consultant, on peut constater la répartition géographique des investissements (Australie ; Nouvelle-Zélande ; États-Unis ; France ; Israël) mais également les différents types de projets. Ces derniers pouvant être : des rachats de fermes ; des investissements dans des usines destinées à fabriquer de la poudre de lait ; ou encore des usines produisant du yogourt ; etc.¹⁹⁹ Selon Jean-Marc Chaumet, ces investissements à l'étranger poursuivent plusieurs objectifs :

L'objectif des entreprises laitières chinoises est quadruple : trouver du lait à un prix moins élevé qu'en Chine, vendre plus facilement des produits étiquetés « importés », donc considérés comme plus sûrs, sécuriser leurs approvisionnements et acquérir un savoir-faire et des marques.²⁰⁰

Par ailleurs, la nature des investissements se caractérisent elle aussi par une certaine diversité puisqu'on remarque dans ce même tableau aussi bien des acquisitions que des projets nouveaux dits « Greenfield ».²⁰¹ En ce qui concerne ces derniers, il semble opportun de s'arrêter un instant sur deux d'entre eux qui ont eu lieu en France.

1. Accord entre la coopérative Isigny-Sainte-Mère et Health & Happiness (ex-Biostime)

La coopérative laitière Isigny-Sainte-Mère est née en 1980, suite à la fusion de deux coopératives : Isigny-sur-Mer (créeée en 1932) et Sainte-Mère-Eglise (fondée en 1909).²⁰² Son siège est basé à Isigny-Sainte-Mère, dans le Calvados (Normandie). 220 millions de litres de lait produits par 628 éleveurs sont collectés annuellement avant d'être transformés en beurre, en fromage ou en poudre de lait infantile (chiffres de 2017).²⁰³ En 2018, son chiffre d'affaires était évalué à 411 millions d'euros, soit une progression de 10% par rapport à l'année précédente.²⁰⁴ 61% du chiffre d'affaires est réalisé à l'exportation (dont les deux tiers en Asie).²⁰⁵ La répartition des ventes par produit se décompose comme suit :

¹⁹⁸ Il n'est donc pas exhaustif car des projets, des accords ont été également réalisés dans d'autre pays européens tels que le Danemark, l'Irlande ou encore les Pays-Bas. Ce tableau ne les mentionne pas.

¹⁹⁹ Elizabeth GOOCH, Roger HOSKIN and Jonathan LAW, *op. cit.*, pp. 17-18.

²⁰⁰ Jean-Marc CHAUMET, *op. cit.*

²⁰¹ Elizabeth GOOCH, Roger HOSKIN and Jonathan LAW, *op. cit.*

²⁰² Site Internet de la Coopérative Isigny-Sainte-Mère : <http://www.isigny-ste-mere.com/> (consulté le 18 juillet 2019).

²⁰³ Daniel DELAHAYE, *Isigny-Sainte-Mère, l'excellence du terroir normand sur tous les continents*, Séminaires Aventures industrielles, L'École de Paris du management, en partenariat avec la Fabrique de l'Industrie et L'UIMM, 20 septembre 2018, p. 3.

²⁰⁴ Guillaume LE DU, « Coopérative. Isigny Ste Mère : champion du lait normand », *Ouest-France*, 13 avril 2019, <https://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/cooperative-isigny-ste-mere-champion-du-lait-normand-6307754> (consulté le 18 juillet 2019). En 2010, le chiffre d'affaires était de 200 millions d'euros.

²⁰⁵ *Ibid.*

Produits	Part du Chiffre d'affaires
Beurre	13%
Crème	9%
Fromage	16%
Lait infantile	62%

Tableau reproduit à partir des propos tenus par le Directeur général de la coopérative, Daniel Delahaye, dans le cadre d'un Séminaire²⁰⁶

Selon Daniel Delahaye, la poudre de lait infantile produite par la coopérative nourrirait, chaque jour, 2 millions de bébés.²⁰⁷

En 2013, Isigny-Sainte-Mère et l'entreprise chinoise Biostime (basée aujourd'hui à Hong Kong) décidaient de se lancer dans un partenariat. L'objectif de la coopérative était de trouver « un partenaire avec lequel établir une relation de longue durée afin de sécuriser les débouchés de [ses] producteurs ».²⁰⁸ En ce qui concerne Biostime, dans un contexte où le consommateur chinois se détournait des produits nationaux suite à la crise de la mélamine, le but souhaité était d'accroître « ses approvisionnements auprès de partenaires fiables aussi bien pour la qualité du lait que pour les volumes produits ».²⁰⁹ L'accord prévoyait plusieurs engagements :

- La construction d'une nouvelle usine qui allait porter la capacité de production de lait infantile de la coopérative à 50.000 tonnes (contre 20.000 tonnes précédemment). Cette usine a été inaugurée en 2015 et un tiers de la production est destiné à Biostime²¹⁰ ;
- Cet outil industriel, estimé à 65 millions d'euros, serait financé à hauteur de 2/3 par la coopérative et d'1/3 par le partenaire asiatique ;
- L'entrée dans le capital de la coopérative (à hauteur de 20%) de la société chinoise, en tant qu'adhérent non coopérateur (+ un siège au conseil d'administration) ;
- L'entreprise Biostime s'engage à acheter les produits de la coopérative pendant une période de 15 ans.

Cinq années plus tard, les résultats de la coopérative sont positifs. Nous avons effectivement déjà mentionné la hausse du chiffre d'affaires ainsi que la part des exportations dans le total des ventes. Mais il faut ajouter à cela les créations d'emplois (250) entre 2015 et 2018 ainsi

²⁰⁶ Daniel DELAHAYE, *op. cit.*

²⁰⁷ *Ibid.*

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 7.

²⁰⁹ *Ibid.*

²¹⁰ Claire GARNIER, « La coopérative Isigny Sainte-Mère inaugure sa nouvelle usine de poudre de lait infantile », *L'Usine Nouvelle*, 12 juin 2015, <https://www.usinenouvelle.com/article/la-cooperative-isigny-sainte-mere-inaugure-sa-nouvelle-usine-de-poudre-de-lait-infantile.N335059> (consulté le 19 juillet 2019).

que les résultats financiers qui semblent satisfaire toutes les parties. En effet, d'après le Directeur général :

Nos résultats financiers nous ont permis de rémunérer les éleveurs environ 10 % de plus que la plupart de nos concurrents. En 2017, nous leur avons, de surcroît, versé un “treizième mois”. Quant aux salariés, ils ont bénéficié, en 2017, d'un quatorzième et d'un quinzième mois. Au total, un tiers du résultat est distribué et les deux autres tiers sont recapitalisés pour faire face aux futurs investissements.²¹¹

Bien sûr, ces bons résultats ne sont pas tous directement liés au partenariat avec l'acteur chinois étant donné que la coopérative est active sur d'autres segments, sur d'autres marchés. Néanmoins, un signe démontrant que cet accord semble être une « success story » est l'annonce d'une nouvelle usine de poudre de lait infantile prévue pour 2020 qui produira annuellement 25.000 tonnes et qui permettra la création de nouveaux emplois (120).²¹² En septembre 2018, Daniel Delahaye déclarait sur ce projet :

La demande pour nos produits est telle que nous avons du mal à la satisfaire. Notre nouvelle usine fonctionne depuis trois ans maintenant et elle est déjà saturée. Nous envisageons de construire une deuxième unité sur le même modèle, car nous ne pouvons pas laisser nos clients en souffrance... Cette nouvelle usine devrait être opérationnelle d'ici dix-huit mois. L'objectif est d'accroître nos ventes en Chine, mais aussi dans le reste du monde.²¹³

2. Accord entre la coopérative Sodiaal et Synutra

Fondée en 1990, Sodiaal est la plus grande coopérative laitière de France et la 3^{ème} d'Europe. En 2017, son chiffre d'affaires était de 5,1 milliards d'euros. Cette même année, 4,7 milliards de litres de lait produits par 11.764 éleveurs ont été collectés.²¹⁴ En 2012, Sodiaal signait un accord avec la société chinoise Synutra (3^{ème} groupe chinois de produits laitiers infantiles à l'époque) qui prévoyait la construction d'une usine à Carhaix (Bretagne) – estimée à 170 millions d'euros et entièrement financée par l'entreprise chinoise – capable de fabriquer 100.000 tonnes de poudre de lait.²¹⁵ L'ensemble de la production de cet outil était destiné au seul marché chinois.²¹⁶ En ce qui concerne la coopérative, celle-ci s'engageait alors à approvisionner l'usine en matières premières, soit 288 millions de litres de lait.²¹⁷ L'usine de Synutra France fut inaugurée en grande pompe en septembre 2016 et dans le même temps,

²¹¹ Daniel DELAHAYE, *op. cit.*, p. 8.

²¹² Guillaume LE DU, « Une nouvelle usine de poudre de lait infantile pour Isigny Sainte-Mère », *Ouest-France*, 06 avril 2019, <https://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/une-nouvelle-usine-de-poudre-de-lait-infantile-pour-isigny-sainte-mere-5677837> (consulté le 20 juillet 2019).

²¹³ Daniel DELAHAYE, *op. cit.*

²¹⁴ Site Internet de la Coopérative Sodiaal : <https://www.sodiaal.fr/> (consulté le 20 juillet 2019).

²¹⁵ Adrien CAHUZAC, « Synutra, le géant chinois assoiffé de lait français », *L'Usine Nouvelle*, 03 octobre 2016, <https://www.usinenouvelle.com/article/synutra-le-geant-chinois-assoiffe-de-lait-francais.N444162> (consulté le 21 juillet 2019).

²¹⁶ AFP, « Un groupe chinois inaugure une usine de poudre de lait en France », *RTBF*, 28 septembre 2016, https://www.rtbf.be/info/economie/detail_un-groupe-chinois-inaugure-une-usine-de-poudre-de-lait-en-france?id=9416236 (consulté le 22 juillet 2019). En 2016, 200 personnes travaillaient sur ce site et il était annoncé que ce nombre augmenterait à 350 pour la fin de l'année 2017.

²¹⁷ *Ibid.*

le groupe chinois annonçait d'autres projets et d'autres accords sur le territoire de l'Hexagone.²¹⁸ Par exemple, on peut citer celui avec la coopérative 'Les Maîtres laitiers du Cotentin', basée dans le Département de la Manche. Cette coopérative a inauguré une nouvelle usine en septembre 2017 dont le coût était évalué à 116 millions d'euros (la moitié étant financée par la Banque européenne d'investissement).²¹⁹ Un tiers de l'usine était destinée à produire chaque année 690 millions de briquettes de 20 cl de lait infantile pour Synutra qui les distribuerait ensuite en Chine.²²⁰ L'accord était prévu pour une durée de 11 ans.²²¹

Mais rapidement, il s'est avéré que Synutra présentait des problèmes financiers. Les dettes fournisseurs ont explosé, passant de 11 millions d'euros en mars 2016 à 38 millions un an plus tard.²²² La raison avancée était que les prévisions de ventes du groupe asiatique étaient inférieures aux attentes. Par conséquent, seule la moitié des 288 millions de litres devant être fournie par Sodiaal ont été réalisées.²²³ La coopérative 'Les Maîtres laitiers du Cotentin' rapportait un résultat similaire puisque « selon le syndicat FO (...), les envois de briquettes étaient de 70 conteneurs par semaine contre 120 initialement prévus ».²²⁴ Dans ce contexte, les conséquences ont été négatives pour les deux coopératives. Aujourd'hui, Sodiaal a annoncé avoir repris une partie des activités de l'usine de Carhaix (celles de transformation, le laboratoire mais aussi les contrats de travail de 180 employés).²²⁵ Notons que Synutra « demeure client de Sodiaal dans cette nouvelle configuration ».²²⁶ En ce qui concerne 'Les Maîtres laitiers du Cotentin', la société chinoise a rompu le contrat unilatéralement le 31 août

²¹⁸ Adrien CAHUZAC, *op. cit.*

²¹⁹ Claire GARNIER, « Les Maîtres laitiers du Cotentin inaugurent l'usine de Méautis », *L'Usine Nouvelle*, 18 septembre 2017, <https://www.usinenouvelle.com/article/les-maitres-laitiers-du-cotentin-inaugurent-l-usine-de-meautis.N587883> (consulté le 22 juillet 2019).

²²⁰ *Ibid.*

²²¹ *Ibid.*

²²² Costie PRUILH, « MLC et Sodiaal réagissent face au désengagement de Synutra », *Revue Laitière Française (RLF)*, 25 septembre 2018, <https://www.rlf.fr/actualites/mlc-et-sodiaal-reagissent-face-au-seengagement-de-synutra:ZWNHQX28.html> (consulté le 24 juillet 2019). À en croire le site societe.com, cette même dette était évaluée à presque 58 millions d'euros au 31 décembre 2017 : <https://www.societe.com/bilan/synutra-france-international-751779422201712311.html>

²²³ REVUE DE PRESSE DU 14 SEPTEMBRE 2018, « Synutra et le marché du lait infantile : de la poudre aux yeux ? », *Agrobiosciences*, 14 septembre 2018, <http://www.agrobiosciences.org/agriculture-115/article/synutra-et-le-marche-du-lait-infantile-de-la-poudre-aux-yeux#.XU14Hmfimk4> (consulté le 24 juillet 2019).

²²⁴ *Ibid.*

²²⁵ SODIAAL (Communiqué), « La coopérative Sodiaal reprend les activités de transformation du site Synutra de Carhaix et accélère son développement sur le segment porteur des laits infantiles », Paris, 12 mars 2019, <https://www.sodiaal.fr/SodiaalFR/CMS/Files/CP%20synutra-120319.pdf> (consulté le 24 juillet 2019).

²²⁶ *Ibid.*

2018, soit un an après la conclusion de l'accord.²²⁷ Aujourd'hui, la coopérative souhaite poursuivre le développement de ses exportations en cherchant de nouveaux débouchés, en ciblant des régions telles que le Moyen-Orient, l'Afrique sans fermer la porte à un éventuel nouveau distributeur chinois.²²⁸

Ce type de projet pourrait-il voir le jour en Wallonie ?

Au travers de ces deux exemples, on distingue clairement que le choix du partenaire est fondamental. On a pu apercevoir que le partenariat entre la coopérative normande et Biostime (sous forme d'alliance capitalistique) semble être une réussite. Au bout de trois ans, l'usine est déjà saturée et une nouvelle ligne de production ouvrira en 2020 pour répondre à une demande poursuivant sa croissance. Certains critiqueront sans doute le fait que l'entreprise chinoise détienne désormais 20% du capital de la coopérative et/ou sa présence au sein du conseil d'administration (un siège sur quinze). Mais *a contrario*, cette décision peut être interprétée comme un engagement fort de part de la société chinoise qui poursuivrait l'objectif d'assurer son approvisionnement de poudre de lait infantile (selon le Directeur général de la coopérative). De plus, il faut garder à l'esprit que dans cette coopérative, la règle 'un homme, une voix' s'applique.²²⁹ Dès lors, on peut affirmer que l'influence et le pouvoir de l'entreprise asiatique restent, à ce stade, limités. Avec l'exemple de Synutra, on a remarqué, en revanche, que les coopératives laitières qui ont noué des accords avec cette entreprise sont aujourd'hui dans l'incertitude. Certains engagements n'ont pas été respectés et si on se réfère à la coopérative 'Les Maîtres laitiers du Cotentin', des dépenses importantes avaient été effectuées pour construire une usine. Le risque est donc bien présent et ces exemples nous ont démontré à quel point il est important de connaître parfaitement son partenaire commercial.

En supposant qu'on ait identifié un partenaire fiable et solvable, ce type de projet pourrait-il voir le jour en Belgique ? La question a été posée à Renaat Debergh. L'Administrateur délégué de la CBL n'y croit pas. Il évoque la taille du marché de notre pays et fait notamment référence à un partenariat entre les Néerlandais de FrieslandCampina et des industriels chinois :

Je pense que nos groupes laitiers ne sont pas assez grands pour ça. Ils ne vont pas prendre des projets comme ça. Ils vont exporter et ça va représenter un faible pourcentage de leurs

²²⁷ Sandrine BOSSIÈRE, « Maitres laitiers du Cotentin : le chinois Synutra rompt le contrat », *L'Agriculteur Normand*, 06 septembre 2018, <http://www.agriculteur-normand.com/actualites/maitres-laitiers-du-cotentin-le-chinois-synutra-rompt-le-contrat:WPEH7HCQ.html> (consulté le 24 juillet 2019).

²²⁸ Guillaume LE DU, « Maîtres Laitiers du Cotentin tente de « digérer » l'épisode Synutra », *Ouest-France*, 19 septembre 2018, <https://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/maitres-laitiers-du-cotentin-tente-de-digerer-l-episode-synutra-5975597> (consulté le 24 juillet 2019).

²²⁹ Daniel DELAHAYE, *op. cit.*, p. 13.

exportations. FrieslandCampina a eu une joint-venture avec des Chinois et ça a été un échec. Ils ont aussi perdu 30 millions d'euros. Ok, pour FrieslandCampina, ils ont beaucoup perdu mais ça va encore. Mais chez nous, si Milcobel ou La Laiterie des Ardennes perdent 30 millions d'euros, ce n'est pas digérable pour eux.²³⁰

André Blanjean, Responsable de Coferme, affiche une certaine méfiance et précise qu'il est difficile de vérifier les capacités industrielles d'acteurs économiques provenant de pays lointains.²³¹ Néanmoins, bien qu'il soit conscient de la modeste taille de sa coopérative laitière, il reste ouvert quant à une éventuelle rencontre avec des industriels :

Si quelqu'un vient me voir avec un projet industriel, on va essayer de les accompagner, d'être un partenaire potentiel si on voit qu'il y a un potentiel pour nous. On sait bien qu'on ne sera pas les seuls. On ne justifiera jamais à nous tout seul un outil. Ça c'est certain. Les 60 millions de litres ne peuvent pas justifier un outil. On ne peut pas non plus mettre tous ses œufs dans le même panier. Alors qu'est-ce qui fait l'intérêt de Coferme vis-à-vis d'un investisseur extérieur ? C'est que pour l'instant, on n'a pas d'outil. Notre lait est libre, entre guillemets, d'outil. Donc, on pourrait éventuellement rentrer dans un nouvel outil. C'est ça qui fait encore aujourd'hui notre attrait vis-à-vis d'un intervenant extérieur [...].²³²

André Blanjean précise qu'il ne considère pas le développement futur de Coferme au travers les exportations car la taille de l'entreprise n'est pas suffisamment importante. Il pense que ce sont essentiellement des produits de niche valorisant le lait qui permettront aux petites organisations de croître :

J'ai beaucoup de mal à imaginer, à notre niveau, qu'on puisse être producteur de lait pour ces pays-là. Ce n'est pas au travers de ce type de projet que je vois l'avenir de Coferme. Je vois surtout les produits de niche. On peut répondre à des produits de niche, à des appels comme celui de 'C'est qui le Patron' et c'est peut-être là qu'on peut faire des bonus à nos agriculteurs.²³³

Notons qu'il aurait été intéressant de connaître la position de Solarec (filiale de La Laiterie des Ardennes) concernant cette question.

Chiffres sur les exportations wallonnes et exemples d'entreprises laitières wallonnes qui exportent en Chine (et/ou dans d'autres pays d'Asie)

Si on se concentre à présent sur les exportations wallonnes réalisées en 2018, on peut observer dans un rapport de la Région wallonne qu'elles sont évaluées à environ 765 millions d'euros.²³⁴ Ce montant se décompose de la façon suivante :

²³⁰ Entretien avec Monsieur Renaat Debergh.

²³¹ Entretien avec Monsieur André Blanjean.

²³² *Ibid.*

²³³ *Ibid.*

²³⁴ SERVICE PUBLIC DE WALLONIE – DGO3 – DPA (Direction de la Politique agricole) / DAEA (Direction de l'Analyse économique agricole), « Tableau de bord du suivi des marchés animaux », 08 mai 2019 (dernière modification), <https://agriculture.wallonie.be/dashboards> (consulté le 26 juillet 2019), p. 2.

EXPORTATIONS WALLONNES	Parts de marché (valeur commerciale de 2018) Lait et crème (93.481.682 €)			[comparée à celle de 2017] Lait en poudre (130.857.838 €)		
	Destination	2018	2017	Destination	2018	2017
France	33,55 %	▲ [+4,1%]		ASIE	47,23 %	▼ [-4,9%]
Pays-Bas	20,49 %	▲ [+5,0%]		AFRIQUE	15,45 %	▲ [+5,8%]
Italie	20,03 %	▼ [-27,0%]		Pays-Bas	8,30 %	▼ [-47,3%]
Allemagne	9,81 %	▼ [-59,7%]		Italie	7,91 %	▼ [-51,7%]
Luxembourg	6,77 %	▼ [-40,6%]		France	5,59 %	▼ [-25,6%]
AFRIQUE	4,13 %	▲ [+2786,1%]		Royaume-Uni	4,22 %	▲ [+92,3%]
ASIE	3,11 %	▲ [+476,7%]		Allemagne	3,34 %	▲ [+39,1%]
Serbie	1,22 %	▲ [+208,7%]		Pologne	2,27 %	▲ [+5,1%]
RESTE DU MONDE	0,88 %			RESTE DU MONDE	5,70 %	
Beurre (419.056.647 €)			Fromages (121.662.846 €)			
Destination	2018	2017	Destination	2018	2017	
France	37,30 %	▼ [-6,9%]	Pays-Bas	42,99 %	▲ [+20,3%]	
Pays-Bas	16,16 %	▼ [-17,6%]	France	24,58 %	▲ [+33,5%]	
Allemagne	13,85 %	▼ [-27,8%]	Luxembourg	15,06 %	▲ [+4,2%]	
ASIE	10,86 %	▲ [+11,7%]	Allemagne	12,11 %	▲ [+7,3%]	
Italie	8,48 %	▼ [-26,4%]	ASIE	2,28 %	▲ [+3,8%]	
Espagne	2,56 %	▼ [-12,7%]				
Danemark	1,60 %	▼ [-27,1%]				
Portugal	1,54 %	▼ [-18,4%]				
RESTE DU MONDE	7,67 %		RESTE DU MONDE	2,98 %		

Comme pour les données chiffrées à l'échelle nationale, on remarque que les principaux clients du secteur laitier wallon sont les États européens et principalement les pays limitrophes. Par exemple, en ce qui concerne nos exportations de fromages, nos voisins captent 95% de celles-ci et en Asie, si on examine la carte 1.4. située dans l'annexe n°10, on voit que notre unique client est le Japon. De même, presque toutes nos ventes à l'étranger de lait et de crème sont destinées à des clients européens. Si on examine les exportations de beurre, on peut tirer plusieurs enseignements. *Primo*, elles représentent 55% (plus de 419 millions d'euros) de la valeur totale des exportations de notre secteur laitier. *Secundo*, 10% des exportations de beurre sont expédiées vers l'Asie. Le beurre wallon est notamment présent en Chine, en Corée du Sud, au Japon, au Vietnam, en Thaïlande, en Malaisie, aux Philippines et en Indonésie. *Tertio*, en 2019, les ventes à destination de la Chine devraient croître si on se rappelle de ce que nous avions mentionné dans le chapitre précédent (hausse de 11% des exportations de beurre européen à destination de la Chine sur la période janvier – mai 2019). Enfin, concernant les exportations de lait en poudre, plus de 68% sont destinées à la grande exportation. L'Asie représente à elle seule 47,23%. Là, notre région expore vers les États que nous avons cités précédemment. Parmi ceux-ci, les principaux acheteurs sont l'Indonésie (qui est le principal importateur de lait en poudre wallon au niveau mondial), la Thaïlande et les Philippines. Notons que dans le tableau, pour chacun des produits laitiers, nous pouvons apercevoir des évolutions, des écarts importants par rapport à l'année 2017. Ceci démontre une nouvelle fois le caractère volatil de ce secteur.

Exporter des produits d'origine animale destinés à la consommation humaine nécessite de respecter un certain nombre de procédures bien précises que nous ne détaillerons pas ici. En ce qui concerne la pénétration du marché chinois par nos entreprises laitières, il y a quelques années, les autorités chinoises ont visité certaines de nos usines. En effet, selon Renaat Debergh :

Les Chinois sont venus en 2014 pour inspecter nos usines, j'y étais. Ils ont été chez Solarec, dans une usine de Milcobel aussi et peut-être encore une autre. Bon, on a bien expliqué notre système de conservation et de contrôle de la qualité. Sans oublier l'AFSCA. Ça a fait une bonne impression et voilà, on a pu exporter vers la Chine, il n'y avait pas de problèmes.²³⁵

De plus, pour pouvoir exporter ses produits laitiers en Chine (mais également ailleurs en Asie), « il y a une liste fermée et il faut être repris dessus. L'AFSCA exige qu'on ait une procédure qu'il faut respecter ».²³⁶ Notons que chaque entreprise doit disposer d'un certificat d'agrément qui est limité dans le temps, à savoir 4 ans.²³⁷ Cela signifie qu'il faut régulièrement renouveler cet agrément si une société souhaite continuer d'exporter vers cet État asiatique. Sur le site de l'AFSCA, on trouve effectivement un onglet « Etablissements agréés pour l'exportation » mais malheureusement, nous n'avons pas accès à ces données. Cela a rendu la tâche plus compliquée pour identifier les entreprises wallonnes qui exportent en Chine.

Solarec

Solarec est une filiale de La Laiterie des Ardennes (elle détient 86% du capital) qui emploie 400 personnes.²³⁸ Située à Recogne, dans la province du Luxembourg, elle rassemble 2.000 coopérateurs-producteurs et transforme chaque année plus de 1.250 millions de litres de lait pour fabriquer : de la poudre de lait ; du beurre ; du lait stérilisé.²³⁹ En 2018, l'entreprise réalisait un chiffre d'affaires de 508 millions d'euros. En 2020, une nouvelle usine devrait être inaugurée dans la région de Baudour (Hainaut). Elle emploiera 50 personnes et parmi les produits qui y seront fabriqués, citons un fromage de type mozzarella qui servira à la

²³⁵ Entretien avec Monsieur Renaat Debergh.

²³⁶ *Ibid.*

²³⁷ AFSCA, « Produits d'origine animale pour la consommation humaine - Instructions», 08 juin 2018, http://www.afsca.be/exportationpaysliers/origineanimaleconsommationhumaine/chine/lait/_documents/20180608_RICN0101_juin2018.pdf (consulté le 27 juillet 2019).

²³⁸ Guy VAN DEN NOORTGATE, « Destination Asie », *Trends-Tendances*, 21 février 2019, p. 64. Dans une autre interview réalisées par Trends-Tendances en juillet 2018, Jean-Marie Thomas déclarait au sujet du fromage qui y sera produit : « Il s'agit d'une pâte filée dont la demande est grandissante en Asie, au Japon, en Corée, en Chine et au Vietnam ». Robert VAN APELDOORN, « Cette entreprise va débourser 40 millions pour produire de la mozzarella wallonne », *Trends-Tendances*, 14 juin 2018, p. 15.

²³⁹ *Ibid.* Pour rappel, la Wallonie produit environ 1.240 millions de litres de lait. Solarec transforme donc l'équivalent de la production totale de lait de notre région. Mais il convient de mentionner qu'une part des coopérateurs-producteurs sont flamands.

préparation de pizzas ou de paninis.²⁴⁰ Le montant total de l'investissement est chiffré à 40 millions d'euros. Il semblerait que la production de cette usine sera destinée au marché de l'exportation. En effet, dans une interview du Directeur général (Louis Ska) et du Responsable commercial (Jean-Marie Thomas) de Solarec, réalisée par le magazine Trends-Tendances, nous pouvons lire :

Nous nous adressons donc au marché *B to B*. L'idée est en fait de commercialiser soit des blocs d'une dizaine de kilos soit du râpé prêt à l'emploi, sur un marché en pleine croissance notamment en Europe ou dans les pays asiatiques, principalement le sud-est asiatique.²⁴¹

Pour réaliser cette étude, des tentatives de prise de contact ont été entreprises pour obtenir davantage d'informations (part du chiffre d'affaires réalisée à l'exportation, quantité exportée en Asie, etc.). Malheureusement, celles-ci sont restées vaines. Néanmoins, selon nos recherches, nous apprenons que le Sud-Est asiatique capte « 80% de [leurs] exportations de poudres de lait hors Europe ».²⁴² On le voit, Solarec exporte une partie de ses produits en Asie et « va faire son entrée dans la production de fromage, avec de grands espoirs à l'exportation ».²⁴³ En ce qui concerne la Chine, d'après Renaat Debergh, cette entreprise y exporte du lait en poudre.²⁴⁴ Notons que Solarec participe régulièrement au Salon International de l'Alimentation (SIAL-China) qui se déroule à Shanghai depuis plusieurs années. Il s'agit de l'un des plus grands événements dédiés à l'industrie agroalimentaire. Le prochain aura lieu en mai 2020 et l'entreprise y sera, une nouvelle, fois présente.²⁴⁵ Ceci constitue un indicateur supplémentaire que Solarec cherche à se développer davantage sur ce marché. En ce qui concerne les autres pays d'Asie, on peut apercevoir dans l'annexe n°11 que Solarec est agréé pour exporter en Indonésie et en Malaisie.²⁴⁶ Considérant les données chiffrées sur les exportations wallonnes, il semblerait que le principal client asiatique de la laiterie luxembourgeoise soit l'Indonésie. Selon un article de presse, c'était déjà le cas en 2014.²⁴⁷

²⁴⁰ Guy VAN DEN NOORTGATE, *op. cit.*

²⁴¹ *Ibid.*

²⁴² *Ibid.*

²⁴³ Robert VAN APELDOORN, *op. cit.*

²⁴⁴ Entretien avec Monsieur Renaat Debergh.

²⁴⁵ SIAL CHINA : <http://www.sialchina.com/suppliers/category/Milk-powder> (consulté le 27 juillet 2019).

²⁴⁶ AFSCA, « Listes d'établissements agréés pour l'exportation de produits d'origine animale destinés à la consommation humaine », 06 août 2019 (dernière mise à jour), <http://www.afsca.be/professionnels/exportation/produitsorigineanimale/etablissements/> (consulté le 10 août 2019).

²⁴⁷ Jean-Marc DERLET, « La laiterie Solarec peut continuer à exporter en Chine », *L'Avenir*, 06 mai 2014, https://www.lavenir.net/cnt/dmf20140505_00471628 (consulté le 28 juillet 2019).

D'autres laiteries disposent-elles d'un outil adapté pour pouvoir exporter du lait en poudre en Chine ou ailleurs dans le monde ?

En parcourant les chiffres sur les exportations wallonnes, nous avons aperçu que les exportations de lait en poudre vers la chine étaient évaluées à un montant inférieur à 6 millions d'euros (voir carte 1.2. située dans l'annexe n°10). En 2018, le prix moyen de la tonne de poudre de lait écrémé était de 1.500€/tonne.²⁴⁸ Sachant que 10 litres de lait sont nécessaires pour fabriquer 1 kilo de poudre de lait écrémé, cela signifierait que 40 millions de litres de lait doivent être récoltés et transformés pour pouvoir exporter une quantité évaluée à 6 millions d'euros, soit 4.000 tonnes de poudre de lait écrémé. En Wallonie, la deuxième laiterie la plus importante est celle de Walhorn, qui collecte environ 500 millions de litres de lait.²⁴⁹ En ce qui concerne les autres acteurs, on retrouve essentiellement des petites structures (qui, parfois, ne disposent pas d'outil) comme Coferme qui, pour rappel, collecte un total de 60 millions de litres de lait par an, ou encore Socabel (Marche-en-Famenne) qui a collecté 100 millions de litres de lait en 2018.

Corman

Installée à Limbourg (province de Liège), cette entreprise, qui est une filiale du groupe français Savencia depuis 1992, produit du beurre commercialisé sous les marques Carlsbourg, Balade, etc. En 2018, Corman occupait 426 personnes et son chiffre d'affaires était évalué à 484,15 millions d'euros. Au niveau des exportations à destination de l'Asie, la société est présente en Chine mais c'est surtout l'Indonésie qui constitue leur principal client. En 2016, Jean-Marc Schevenels, Directeur Foodservice et Supply Chain, déclarait : « l'Indonésie est actuellement notre deuxième plus important marché à l'extérieur de l'Union européenne et notre marché principal d'exportation en Asie, même avant la Chine ».²⁵⁰ Cela fait plus de 30 ans qu'ils exportent à destination de l'archipel indonésien.²⁵¹

Dans cette section, nous avons aperçu que la présence des entreprises wallonnes en Chine est relative mais qu'elles exportent aussi dans d'autres pays de cette région du globe. De même, nous nous sommes questionnés sur la capacité de nos industries à exporter des

²⁴⁸ CONFÉDÉRATION BELGE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE (CBL), *op. cit.*, p. 50. Ce calcul n'est qu'une simulation pour mettre en évidence la quantité de lait en litre nécessaires. Pour rappel, la Belgique n'a exporté que 1.440 tonnes de poudres de lait écrémé en 2018 (annexe n°8). Cela représente donc approximativement 15 millions de litres transformés.

²⁴⁹ Site Internet de la Laiterie de Walhorn : <https://www.lactel.be/fr/laiterie-de-walhorn> (consulté le 28 juillet 2019).

²⁵⁰ FEVIA (Communiqué), « Mission économique en Indonésie : Grand potentiel d'exportation pour l'alimentation belge », Bruxelles, 11 mars 2016, <https://www.fevia.be/fr/presse/mission-economique-en-indonesie-grand-potentiel-d-exportation-pour-lalimentation-belge> (consulté le 29 juillet 2019).

²⁵¹ *Ibid.*

volumes importants de lait en poudre à destination de l'Empire du milieu. En effet, face à des pays producteurs tels que la Nouvelle-Zélande ou la France, nos laiteries disposent-elles d'un outil suffisant ? Et concernant les autres produits dont la valeur ajoutée est plus importante (beurre, fromage), notre région est-elle mieux armée pour gagner des parts de marché ? Après avoir parcouru le cas de la société Corman, il semblerait que nous disposions d'atouts. En ce qui concerne Solarec, nous avons aperçu, en découvrant qu'une nouvelle usine est actuellement en construction, qu'elle prépare l'avenir en ciblant les exportations de fromages. Le fromage et le beurre, rappelons-nous, ce sont deux produits laitiers pour lesquels les importations chinoises et des pays du Sud-Est asiatique devraient croître au cours des prochaines années (*supra*).

Menaces identifiées

Notre analyse nous a permis d'identifier quelques menaces qui peuvent impacter négativement le développement de nos entreprises laitières, désireuses d'accroître leurs exportations à destination de la Chine.

1. Diminution du nombre de producteurs wallons

Bien qu'on remarque que la production laitière et le rendement par vache augmentent chaque année, on assiste à une diminution constante du nombre d'éleveurs depuis plusieurs décennies. Jusqu'à présent, cela n'a pas impacté la disponibilité en matière première. Les industries actives dans la transformation laitière sont encore capables de s'approvisionner en quantité suffisante. Mais pour combien de temps encore ? Y aura-t-il suffisamment de producteurs demain ? Comment peut-on convaincre les jeunes de se lancer dans ce secteur ? Ce sont les grandes interrogations aujourd'hui. Et pourtant, nous avons vu que le secteur semble avoir un avenir en Wallonie. Nous avons effectivement passé en revue certains de nos atouts et les débouchés possibles. Mais comment rassurer l'éleveur qui exercera ses activités dans un marché compétitif qui se caractérise par des prix volatils ? Et comment peut-il capter une part plus importante de la valeur ajoutée ? Sur ce dernier point, les produits de niche semblent être une partie de la solution. Tout comme le fait d'être membre d'une coopérative transformant le lait en produits à haute valeur ajoutée (avant de l'exporter par exemple). À condition que cette dernière redistribue une part importante de ses bénéfices à ses coopérateurs-producteurs.

2. La volatilité du cours du lait

Ce point a déjà fait l'objet d'une analyse plus importante. Rappelons simplement que les acteurs du secteur laitier évoluent désormais dans un marché mondialisé ultra compétitif et que le cours du lait, influencé par une multitude de facteurs, évolue très rapidement et peut donc parfois être inférieur au seuil de rentabilité.

3. Le contrôle sanitaire

À l'instar du secteur pharmaceutique, l'industrie laitière doit mettre en place des procédures de contrôle qualité optimales, à la pointe, afin d'éviter des crises sanitaires. Sur ce point, le Directeur général de la coopérative Isigny-Sainte-Mère rapportait :

La fabrication du lait infantile est particulièrement délicate. Le moindre problème de contamination peut avoir des conséquences dramatiques. Nous procémons, bien sûr, à de nombreux contrôles. Ceux-ci sont faits sur la base de lois statistiques, car on ne peut évidemment pas ouvrir chaque boîte de lait. Il nous faut exercer une vigilance de tous les instants, faire en sorte que le service de production et le service qualité travaillent quotidiennement ensemble, briefer régulièrement le personnel sur les procédures de nettoyage... Tout doit être parfaitement contrôlé [...].²⁵²

Ce contrôle n'est pas toujours évident à mettre en œuvre étant donné que certains composants sont importés par exemple. Dans le cas d'Isigny-Sainte-Mère, la coopérative dispose « d'un service d'audit qui se rend régulièrement chez [leurs] fournisseurs ».²⁵³ Sur base de cet exemple, on peut déduire que même si le risque 0 n'existe pas, les entreprises laitières doivent tout mettre en œuvre pour s'en approcher et éviter ainsi des crises sanitaires. Ces dernières ne concernent pas uniquement des États tels que la Chine. Elles peuvent toucher toutes les entreprises, peu importe leur taille et leur origine. En effet, en France, à la fin de l'année 2017, Lactalis était sous le feu des projecteurs suite à la contamination aux salmonelles de lait infantile produit par le groupe laitier.²⁵⁴

4. Choix du distributeur

On l'a évoqué en abordant le cas Synutra, l'identification d'un distributeur, d'un partenaire commercial est une étape fondamentale lorsqu'une entreprise désire exporter une part de sa production. Ce partenaire doit, bien entendu, être fiable, fort financièrement, bien implanté sur le marché chinois (dans notre cas), etc. Les différences culturelles et la distance importante entre les deux États constituent des éléments qui peuvent rendre la tâche plus difficile quant au choix du distributeur. Pour réduire cette difficulté, il semble opportun de travailler, de collaborer avec des équipes présentes sur place qui peuvent apporter leur soutien

²⁵² Daniel DELAHAYE, *op. cit.*, p. 4.

²⁵³ *Ibid.*

²⁵⁴ AFP, « Lait infantile contaminé aux salmonelles : Lactalis soupçonné de négligence », *Le Point*, 09 janvier 2019, https://www.lepoint.fr/societe/lait-infantile-contamine-aux-salmonelles-lactalis-soupconne-de-negligence-09-01-2019-2284455_23.php (consulté le 09 août 2019).

aux industriels wallons. Pensons par exemple aux Conseillers économiques et commerciaux de l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEX). En Chine, il y a en 3 (pour 6 bureaux) qui sont répartis dans les villes de Pékin, de Shanghai, de Shenzhen, de Hong-Kong, de Wuhan et de Canton (Guangzhou). Le travail effectué par leurs équipes pourra peut-être permettre aux entreprises laitières de Wallonie d'identifier un partenaire commercial solide. Notons également qu'un expert de l'AFSCA a été mandaté et est hébergé à l'ambassade belge, à Pékin : « sa mission permettra d'épauler les entreprises belges dans leurs démarches de compréhension de l'environnement réglementaire chinois, et d'enregistrement de leurs produits ».²⁵⁵

5. Volonté de la Chine de reprendre le contrôle, de développer sa production

Depuis plusieurs années, la Chine multiplie ses efforts pour relancer sa production nationale, pour développer des produits de qualité et pour rassurer le consommateur en ce qui concerne les questions sanitaires.²⁵⁶ De plus, afin de limiter sa dépendance aux produits importés, Pékin impose des contraintes de plus en plus fortes qui risquent de décourager certaines entreprises exportatrices. En effet, selon Jean-Marc Chaumet :

Les autorités restent cependant accrochées à leur politique d'un niveau d'importations agricoles « approprié », comme mentionné dans la synthèse du XIII^e plan quinquennal. Les réglementations sanitaires visant à renforcer la sécurité des produits importés se succèdent, donnant un levier d'action important aux autorités chinoises pour limiter et contrôler l'entrée des produits étrangers sur leur sol. Le protectionnisme, avec comme objectif de freiner la dépendance chinoise, passe donc par des barrières non tarifaires et notamment l'application des procédures. Nous citons, par exemple, l'agrément plus complexe que prévu des transformateurs laitiers états-uniens, ou les durées étrangement longues en 2016 pour l'actualisation des listes d'entreprises européennes agréées pour le lait liquide.²⁵⁷

Au sujet de la poudre de lait infantile, il ajoute :

[...] les importations comme la fabrication de poudres de lait infantile en Chine pourraient être affectées en 2018 par la nouvelle réglementation chinoise, prise pour clarifier le marché où se concurrencent plus de 2 000 marques. À partir du 1^{er} janvier 2018, ce texte limite à trois le nombre de recettes par âge et à neuf le nombre total de recettes distribuées par une usine, rend obligatoire la présence d'un centre de recherche et développement et d'un système de supervision de la qualité, et interdit la production à façon, le détenteur de la marque devant également détenir l'entreprise productrice. Plus de la moitié des 2 000 marques présentes sur le marché pourraient disparaître. Les marques locales comme étrangères sont concernées par cette nouvelle réglementation.²⁵⁸

Considérant les contributions de l'Agro-économiste, il semblerait que pénétrer le marché chinois sera plus difficile dans le futur. On voit donc qu'il y a une part d'incertitude. Mais dans un marché où de nombreux consommateurs acceptent de payer plus cher pour des

²⁵⁵ WAGRALIM, « La Chine : de plus en plus friande pour les produits alimentaires belges », *Le Blog de Wagralim*, 27 mars 2018, <http://blog.wagralim.be/la-chine-de-plus-en-plus-friande-pour-les-produits-alimentaires-belges> (consulté le 09 août 2019).

²⁵⁶ Jean-Marc CHAUMET, *op. cit.*, pp. 99-107

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 105.

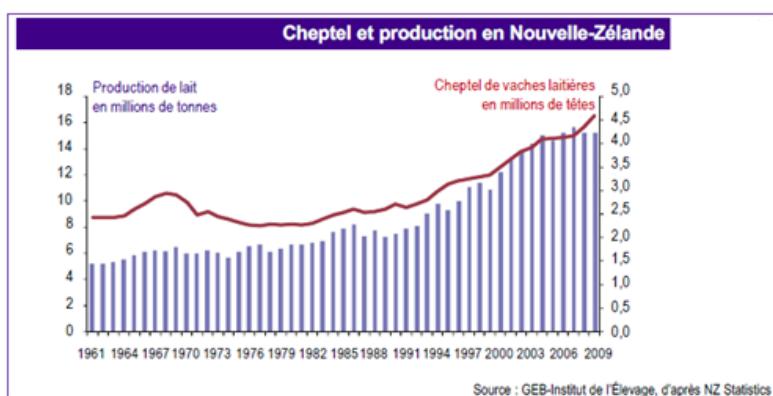
²⁵⁸ *Ibid.*

produits étrangers, les autorités ne pourront pas limiter si facilement les importations. Selon Renaat Debergh :

Ça, ce n'est pas si facile. Bon, on peut faire comme Poutine l'a fait. Mais une fois qu'on a une population qui est habituée à consommer du lait et des produits laitiers, ce n'est pas si facile de dire « Les gars, il n'y a plus rien ». Et on voit qu'ils ne peuvent pas suivre avec leur production primaire et donc, il y a un gap et ça va encore être le cas au moins dix ans, ça c'est clair.²⁵⁹

6. Le cas néo-zélandais

La Nouvelle-Zélande est un pays qui s'est spécialisé dans la production intensive de lait. Entre 1970 et 2010, sa production a presque triplé comme on peut le voir dans le graphique suivant.²⁶⁰ On remarque également que contrairement à l'Europe, le nombre de vaches laitières a crû au cours de cette période, atteignant 4,5 millions de têtes en 2009, soit un chiffre supérieur au nombre d'habitants de cet État d'Océanie. En 2010, plus de la moitié des élevages comptait plus de 300 vaches.²⁶¹ En plus de bénéficier de grandes prairies, la



Nouvelle-Zélande (à l'exception certaines zones plus sèches) peut compter sur un climat favorable tout au long de l'année permettant le développement d'un système de production basé sur le pâturage qui limite ainsi les coûts de production.²⁶² Par ailleurs, l'acteur incontournable se nomme Fonterra, une coopérative née en 2001 et qui collecte 92% de la production laitière de ce pays.²⁶³ En effet :

La coopérative, qui rassemble la quasi-totalité des 10 500 éleveurs du pays, fait vivre plus de 35 000 personnes. Hyperstructurée, elle s'est imposée sur la scène mondiale, et ses tarifs sont vite devenus une valeur référence pour le prix d'achat du lait, au grand dam des Européens, qui gardent un système beaucoup plus éclaté.²⁶⁴

²⁵⁹ Entretien avec Monsieur Renaat Debergh.

²⁶⁰ INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, « La filière laitière en Nouvelle-Zélande : une furieuse volonté de croissance contrariée par l'environnement », *Dossier Économie de l'Élevage*, n°404, juillet 2010, p. 4.

²⁶¹ *Ibid.*, p. 5.

²⁶² *Ibid.*, pp.33-36.

²⁶³ Charlotte CHABAS, « En Nouvelle-Zélande, la crise du lait touche à sa fin », *Le Monde*, 01 septembre 2016, https://www.lemonde.fr/economie/article/2016/09/01/en-nouvelle-zelande-la-crise-du-lait-touche-a-sa-fin_4990901_3234.html (consulté le 10 août 2019).

²⁶⁴ *Ibid.*

Au niveau des exportations, la Nouvelle-Zélande exporte 95% de sa production laitière dont 25% à destination de la Chine.²⁶⁵ En plus d'un prix du lait plus faible par rapport aux autres régions du globe, un autre atout de ce pays est sa proximité géographique avec la Chine. Cette dernière l'a bien compris et dès 2008, en pleine crise de la mélamine, ces deux États signaient un accord de libre-échange qui prévoyait « une élimination des droits de douane étalée sur quatre ans pour les laits infantiles, neuf ans pour le lait liquide, les yaourts, les fromages et onze ans pour la poudre de lait ».²⁶⁶ Notons que l'Australie a signé un accord semblable sept années plus tard.²⁶⁷

Après cette brève présentation du contexte néo-zélandais, nous pouvons distinguer deux menaces. Le premier concerne l'environnement. En effet, l'agriculture représentait en 2010 quasiment 50% des émissions de gaz à effet de serre de la Nouvelle-Zélande (la France affichait 19% cette année-là).²⁶⁸ C'est encore le cas aujourd'hui alors que la moyenne mondiale est de 10-12%.²⁶⁹ De même, la qualité des eaux de certaines rivières est désormais un thème préoccupant.

Selon un rapport gouvernemental qui pointe la hausse des niveaux d'azote et une prolifération des algues, sept des dix rivières contrôlées étaient impropre à la baignade en 2017. Les trois quarts des poissons d'eau douce natifs du pays insulaire seraient menacés.²⁷⁰

Cette pollution des eaux serait notamment causée par certaines pratiques agricoles telles que la fertilisation azotée, utilisée « afin de produire davantage d'herbe à l'hectare ».²⁷¹ Par conséquent, considérant les contraintes environnementales, certains estiment que cette production laitière intensive observera un coup d'arrêt, ce qui devrait permettre d'atténuer la pression concurrentielle exercée par la Nouvelle-Zélande sur le secteur laitier européen (mais pas seulement). En effet :

À plus long terme, la concurrence de la Nouvelle-Zélande pourrait diminuer. Une loi votée pour lutter contre la pollution des eaux de surface interdit désormais toute croissance des troupeaux laitiers, tant que les élevages ne seront pas équipés de stations de traitement des déjections animales.²⁷²

²⁶⁵ LA FRANCE AGRICOLE, « Les ambitions de la Nouvelle-Zélande et de la Chine », *La France Agricole*, 04 avril 2017, <http://www.lafranceagricole.fr/actualites/elevage/lait-les-ambitions-de-la-nouvelle-zelande-et-de-la-chine-1,1,1953009917.html> (consulté le 10 août 2019).

²⁶⁶ Jean-Marc CHAUMET, *op. cit.*, p. 99.

²⁶⁷ *Ibid.*

²⁶⁸ INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, *op. cit.*, p.49 .

²⁶⁹ AFP, « L'industrie du lait néo-zélandaise pointée du doigt pour la pollution », *Le Point*, 16 avril 2018, https://www.lepoint.fr/economie/l-industrie-du-lait-neo-zelandaise-pointee-du-doigt-pour-la-pollution-16-04-2018-2210936_28.php (consulté le 10 août 2019).

²⁷⁰ *Ibid.*

²⁷¹ INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, *op. cit.*

²⁷² Marie-Josée COUGARD, *op. cit.*

Ajoutons à cela que le secteur du tourisme néo-zélandais (essentiellement basé sur la nature et qui pèse autant que le secteur laitier dans l'économie du pays) affiche un certain mécontentement par rapport à la dégradation de l'environnement.²⁷³

La seconde menace identifiée nous ramène en 2015. Dans le chapitre 1^{er}, nous avons mentionné qu'en 2014, la Nouvelle-Zélande était le principal fournisseur de produits laitiers de la Chine (poudre de lait entier en grande majorité). Ses ventes représentaient alors 52% de l'ensemble des exportations mondiales à destination de la Chine. Mais en 2015, comme nous l'avons déjà relevé, on assistait à une impressionnante baisse des importations chinoises (voir graphique page 20), en particulier de la poudre de lait entier. La Nouvelle-Zélande était touchée de plein fouet et en 2015, 77% des éleveurs présentaient une trésorerie négative et le taux d'endettement avait augmenté de 130% par rapport à la situation de 2005.²⁷⁴

À travers cet exemple, deux enseignements peuvent être relevés. Tout d'abord, nous avons aperçu les dégâts qui peuvent être causés sur l'environnement par la production intensive de lait à une époque où les questions environnementales sont au centre du débat public. Ensuite, nous avons vu à quel point, il est fondamental de varier sa production afin de diminuer son exposition à la volatilité des prix. De même cet exemple nous a démontré que se concentrer uniquement sur les marchés extérieurs comporte des risques.

Dans ce chapitre, nous avons déterminé certaines forces de notre secteur laitier. De même, nous avons identifié plusieurs scénarios possibles – et pouvant coexister – quant au futur de la production et de la transformation laitières en Wallonie. Le caractère volatil du prix du lait a été démontré en relevant certaines causes qui impactent ce dernier. De plus, les recherches effectuées ont permis d'estimer le coût moyen de la production d'un litre de lait en Belgique et nous avons remarqué que dans le passé, ce dernier a déjà été supérieur au cours réel du lait, ce qui peut entraîner certaines inquiétudes quant à l'avenir de la production laitière en Belgique et en Wallonie. Quant à la question de savoir si des Chinois investiront dans le futur sur notre territoire pour garantir leur approvisionnement (en focalisant essentiellement notre analyse sur la poudre de lait (infantile), les recherches tendent à répondre par la négative. D'autant plus qu'en identifiant les menaces, nous avons remarqué qu'exporter de la poudre de lait infantile en Chine risque d'être plus complexe à l'avenir vu

²⁷³ LA FRANCE AGRICOLE, *op.cit.*

²⁷⁴ Silvain FORAY et Mélanie RICHARD, *Nouvelle-Zélande : coup d'arrêt à la croissance laitière ?*, Une production laitière française en mouvement, Conférence Grand Angle Lait, Paris, 04 avril 2017, https://www.slideshare.net/idele_institut_de_l_elevage/nouvellezelande-coup-darret-la-croissance-laitiere (consulté le 10 août 2019).

que Pékin cherche à restreindre sa dépendance vis-à-vis de l'étranger. En examinant les exportations wallonnes, on a remarqué que la présence de nos produits en Chine est actuellement limitée et que les ventes à destination des pays d'Asie du Sud-Est (Indonésie surtout) présentent des perspectives encourageantes. Enfin, ce chapitre a également permis d'identifier une série de risques et de menaces concernant le futur de notre secteur laitier dont certains acteurs cherchent à développer et/ou à accroître leurs exportations à destination de l'Asie. Cette stratégie commerciale, elle aussi, présente des menaces qui ont été présentées.

Conclusion

En étudiant le contexte chinois nous avons remarqué que cette puissance mondiale rencontre des difficultés pour répondre à la demande de produits laitiers de sa population qui préfère accorder sa confiance aux produits étrangers. À l'avenir, cette demande devrait encore progresser. Face à cette situation de dépendance vis-à-vis de l'étranger, les autorités essaient de relancer leur production laitière mais jusqu'à présent, les objectifs espérés ne sont pas atteints. Néanmoins, nous avons également vu qu'exporter certains produits devrait être plus complexe dans le futur.

L'analyse de la situation européenne a permis de constater que le secteur laitier est également en pleine mutation. La production augmente tandis que le nombre d'éleveurs diminue. De même, après avoir parcouru quelques chiffres sur la consommation européenne, nous avons constaté que le marché a atteint le stade de la maturité. Dans ce contexte où le marché interne n'est plus suffisant pour répondre à l'offre, les exportations (vers la Chine par exemple) gagnent en importance.

Mais depuis la fin des quotas laitiers, tous les acteurs du secteur sont en concurrence avec le reste du monde (États-Unis, Nouvelle-Zélande). Et les premières victimes de ce système sont les éleveurs qui doivent produire du lait dont le cours est désormais extrêmement volatil. Nous avons d'ailleurs remarqué que de nombreux facteurs peuvent influencer ce dernier et qu'il est difficile de faire des prévisions.

Cette étude nous a permis de remarquer que la structure actuelle du secteur laitier wallon ne présente pas les caractéristiques idéales pour répondre aux besoins chinois. Mais si la demande pour certains produits de qualité tels que le beurre et le fromage poursuivent leur croissance comme certaines études semblent le prédire, alors les entreprises wallonnes devraient pouvoir être en mesure de proposer leurs produits à ce marché d'1,3 milliard d'habitants.

Nous avons cependant identifié plusieurs scénarios pour le futur du secteur laitier wallon et parmi ceux-ci, les exportations à destination d'autres marchés asiatiques (sans oublier l'Afrique où la démographie explose) semblent être une piste intéressante bien que plusieurs menaces aient été identifiées. En effet, aujourd'hui, la présence des transformateurs laitiers du Sud du pays est limitée en Chine mais dans d'autres pays émergents (tels que le Vietnam et surtout, l'Indonésie), elle est plus forte, ce qui est encourageant pour le futur de l'industrie laitière wallonne. D'ailleurs, au travers de l'exemple de Solarec, nous avons remarqué que certains acteurs semblent conscients que les exportations vers l'Asie de produits comme le fromage devraient croître. Par conséquent, ils investissent dans de nouveaux outils dans le but, notamment, de cibler les marchés asiatiques. Mais dans ce scénario, le producteur

peut-il capter une part plus importante de la valeur ajoutée ? C'est certainement une question fondamentale à laquelle il faudra trouver des réponses pour garantir une production suffisante et la survie de cette activité en Wallonie. Car pour poursuivre leur développement, les industries laitières ont plus que jamais besoin d'une matière première de qualité.

Bibliographie

Ouvrages, Articles de revues, Sources officielles

BÉRENGUER Jeanne, « Quatre ans de quotas laitiers - Des retouches successives et des contradictions. Des effets contestables », *Revue géographique de l'Est*, Tome 29, numéro 1, 1989, pp. 49-71.

BONJEAN Alain, SCHWOOB Marie-Hélène, LY Carole et BOINET Delphine, *Nourrir 1,5 milliard de chinois en 2030*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2014, 212p.

CHATELLIER Vincent, « La fin des quotas laitiers, entre craintes et espoirs », *Pour*, numéro 225, mai 2015, pp. 7-11.

CHAUMET Jean-Marc, « Nourrir la Chine : Géopolitique d'un défi alimentaire », *Hérodote*, numéro 156, 1^{er} trimestre 2015, pp. 73-92.

CHAUMET Jean-Marc, « La Chine fait trembler le monde du lait », *Alternatives Économiques*, numéro 352, décembre 2015, pp. 44-45.

CHAUMET Jean-Marc, « La Chine face au péril alimentaire », *Alternatives Économiques*, numéro 365, février 2017, pp. 48-51.

CHAUMET Jean-Marc, « Le secteur laitier chinois. Entre pression des importations et reprise en main interne », *Économie rurale*, numéro 364, avril-juin 2018, pp. 91-108.

COLIN Sébastien, « Le défi rural du "rêve chinois" », *Hérodote*, numéro 150, 3^{ème} trimestre 2013, pp. 9-26.

COMMISSION EUROPÉENNE, « Foire aux questions : Fin des quotas laitiers », *Commission européenne – Fiche d'information*, Bruxelles, 26 mars 2015, europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-4697_fr.pdf (consulté le 06 mai 2019), 4p.

CONFÉDÉRATION BELGE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE (CBL), « Rapport annuel 2016 – années d'activités 2015 », 60p.

CONFÉDÉRATION BELGE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE (CBL), « CBL – Rapport annuel 2019 – Année d'activités 2018 », 58p.

EU MILK MARKET OBSERVATORY, « Extra-EU trade (EU and Member States) », *European Commission*, 11 juillet 2019 (dernière mise à jour), https://ec.europa.eu/agriculture/market-observatory/milk/latest-statistics/trade_en (consulté le 03 août 2019), 17p.

EUROPEAN MILK BOARD (EMB), « Combien coûte la production de lait ? », *EMB*, 2^{ème} édition, 2019, 31p.

EUROSTAT, « Agriculture, forestry, and fishery statistics », *Eurostat Statistical books*, 2015 , 202p.

GOOCH Elizabeth, HOSKIN Roger and LAW Jonathan, « China Dairy Supply and Demand », *USDA*, Economic Research Service, décembre 2017, 25p.

HU Dinghuan, « China : Dairy product quality as the new industry driver », *Food and Agriculture Organization of the United Nations*, Bangkok, janvier 2009, <http://www.fao.org/docrep/011/i0588e/I0588E04.htm> (consulté le 12 avril 2019).

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, « La filière laitière en Nouvelle-Zélande : une furieuse volonté de croissance contrariée par l'environnement », *Dossier Économie de l'Élevage*, n°404, juillet 2010, 59p.

KECK Frédéric, « L'affaire du lait contaminé », *Perspectives chinoises*, janvier-mars 2009, pp. 96-101.

KHAN Shahbaz, HANJRA Munir A. et MU Jianxin, « Water management and crop production for food security in China: a review », *Agricultural Water Management*, volume 96, mars 2009, pp. 349-360.

KROLL Jean-Christophe et TROUVÉ Aurélie, « La politique agricole commune vidée de son contenu », *Le Monde diplomatique*, janvier 2009, <https://www.monde-diplomatique.fr/2009/01/> (consulté le 05 mai 2019), pp. 6-7.

LEDENT Albert et BURNY Philippe, *La politique agricole commune : des origines au 3^e millénaire*, Gembloux, Les Presses agronomiques de Gembloux, 2002, 600p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION, « Chine : contexte agricole et relations internationales », 09 mai 2017, <https://agriculture.gouv.fr/chine-contexte-agricole-et-relations-internationales> (consulté le 05 avril 2019).

NALET Michel (interview réalisée par Victor Simon), « La fin des quotas laitier constituent plutôt une opportunité », *Revue Chambres d'agriculture*, n°1043, mai 2015, p. 26.

QIAN Guixia, GUO Xiaochuan, GUO Jianjun et WU Jianguo, « China's dairy crisis: impacts, causes and policy implications for a sustainable dairy industry », *International Journal of Sustainable Development & World Ecology*, Volume 18, numéro 5, octobre 2011, pp. 434-441.

SABBAN Françoise, « Transition nutritionnelle et histoire de la consommation laitière en Chine », *Cholé-doc*, numéro 120, juillet-août 2010, https://www.cerin.org/documents/chole_doc/ (consulté le 10 avril 2019), 6p.

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE – DGO3 – DIRECTION DE L'ANALYSE ÉCONOMIQUE AGRICOLE, « Évolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie », 2019, 100p.

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE – DGO3 – DPA (Direction de la Politique agricole)/DAEA (Direction de l'Analyse économique agricole), « Tableau de bord du suivi des marchés animaux », 08 mai 2019 (dernière modification), <https://agriculture.wallonie.be/dashboards> (consulté le 26 juillet 2019), 41p.

SHARMA Shefali et ROU Zhang, « China's Dairy Dilemma : The Evolution and Future Trends of China's Dairy Industry », *Institute for Agriculture and Trade Policy*, février 2014 , 28p.

VERHERTBURGGEN Jean-Marie, « La réforme de la politique agricole commune », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, numéro 1396-1397, 1993/11, pp. 1-74.

WAGRALIM, « La Chine : de plus en plus friande pour les produits alimentaires belges », *Le Blog de Wagralim*, 27 mars 2018, <http://blog.wagralim.be/la-chine-de-plus-en-plus-friande-pour-les-produits-alimentaires-belges> (consulté le 09 août 2019).

WARD Michael et INOUYE Abraham, « China's Dairy Imports Increase to Meet Growing Demand, But U.S.-Origin Products Face Strong Headwinds », *USDA, Global Agricultural Information Network*, 15 octobre 2018, 10p.

XIU Changbai et KLEIN K. K., « Melamine in milk products in China: Examining the factors that led to deliberate use of the contaminant », *Food Policy*, numéro 35, 2010, pp. 463-470.

YONGMIN Bian, « Les défis de la sécurité alimentaire en Chine », *Perspectives chinoises*, numéro 82, mars-avril 2004, <https://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/862> (consulté le 02 avril 2019) 17p.

YOU Gérard, « Contractualisation et modes de coordination dans la filière laitière », *Économie rurale*, numéro 345, février 2015, pp. 87-100.

YU Xiaohua, « Productivity, efficiency and structural problems in Chinese dairy farms », *China Agricultural Economic Review*, Volume 4, numéro 2, mai 2012, pp. 168-175.

ZUIVELNL, « Zuivel in cijfers 2018 », juin 2019, 27p.

Présentations dans le cadre d'une conférence

CAFFYN James, *Major Trends, Threats and Opportunities in the Dairy Industry*, IDF World Dairy Summit 2018, 15-19 octobre 2018, Daejeon, International Dairy Federation (IDF).

DEBERGH Renaat, *Jaaroverzicht - aperçu annuel*, BCZ – CBL Jaarvergadering Assemblée générale, 07 juin 2019, Grimbergen, https://www.bcz-cbl.be/media/345462/2019_06_07_pres_renaat-algv-bcz-niet-statutair_notities-def.pdf (consulté le 15 juillet 2019), 31p.

DELAHAYE Daniel, *Isigny-Sainte-Mère, l'excellence du terroir normand sur tous les continents*, Séminaires Aventures industrielles, L'École de Paris du management, en partenariat avec la Fabrique de l'Industrie et L'UIMM, 20 septembre 2018, 15p.

FORAY Silvain et RICHARD Mélanie, *Nouvelle-Zélande : coup d'arrêt à la croissance laitière ?*, Une production laitière française en mouvement, Conférence Grand Angle Lait, Paris, 04 avril 2017, https://www.slideshare.net/idele_institut_de_l_elevage/nouvellezlande-coup-darret-la-croissance-laitiere (consulté le 10 août 2019).

Articles de presse, Communiqués

AFP, « Un groupe chinois inaugure une usine de poudre de lait en France », *RTBF*, 28 septembre 2016, https://www.rtbf.be/info/economie/detail_un-groupe-chinois-inaugure-une-usine-de-poudre-de-lait-en-france?id=9416236 (consulté le 22 juillet 2019).

AFP, « L'industrie néo-zélandaise pointée du doigt pour la pollution », *Le Point*, 16 avril 2018, https://www.lepoint.fr/economie/l-industrie-du-lait-neo-zelandaise-pointee-du-doigt-pour-la-pollution-16-04-2018-2210936_28.php (consulté le 10 août 2019).

AFP, « Lait infantile contaminé aux salmonelles : Lactalis soupçonné de négligence », *Le Point*, 09 janvier 2019, https://www.lepoint.fr/societe/lait-infantile-contamine-aux-salmonelles-lactalis-soupconne-de-negligence-09-01-2019-2284455_23.php (consulté le 09 août 2019).

BOSSIÈRE Sandrine, « Maitres laitiers du Cotentin : le chinois Synutra rompt le contrat », *L'Agriculteur Normand*, 06 septembre 2018, <http://www.agriculteur-normand.com/actualites/maitres-laitiers-du-cotentin-le-chinois-synutra-rompt-le-contrat:WPEH7HCQ.html> (consulté le 24 juillet 2019).

CAHUZAC Adrien, « Synutra, le géant chinois assoiffé de lait français », *L'Usine Nouvelle*, 03 octobre 2016, <https://www.usinenouvelle.com/article/synutra-le-geant-chinois-assoiffe-de-lait-francais.N444162> (consulté le 21 juillet 2019).

CHABAS Charlotte, « En Nouvelle-Zélande, la crise du lait touche à sa fin », *Le Monde*, 01 septembre 2016, https://www.lemonde.fr/economie/article/2016/09/01/en-nouvelle-zelande-la-crise-du-lait-touche-a-sa-fin_4990901_3234.html (consulté le 10 août 2019).

COUGARD Marie-Josée, « L'horizon s'éclaircit pour l'Europe du lait », *Les Echos*, 30 avril 2019, <https://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/lhorizon-seclaircit-pour-leurope-du-lait-1015032> (consulté le 05 juin 2019).

DERLET Jean-Marc, « La laiterie Solarec peut continuer à exporter en Chine », *L'Avenir*, 06 mai 2014, https://www.lavenir.net/cnt/dmf20140505_00471628 (consulté le 28 juillet 2019).

DUPIN Marie, « La consommation de lait continue de baisser rapidement en France », *BFMTV*, 14 mai 2019, <https://www.bfmtv.com/economie/la-consommation-de-lait-continue-de-baisser-rapidelement-en-france-1691377.html> (consulté le 02 juin 2019).

FEVIA (Communiqué), « Mission économique en Indonésie : Grand potentiel d'exportation pour l'alimentation belge », Bruxelles, 11 mars 2016, <https://www.fevia.be/fr/presse/mission-economique-en-indonesie-grand-potentiel-d-exportation-pour-l-alimentation-belge> (consulté le 29 juillet 2019).

GARNIER Claire, « La coopérative Isigny Sainte-Mère inaugure sa nouvelle usine de poudre de lait infantile », *L'Usine Nouvelle*, 12 juin 2015, <https://www.usinenouvelle.com/article/la-cooperative-isigny-sainte-mere-inaugure-sa-nouvelle-usine-de-poudre-de-lait-infantile.N335059> (consulté le 19 juillet 2019).

GARNIER Claire, « Les Maîtres laitiers du Cotentin inaugurent l'usine de Méautis », *L'Usine Nouvelle*, 18 septembre 2017, <https://www.usinenouvelle.com/article/les-maitres-laitiers-du-cotentin-inaugurent-l-usine-de-meautis.N587883> (consulté le 22 juillet 2019).

GIRARD Laurence, « La consommation de lait ne cesse de baisser en France », *Le Monde*, 17 mai 2016, https://www.lemonde.fr/economie/article/2016/05/17/la-consommation-de-lait-ne-cesse-de-baisser-en-france_4920691_3234.html (consulté le 02 juin 2019).

L'ECHO, « Pourquoi la Belgique connaît une nouvelle crise du lait », *L'ECHO*, 24 juillet 2015, <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/general/pourquoi-la-belgique-connaît-une-nouvelle-crise-du-lait/9658067.html> (consulté le 15 juillet 2019).

LA FRANCE AGRICOLE, « Les ambitions de la Nouvelle-Zélande et de la Chine », *La France agricole*, 04 avril 2017, <http://www.lafranceagricole.fr/actualites/elevage/lait-les-ambitions-de-la-nouvelle-zelande-et-de-la-chine-1,1,1953009917.html> (consulté le 10 août 2019).

LE DU Guillaume, « Une nouvelle usine de poudre de lait infantile pour Isigny Sainte-Mère », *Ouest-France*, 06 avril 2019, <https://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/une-nouvelle-usine-de-poudre-de-lait-infantile-pour-isigny-sainte-mere-5677837> (consulté le 20 juillet 2019).

LE DU Guillaume, « Coopérative. Isigny Ste Mère : champion du lait normand », *Ouest-France*, 13 avril 2019, <https://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/cooperative-isigny-ste-mere-champion-du-lait-normand-6307754> (consulté le 18 juillet 2019).

LE DU Guillaume, « Maîtres Laitiers du Cotentin tente de « digérer » l'épisode Synutra », *Ouest-France*, 19 septembre 2018, <https://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/maitres-laitiers-du-cotentin-tente-de-digerer-l-episode-synutra-5975597> (consulté le 24 juillet 2019).

MELKVEEBEDRIJF, « Nederlanders laten zuivel vaker links liggen », *Melkveebedrijf*, 29 janvier 2019, <https://www.melkveebedrijf.nl/nieuwsartikel/2019/nederlanders-latentzuivel-vaker-links-liggen/b24g4c50o4576/> (consulté le 02 juin 2019).

MÉLON Marc, « Les producteurs laitiers deux ans après la suppression des quotas », *RTBF*, 11 avril 2017, https://www.rtbf.be/info/regions/liege/detail_les-producteurs-laitiers-deux-ans-apres-la-suppression-des-quotas?id=9578158 (consulté le 11 mai 2019).

PRUILH Costie, « MLC et Sodiaal réagissent face au désengagement de Synutra », *Revue Laitière Française (RLF)*, 25 septembre 2018, <https://www.rlf.fr/actualites/mlc-et-sodiaal-reagissent-face-au-seengagement-de-synutra:ZWNHQX28.html> (consulté le 24 juillet 2019).

RENSE Edwin, « Melkconsumptie daalt met miljoenen liters », *Distrifood*, 29 mai 2017, <https://www.distrifood.nl/assortiment/nieuws/2017/05/melkconsumptie-daalt-met-miljoenen-liters-101108449> (consulté le 03 juin 2019).

REVUE DE PRESSE DU 14 SEPTEMBRE 2018, « Synutra et le marché du lait infantile : de la poudre aux yeux ? », *Agrobiosciences*, 14 septembre 2018, <http://www.agrobiosciences.org/agriculture-115/article/synutra-et-le-marche-du-lait-infantile-de-la-poudre-aux-yeux#.XU14Hmfimk4> (consulté le 24 juillet 2019).

SODIAAL (Communiqué), « La coopérative Sodiaal reprend les activités de transformation du site Synutra de Carhaix et accélère son développement sur le segment porteur des laits infantiles », Paris, 12 mars 2019, <https://www.sodiaal.fr/SodiaalFR/CMS/Files/CP%20synutra-120319.pdf> (consulté le 24 juillet 2019).

VAN APELDOORN Robert, « Cette entreprise va débourser 40 millions pour produire de la mozzarella wallonne », *Trends-Tendances*, 14 juin 2018, p. 15.

VAN DEN NOORTGATE Guy, « Destination Asie», *Trends-Tendances*, 21 février 2019, p. 64.

Sites Internet

AFSCA, « Produits d'origine animale pour la consommation humaine - Instructions», 08 juin 2018,
http://www.afsca.be/exportationpaystiers/origineanimaleconsommationhumaine/chine/lait/_documents/20180608_RICN0101_juin2018.pdf (consulté le 27 juillet 2019).

AFSCA, « Listes d'établissements agréés pour l'exportation de produits d'origine animale destinés à la consommation humaine », 06 août 2019 (dernière mise à jour),
<http://www.afsca.be/professionnels/exportation/produitsorigineanimale/etablissements/> (consulté le 10 août 2019).

AWEX : <https://www.awex.be/> (consulté le 08 août 2019).

Coopérative Isigny-Sainte-Mère : <http://www.isigny-ste-mere.com/> (consulté le 18 juillet 2019).

Coopérative Sodiaal : <https://www.sodiaal.fr/> (consulté le 20 juillet 2019).

Laiterie de Walhorn : <https://www.lactel.be/fr/laiterie-de-walhorn> (consulté le 28 juillet 2019).

LA MARQUE DU CONSOMMATEUR, « Un lait bon et responsable qui rémunère son producteur au juste prix », <https://www.lamarqueduconsommateur.be/produits/lait/> (consulté le 16 juillet 2019).

QUALITÉ FILIÈRE LAIT, « Présentation », http://www.ikm.be/voorstelling/index_fr.html (consulté le 07 juillet 2019).

SIAL CHINA : <http://www.sialchina.com/suppliers/category/Milk-powder> (consulté le 27 juillet 2019).

Entretiens

Entretien avec Monsieur Philippe BURNY, Chargé de cours en économie et développement rural à Gembloux Agro-Bio Tech – ULiège, réalisé à Gembloux, le 29 mars 2019.

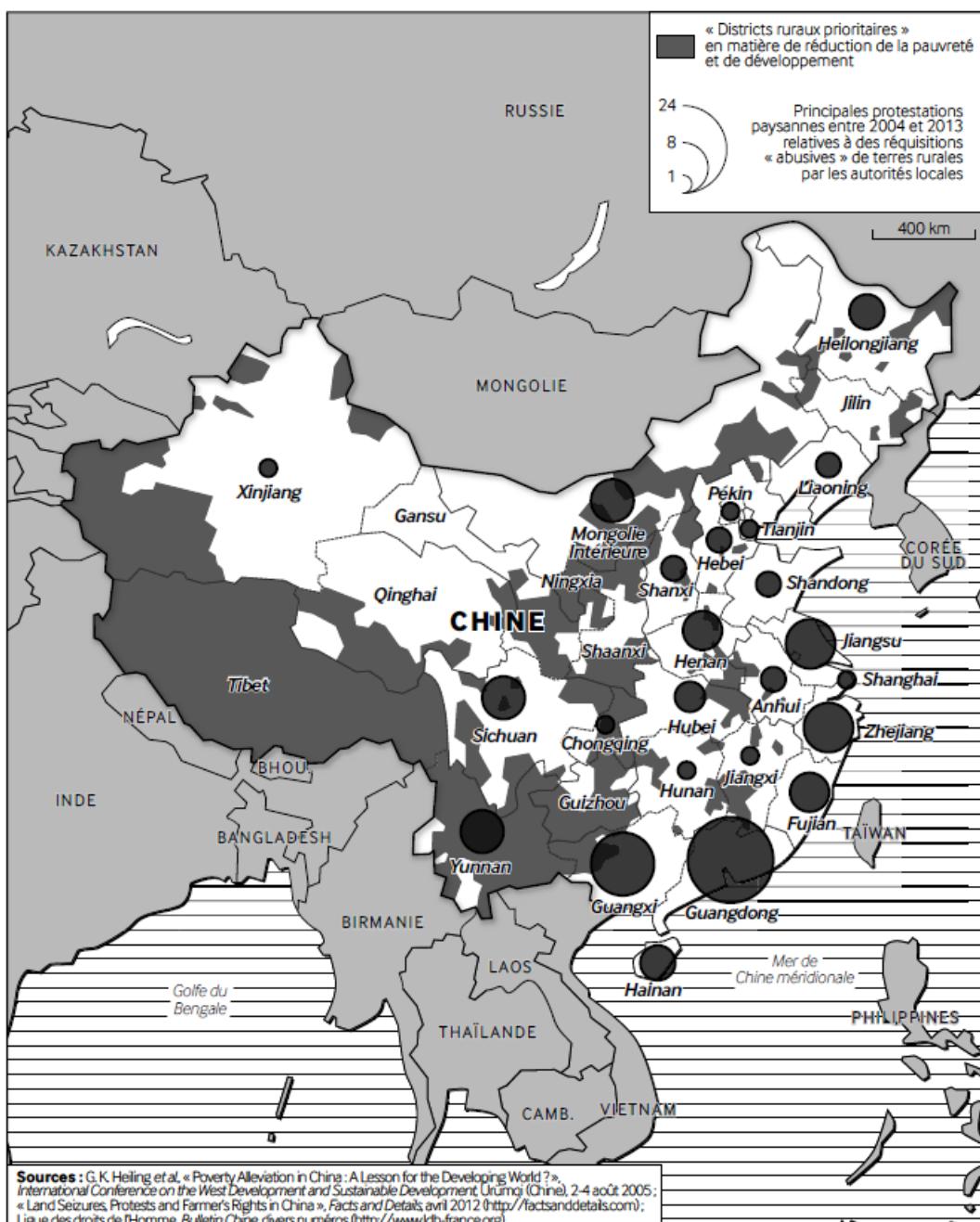
Entretien avec Monsieur André BLANJEAN, Gérant de Coferme, réalisé à Baileux (Chimay), réalisé le 11 juin 2019.

Entretien avec Monsieur Renaat Debergh, Administrateur délégué de la CBL, réalisé à Leuven, le 16 juillet 2019.

Annexes

Annexe n°1

CARTE 1. – PAUVRETÉ ET MOUVEMENTS SOCIAUX DANS LES CAMPAGNES CHINOISES



COMMENTAIRE DE LA CARTE 1

Au tournant des années 2000, les autorités chinoises ont recensé près de 600 districts ruraux prioritaires en matière de réduction de la pauvreté et de développement. Il s'agit de districts où le revenu annuel moyen de la population est inférieur au seuil officiel de pauvreté fixé depuis novembre 2011 à environ 2 300 yuans (soit environ 360 dollars américains). Géographiquement, comme le montre la carte ci-dessus, ces districts pauvres se trouvent majoritairement dans les provinces du centre (Jiangxi, Anhui), du centre-ouest (Shaanxi, Gansu), du sud-ouest (Guizhou, Yunnan) et de l'ouest (Xinjiang, Tibet). Ce sont bien souvent des districts situés dans des régions montagneuses enclavées ou dans des zones confrontées à une forte érosion des sols comme dans le Shaanxi, le Ningxia ou encore le Gansu. Enfin, ce sont dans leur quasi-totalité des districts où vivent d'importants effectifs de nationalités minoritaires (Mongolie Intérieure, Guizhou, Yunnan, Tibet, Xinjiang). Éloignés des régions urbaines et industrielles, ces districts ne sont pas pour l'heure le théâtre d'importantes protestations relatives aux réquisitions de terres rurales contrairement aux provinces côtières où les processus d'industrialisation et d'urbanisation ont provoqué de forts appétits pour les espaces ruraux. Toutefois, sous l'effet des politiques d'aménagement du territoire lancées dans le courant des années 2000, certaines entités administratives périphériques comme le Yunnan ou la Mongolie Intérieure ont été ces dernières années de plus en plus touchées par le phénomène. On peut enfin s'interroger sur la très forte concentration des protestations dans la province du Guangdong, notamment par rapport aux autres provinces côtières comme le Zhejiang, le Jiangsu ou encore le Hebei, dont certains des espaces sont au cœur ou dans les arrières-pays de Shanghai et de la conurbation Pékin-Tianjin. Bien que le Guangdong connaisse un intense processus d'industrialisation et d'urbanisation depuis maintenant trois décennies, sa proximité géographique et ses liens économiques forts avec Hong Kong, où subsiste encore une certaine liberté de la presse, permettent sans aucun doute d'avoir une meilleure connaissance et une recension plus attentive des diverses protestations rurales qui touchent la province.

Cette représentation par province des protestations, ou d'« incidents de masse » pour reprendre le terme officiel, provoquées par des réquisitions de terres rurales n'est bien évidemment pas exhaustive. Il ne s'agit ici que des principales protestations (réunissant des centaines, voire des milliers de paysans) qui ont pu être recensées dans les presses chinoise et hongkongaise entre 2004 et juin 2013. La situation générale, qui est malheureusement très difficile à cartographier, est en fait bien plus alarmante. Selon l'Académie des sciences sociales, le nombre des « incidents de masse » a été multiplié par 10 entre 1993 et 2005, passant de 8 709 à environ 87 000. La barre des 100 000 a ensuite été franchie en 2007 avant qu'un pic ne soit atteint en 2009 avec plus de 230 000. En 2010, le nombre de ces « incidents » était officiellement de 187 000, dont 65 % concernaient directement les conflits fonciers (réquisitions de terres rurales, indemnisations insuffisantes des paysans, ou encore vastes profits réalisés lors de reventes des droits d'usage à des industriels par les autorités locales). En 2011, le ministère de la Terre et des Ressources aurait recensé environ 70 000 cas d'usage illégal de terres représentant une surface totale de plus de 50 000 hectares tandis que la même année le ministère du Contrôle administratif aurait traité plus de 1 400 cas de démolition forcée et de réquisition de terrains sous contrainte (informations citées dans divers numéros du *Bulletin Chine* de la Ligue des droits de l'Homme).

Source :
Sébastien COLIN, *op. cit.*, pp. 20-22.

Annexe n°2

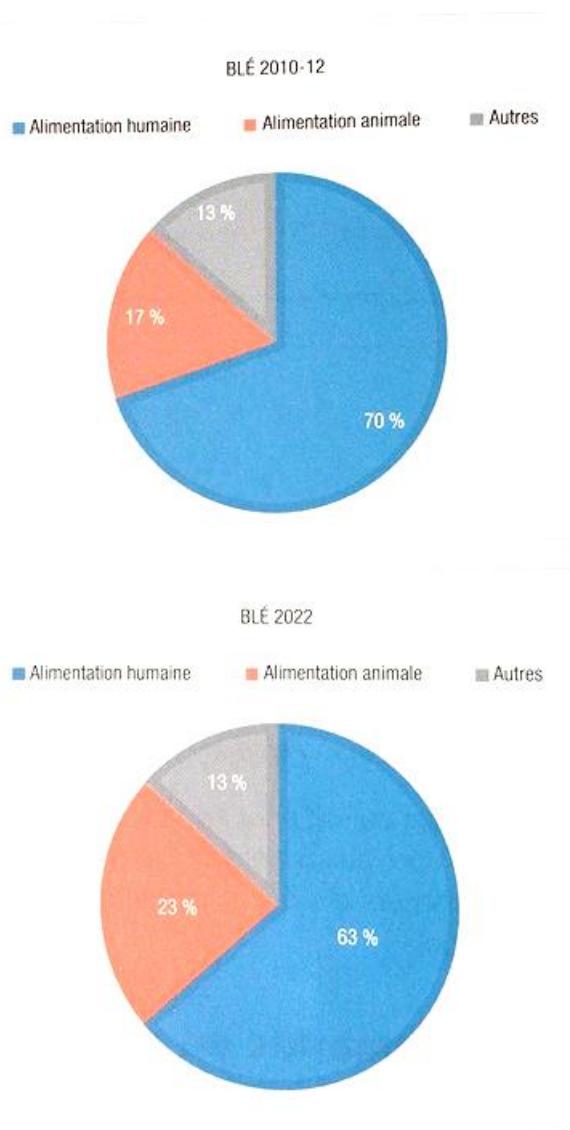


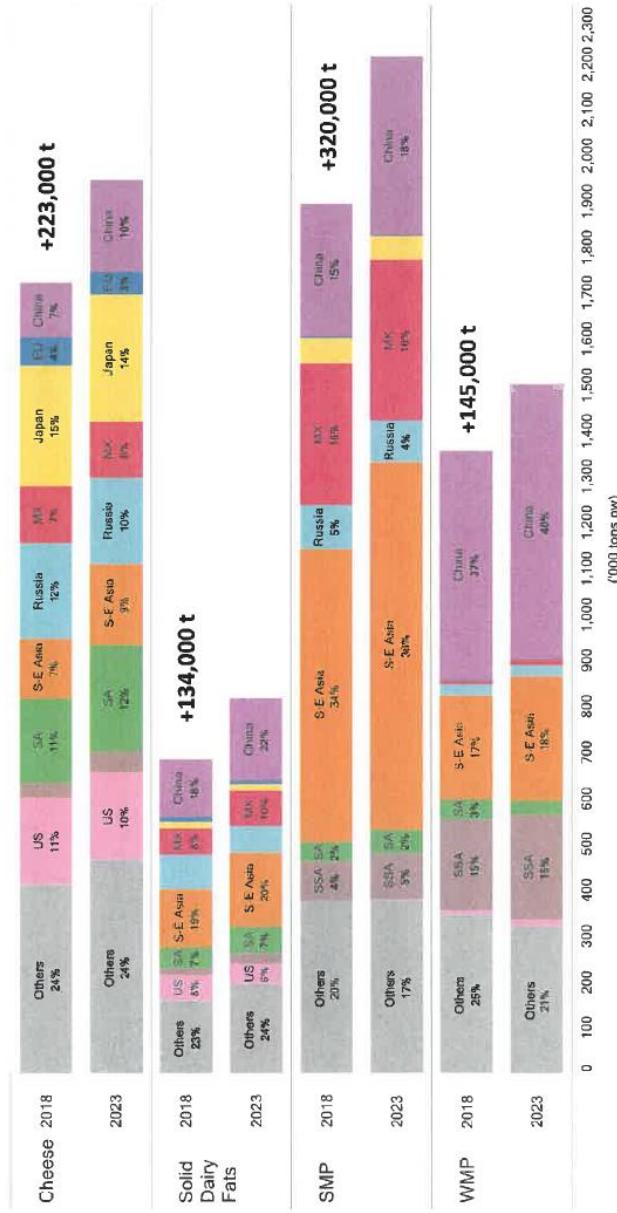
Figure 4.5 Augmentation de la part de l'« alimentation animale » dans la consommation de blé
Source : OECD-FAO *Agricultural outlook 2013*

Source :
Alain BONJEAN, Marie-Hélène SCHWOOB, Carole LY et Delphine BOINET, *op.cit.*, p. 66.



Commodity Imports: Continued Growth 55% of SMP imports will come from China and SEA

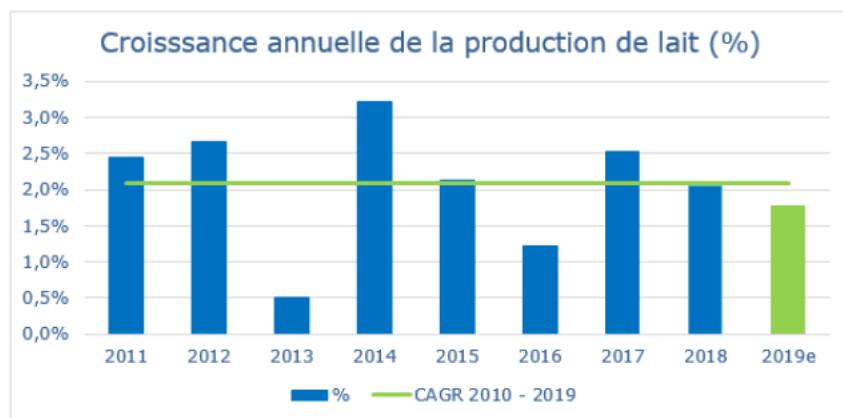
Dairy Imports by Commodity and by Country (Excl. IN), 2018-2023



Source :

James CAFFYN, *Major Trends, Threats and Opportunities in the Dairy Industry*, IDF World Dairy Summit 2018, 15-19 octobre 2018, Daejeon, International Dairy Federation (IDF).

Annexe n°4



	2010	2015	2017	2018	% 18/17
UE-28	149 938	162 870	165 243	166 759	0,9
Norvège	1 555	1 605	1 560	n.a.	
Suisse	4 080	4 043	3 994	4 018	0,6
Islande	134	158	164	n.a.	
Russie	31 847	30 781	31 111	30 640	-1,5
Ukraine	10 977	10 584	10 275	10 070	-2,0
Biélorussie	6 595	7 044	7 320	7 350	0,4
Serbie	1 507	1 546	1 551	n.a.	
Australie (1)	9 373	9 971	9 568	8 803	-8,0
Nouvelle Zélande (2)	17 895	21 568	21 372	20 945	-2,0
Canada	8 434	8 773	9 675	9 940	2,7
USA	87 463	94 636	97 735	98 692	1,0
Mexique	10 997	11 736	12 121	12 281	1,3
Argentine	10 600	11 552	10 090	10 837	7,4
Brésil	29 948	35 648	35 672	34 209	-4,1
Chili	2 606	2 659	2 590	n.a.	
Uruguay	1 910	2 315	2 239	2 355	5,2
Venezuela	2 436	2 292	1 842	1 787	-3,0
Chine	35 756	31 798	30 386	29 750	-2,1
Japon	7 721	7 379	7 277	7 293	0,2
Inde	54 903	73 645	83 487	88 162	5,6
Israël	1 290	1 422	1 568	n.a.	
Turquie	12 419	16 934	18 762	20 037	6,8
Pakistan	12 906	15 529	16 722	16 856	0,8
Iran	9 100	8 430	9 000	9 162	1,8
Ouzbékistan	6 120	8 995	9 967	n.a.	
Afrique du sud	2 851	3 273	3 390	n.a.	
Total lait de vache	610 539	676 917	696 071	709 992	2,0
Lait de bufflonne	93 090	109 246	119 622	n.a.	
Brébis, chèvres, ...	31 297	31 988	33 641	n.a.	
Production laitière totale	734 926	818 151	849 334	866 321	2,0

(1) campagne laitière jusqu'à fin juin de l'année prochaine
(2) campagne laitière jusqu'à fin mai

Source: AMI, FIL

Source :
CONFÉDÉRATION BELGE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE (CBL), « CBL – Rapport annuel 2019 – Année d'activités 2018 », pp. 11-12.

Annexe n°5

Evolution des livraisons de lait par fournisseur

	Fournisseurs		Livraisons moyennes	
	Nombre (1)	Ecart par rapport à l'année précédente (%)	Litres/an	Ecart par rapport à
				l'année précédente (%)
1980	45 392		64 855	
1984 (2)	39 554	-3,2	75 831	4,2
1990 (3)	27 702	-5,7	104 897	5,7
1992	24 380	-6,2	117 735	6,4
1993	22 406	-8,1	127 797	8,5
1994	20 838	-7,0	139 282	9,0
1995	19 410	-6,9	152 404	9,4
1996	18 375	-5,3	158 844	4,2
1997	18 194	-1,0	158 467	-0,2
1998	17 604	-3,2	166 952	5,4
1999	16 960	-3,7	170 878	2,4
2000	16 475	-2,9	178 780	4,6
2001	15 569	-5,5	188 696	5,5
2002	14 846	-4,6	199 979	6,0
2003	14 226	-4,2	207 796	3,9
2004	13 602	-4,4	218 265	5,0
2005	12 690	-6,7	231 410	6,0
2006	11 838	-6,7	247 081	6,8
2007	11 136	-5,9	270 176	9,3
2008	10 649	-4,4	281 579	4,2
2009	9 963	-6,4	310 951	10,4
2010	9 532	-4,3	337 226	8,4
2011	9 145	-4,1	356 390	5,7
2012	8 733	-4,5	368 992	3,5
2013	8 473	-3,0	389 418	5,5
2014	8 251	-2,6	419 902	7,8
2015	7 910	-4,1	450 543	7,3
2016	7 431	-6,1	495 027	9,9
2017	7 215	-2,9	528 197	6,7
2018	6 995	-3,0	566 162	7,2

(1) 1980-2000 : Chiffres mensuels moyens; à partir de 2001: situation au 31 décembre

(2) 1984: Modification moyenne annuelle durant la période 1980-1984

(3) 1990: Modification moyenne annuelle durant la période 1984-1990

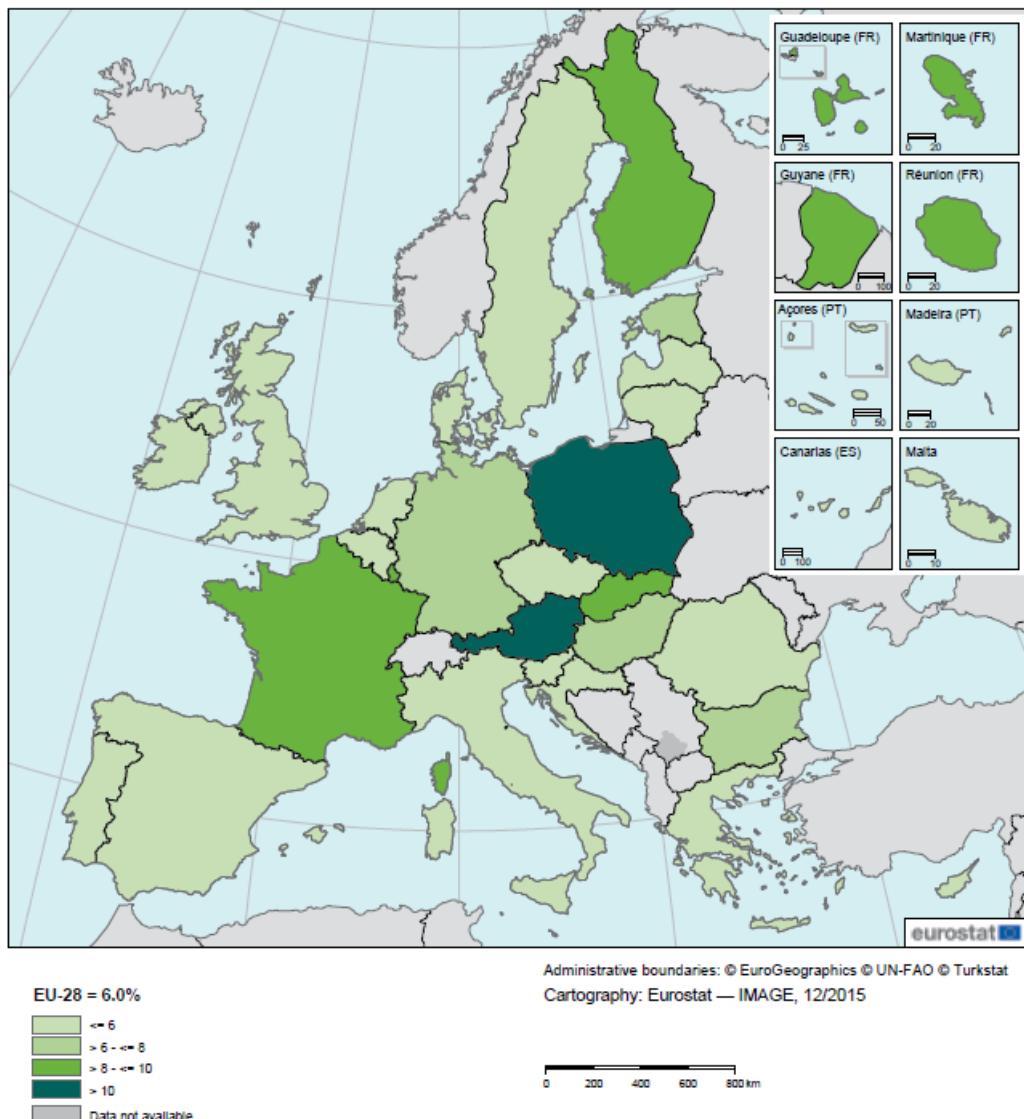
Source: OI, Résultats qualité

Source :

CONFÉDÉRATION BELGE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE (CBL), « CBL – Rapport annuel 2019 – Année d'activités 2018 », p. 38.

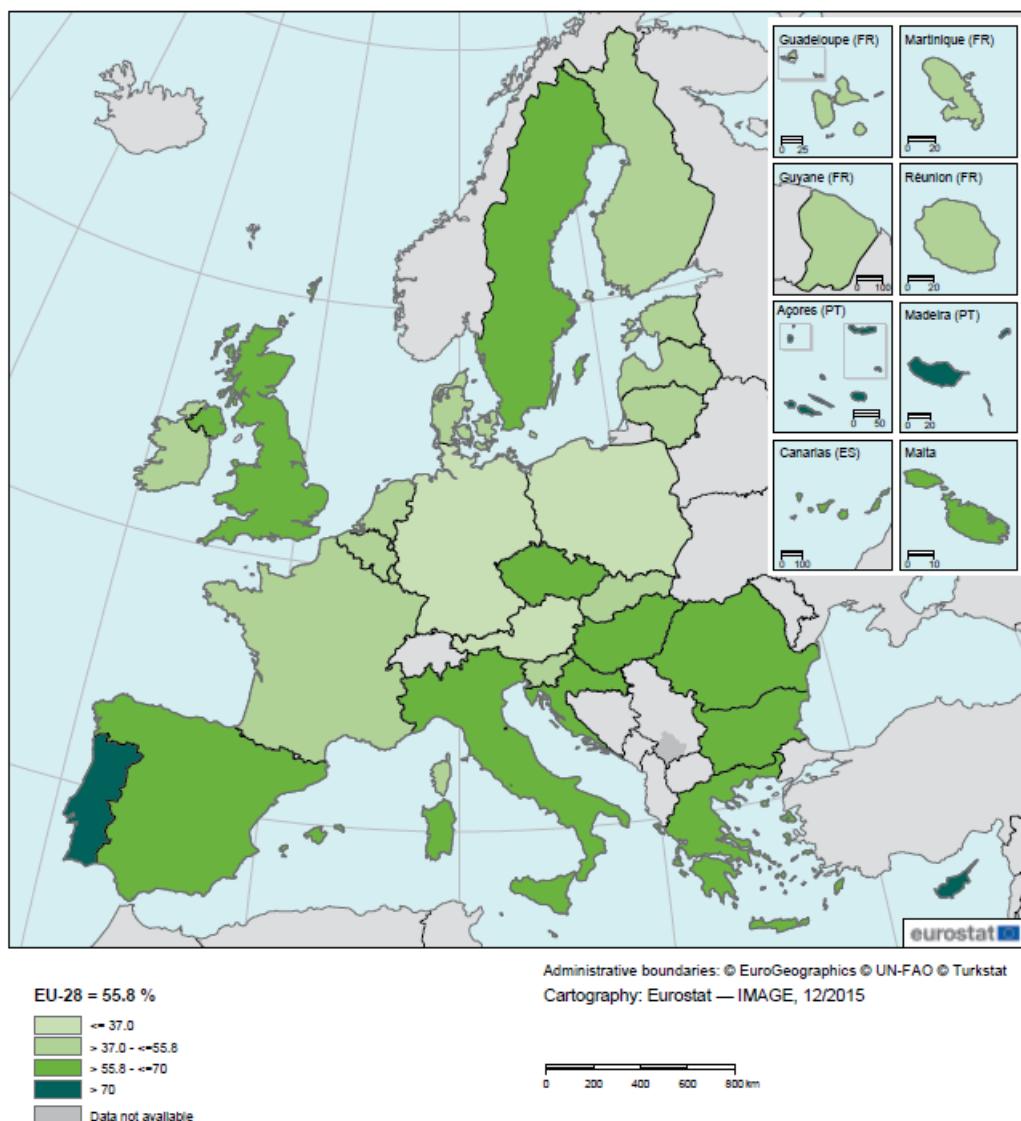
Annexe n°6

Share of farm managers aged less than 35 years, 2013
(% of total number of managers)



Source: Eurostat (online data code: ef_kvage)

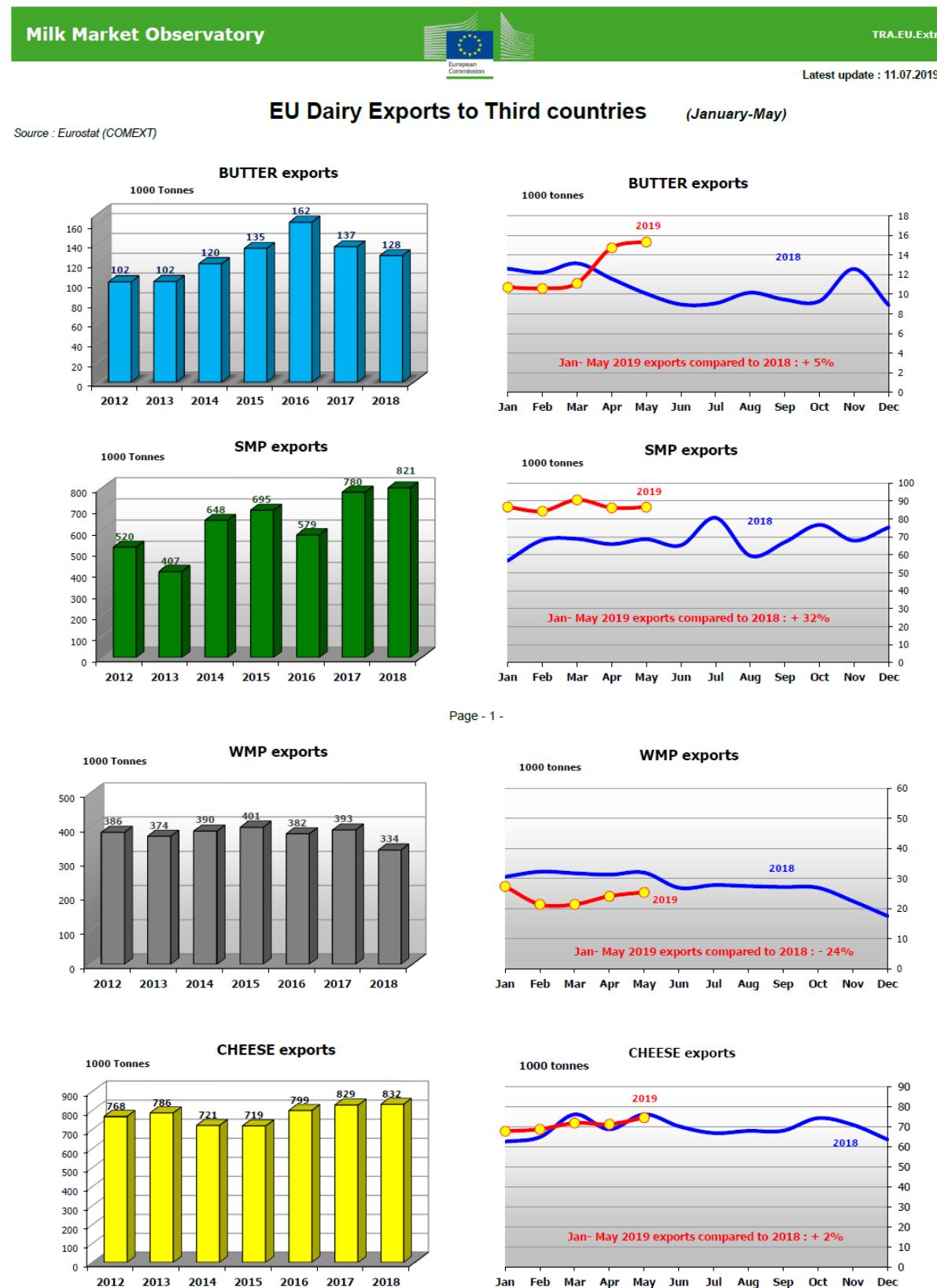
Share of farm managers aged 55 years or more, 2013
(% of total number of managers)



Source: Eurostat (online data code: ef_kvage)

Source :
EUROSTAT, *op. cit.*, pp. 49-50.

Annexe n°7



Page - 1 -

Page - 2 -

EU Exports of Dairy products - Main destinations

Source : COMEXT

Period : January-May

Quantity in Tonnes

EU EXPORTS of BUTTER - main destinations			EU EXPORTS of CHEESES - main destinations					
Period : January-May			Period : January-May					
Qty Tons	2017	2018	Qty Tons	2017	2018			
Extra-EU	62 889	59 616	62 487 ↗	+ 5%	346 934	349 325	355 093 ↗	+ 2%
USA	10 232	10 045	13 916 ↗	+ 39%	54 704	49 869	52 875 ↗	+ 6%
Japan	1 695	3 374	4 215 ↗	+ 25%	39 493	42 328	45 399 ↗	+ 7%
China	3 723	3 402	3 769 ↗	+ 11%	24 967	25 829	26 248 ↗	+ 2%
Saudi Arabia	4 185	4 824	3 584 ↓	- 26%	19 623	17 653	17 325 ↓	- 2%
Singapore	2 588	3 409	2 748 ↓	- 19%	24 292	18 038	15 446 ↓	- 14%
U.A.Emirates	2 237	2 033	2 670 ↗	+ 31%	8 422	10 426	10 983 ↗	+ 5%
Turkey	1 210	1 385	2 618 ↗	+ 89%	10 087	10 447	10 930 ↗	+ 5%
South Korea	1 500	1 505	2 478 ↗	+ 65%	8 541	9 395	8 548 ↓	- 9%
Taiwan	2 041	1 990	2 071 ↗	+ 4%	6 478	7 089	8 352 ↗	+ 18%
Lebanon	1 828	1 803	1 870 ↗	+ 4%	2 293	6 079	7 699 ↗	+ 27%
Other	31 650	25 847	22 547 ↓	- 13%	148 033	152 170	151 287 ↗	- 1%

EU EXPORTS of SMP - main destinations			EU EXPORTS of WMP - main destinations						
Period : January-May			Period : January-May						
Qty Tons	2017	2018	Qty Tons	2017	2018				
Extra-EU	339 157	328 540	434 551 ↗	+ 32%	172 895	157 886	119 804 ↓	- 24%	
China	35 709	29 416	53 796 ↗	+ 83%	17 620	27 501	21 645 ↓	- 21%	
Algeria	50 444	67 327	42 126 ↓	- 37%	7 729	7 296	8 999 ↗	+ 23%	
Indonesia	27 809	16 815	41 434 ↗	+ 146%	10 230	9 698	6 940 ↓	- 28%	
Philippines	21 618	13 812	36 787 ↗	+ 165%	5 464	6 550	6 249 ↗	- 5%	
Egypt	15 723	25 843	28 856 ↗	+ 12%	2 658	3 585	5 469 ↗	+ 53%	
Malaysia	12 843	11 607	22 192 ↗	+ 91%	Nigeria	6 926	6 316	4 317 ↓	- 32%
Saudi Arabia	11 900	8 489	18 735 ↗	+ 121%	Saudi Arabia	5 719	5 117	3 760 ↓	- 27%
Mexico	18 734	395	16 136 +++		Singapore	4 822	5 714	3 465 ↓	- 39%
Nigeria	7 665	7 715	15 785 ↗	+ 105%	U.A.Emirates	5 869	5 541	3 410 ↓	- 38%
Singapore	7 319	10 592	15 254 ↗	+ 44%	Cuba	6 651	2 686	3 313 ↗	+ 23%
Other	129 395	136 529	143 450 ↗	+ 5%	Other	99 208	77 884	52 237 ↓	- 33%

Page - 4 -

Source :

EU MILK MARKET OBSERVATORY, « Extra-EU trade (EU and Member States) », *European Commission*, 11 juillet 2019 (dernière mise à jour), https://ec.europa.eu/agriculture/market-observatory/milk/latest-statistics/trade_en (consulté le 03 août 2019), pp. 1-4.

Annexe n°8

Year-to-date EU Exports of BUTTER by origin / destination - (Period : January - May 2019)

	MS	Quantity in Tonnes	Source : Eurostat COMEXT
Partner	EU-28		
Extra-EU	62 487	17 359 14 367 9 067 7 060 4 464 4 245 1 657 1 348 1 329 315 281 231 229 156 117 108 50 27 27 26 15 6 3 1 0	
USA	13 916	11 625 622 70 453 423 21 204 325 59 0 7 24 9 0 1 1 1 1 1 1 1 0	
Japan	4 215	23 892 44 1 819 1 132 305 0 279 88 0 1 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	
China	3 769	125 1 935 92 521 94 774 174 24 28 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	
Saudi Arabia	3 584	161 2 702 100 142 54 400 25 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	
Singapore	2 748	11 786 156 1 518 87 46 143 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	
U.A.Emirates	2 670	59 622 1 204 0 410 279 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	
Turkey	2 618	245 0 1 389 261 40 373 34 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
South Korea	2 478	0 1 389 261 40 373 34 1 278 20 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	
Taiwan	2 071	125 1 287 84 233 131 129 25 21 20 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
Lebanon	1 870	203 851 495 113 267 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	
Israel	1 376	249 128 1 101 304 278 25 103 66 50 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	
Morocco	1 347	427 198 17 365 305 25 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	
Indonesia	1 202	22 292 18 709 27 133 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	
Hong Kong	966	21 718 151 33 1 15 20 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	
Serbia	935	77 42 1 96 31 1	
Australia	780	290 184 214 2 58 1 28 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	
Kuwait	775	10 159 356 1 150 100 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	
Qatar	749	11 213 475 23 22 2	
South Africa	648	480 17 123 18 3 2	
Syria	602	99 214 50 240 1 350 1 350 1 350 1 350 1 350 1 350 1 350 1 350 1 350 1 350	
Algeria	596	146 100 99 214 50 240 1 350 1 350 1 350 1 350 1 350 1 350 1 350 1 350 1 350	
Georgia	577	22 299 25 85 146 1 350 1 350 1 350 1 350 1 350 1 350 1 350 1 350 1 350 1 350	
Azerbaijan	543	165 165 1 63 63 78 233 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
Egypt	489	163 64 183 78 56 226 2 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6	
Stores and provisions:	430	417 386 1	
Kazakhstan	386	275 91 1	
Canada	381	343 8 4 0 271 0	
Bosnia-Herz.	376	19 173 123 20 7 29 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	
Vietnam	371	19 173 123 20 7 29 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	
Malaysia	Other	8 605 2 866 1 955 339 553 483 220 354 432 194 187 138 77 38 117 1 28 12 13 5 0 1	

Year-to-date EU Exports of CHEESES by origin / destination - (Period : January - May 2019)

SUGAR - SUGAR CONVENT

Quantity in Tonnes		Source - Eurostat CONTEX		Destination		Country in tonnes	
MIS	EU-28	Partner	Extra-EU	Denmark	Ireland	Austria	Malta
Germany	355,093	60,514	56,385	49,624	43,471	30,938	22,133
France	52,875	55,200	3,813	1,368	15,034	2,865	7,931
United Kingdom	45,399	44,143	8,011	6,773	4,845	3,073	45
Switzerland	26,248	745	2,556	438	3,34	20	161
Saudi Arabia	17,325	1,610	1,285	1,42	374	1,159	4,510
South Korea	15,446	2,457	4,397	2,261	1,383	2,229	271
Algeria	10,983	4,026	821	506	1	16	151
Australia	7,437	573	785	2,357	1,509	699	132
Lebanon	7,400	2,010	4,130	312	59	57	100
China	8,548	271	363	1,059	247	407	511
U.A.E.Emirates	7,378	512	700	1,242	676	464	853
Egypt	7,141	3,400	9	82	47	270	1,181
Morocco	6,853	2,766	973	1,323	82	3	126
Norway	6,724	656	1,124	228	817	3,204	15
Iraq	5,649	475	877	2	42	2,066	15
Mexico	5,615	4,043	539	121	201	199	126
Israel	4,886	1,226	467	213	389	102	1,686
Bosnia-Herz.	4,659	325	875	15	22	53	2
Dominican R.	4,535	1,183	1,838	299	113	164	185
Jordan	3,960	608	348	137	53	634	997
Ceuta	3,682	1,550	1,550	1,550	1,550	1,550	1,550
South Africa	2,744	219	1047	233	286	107	38
Serbia	2,600	106	1,351	23	165	20	171
Philippines	2,374	458	78	185	129	826	340
Philippines	2,270	176	227	506	142	81	579
Kuwait	2,189	683	655	10,736	3,185	4,938	1,423
Cuba	53,308	1,688	6,804	1,505	5,36	2,079	3,709
Other	0	0	0	0	0	0	0

(Period : January - May 2019)

Source : Eurostat COMEXT

Year-to-date EU Exports of W/M/P by origin / destination - (Period : January - May 2019)

Source : Eurostat COMEXT

Year-to-date EU Exports of WHEYPOWDER by origin / destination - (Period : January - May 2019)

Source : Eurostat COMEXT

EU Exports of BUTTER in 2018 (by origin / destination)

		MS		Quantity in Tonnes		Quantity in Tonnes			
		EU-28		EU-28		EU-28		EU-28	
Partner	MS	France	Germany	Netherlands	Belgium	United Kingdom	Portugal	Ireland	Croatia
Extra-EU		128 024 31 486	31 011 22 058	14 525 10 036	6 469 3 471	3 162 3 034	1 648 1 648	611 503	43 43
USA		27 881 1 873	22 228 127	30 1 115	49 389	847 389	114 114	20 0	42 42
Saudi Arabia		11 101 564	140 8499	304 143	113 300	441 441	558 558		
China		7 860 4 542	293 298	1 168 1 168	226 1 023	200 200	0 0		
Singapore		7 551 2 636	47 664	3 321 3 437	361 361	200 200	199 199	0 0	8 8
Japan		6 105 1 145	2 53	3 298 1	268 268	198 198	2 2	0 0	2 2
U.A. Emirates		4 313 2 141	233 427	1 71	320 320	191 191	84 655	0 0	1 1
South Korea		3 829 3 655	75 219	1 711	165 165	75 75	64 64	0 8	16 16
Taiwan		3 335 2 065	470 1 811	0 184	19 19	715 715	25 25	57 57	0 0
Morocco		3 377 500	0 1 806	664 664	100 100	257 257	0 0		11 11
Lebanon		2 431 859	0 83	1 303 1 303	11 11	176 176	0 0		39 39
Indonesia		2 098 538	309 309	749 749	4 4	174 174	0 310	0 0	1 1
Australia		2 075 0	100 100	100 100	1 175 1 175	700 700	0 0		
Iran		2 029 59	1 232 344	38 38	2 2	20 20	325 325	1 1	10 10
South Africa		1 838 375	42 514	100 664	666 666	142 142	0 0		
Kuwait		1 776 1 299	0 301	50 50	1 32	0 66	23 66	0 0	5 5
Hong Kong		1 774 516	37 1 063	46 46	0 76	0 0	32 32		1 1
Qatar		1 757 60	228 24	0 780	99 99	210 210	0 252	42 42	3 3
Israel		1 723 227	0 22	105 105	182 182	52 52	1 102 1 102	11 11	10 10
Serbia		1 700 333	0 54	1 176 412	214 412	710 710	0 21		2 2
Azerbaijan		1 672 54	0 44	1 176 32	280 52	6 32	0 22		9 9
Turkey		1 086 540	0 32	1 176 52	270 32	0 27	0 30	160 160	205 205
Georgia		1 075 391	37 433	38 59	125 125	0 0			0 0
Stores and provisions		1 063 99	29 500	268 0	67 67	122 122	13 13		
Malaysia		859 454	90 228	24 24	62 62	0 0			
Bahrain		839 778	0 604	0 4	4 4	0 53	0 53		
Thailand		783 773	14 187	26 174	1 143	0 41	0 151	0 9	19 19
Kazakhstan		777 209	82 3 489	3 1 118	1 551 1 280	840 840	242 242	616 616	4 4
Bosnia-Herz.		7 313 1 552	0 3 489	0 1 118	0 1 551	0 1 280	0 840	0 616	0 4
Philippines		19 687 7	0 3 489	0 1 118	0 1 551	0 1 280	0 840	0 616	0 4
Senegal		0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
Other		0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0

EU Exports of CHEESES in 2018 (by origin / destination)

[EU Exports of SMP in 2018 (by origin / destination)]

EU Exports of WMP in 2018 (by origin / destination)

Outline • Eldest Context

EU Exports of WHEYPOWDER in 2018 (by origin / destination)

Source :

EU MILK MARKET OBSERVATORY, « Extra-EU trade (EU and Member States) », *European Commission*, 11 juillet 2019 (dernière mise à jour), https://ec.europa.eu/agriculture/market-observatory/milk/latest-statistics/trade_en (consulté le 03 août 2019), pp. 8-17.

Annexe n°9

Chinese overseas investments in dairy production

Location	Company	Investment	Investment type	Investment (\$)	Commodity
New Zealand	Shanghai Pengxin	Crafar Farms (7,892 hectares)	Brown field investment	NZ\$70 million	16,000 cattle
New Zealand	Shanghai Pengxin	Lochinver Farms (13,800 hectares)	Brown field investment	NZ\$70 million	5,800 cattle/60,000 sheep
New Zealand	Shanghai Pengxin	Synlait Farms	Brown field investment	NZ\$20 million	13,000 cattle
New Zealand	Bright Dairy	Synlait Milk	Firm acquisition (51% share)	US\$58 million	UHT (ultra-high-temperature) milk
New Zealand	Yili Industrial Group	Oceania Dairy Group	Firm acquisition (100% share)	NZ\$3 million	Milk powder
New Zealand	Pengxin/Mengniu	Miraka Processing Plant	Joint venture (Miraka)	NZ\$27 million	Milk powder and infant formula
New Zealand	Bright Dairy	Canterbury Processing Plant	Joint venture (Synlait Milk)	NZ\$82 million	50,000 mt milk powder per year
New Zealand	Yili Industrial Group	South Canterbury Infant Formula Plant	Green field investment	NZ\$214 million	56,000 mt milk powder annual production capacity
New Zealand	Yashili	Pokeno Infant Formula Plant	Green field investment	NZ\$210 million	52,000 mt finished and semifinished milk annual production capacity
New Zealand	China Animal Husbandry Group	Mataura Valley Milk Plant	Green field investment	NZ\$200 million	46,000 mt finished milk annual production capacity
Australia	New Hope Group	Moxey Farms	Brown field/green field investments	A\$80 million	10,000 head dairy farm
Australia	New Hope Group	Australian dairy projects	Proposed fund	A\$500 million	General expansion of dairy output for Chinese consumption
Australia	Beijing Agricultural Investment Fund/Yuhu Agriculture Investment Group	Beijing Australia Agricultural Resource Cooperative Development Fund	Proposed fund	A\$3 billion	General expansion of dairy output for Chinese consumption
Australia	Bright Foods Group	Mundella Foods/Manassen Foods	Firm acquisition (100% share)	A\$530 million	Yogurt production
Australia	Moon Lake Investments	Milk powder plant	Brown field investment	A\$280 million	Milk processing and packaging
Australia	Blue Lake Dairy	Tasmania-based Van Diemen's Land Co	Green field investments	A\$65 million	25 farms; 30,000 cattle
France	Synutra International	Carmaix Milk Drying Plant	Joint venture/green field investment	US\$130 million	Annual production capacity, 100,000 mt of whey and milk powder per year
United States	Yili Industrial Group	Kansas Dairy Ingredient Plant	Joint venture/green field investment	30% of US\$235 million	Dairy ingredients; 80,000 mt of milk powder per year
Israel	Bright Dairy	Tnuva Dairy	Firm acquisition (77.7% share)	US\$2.1 billion	Full supply chain

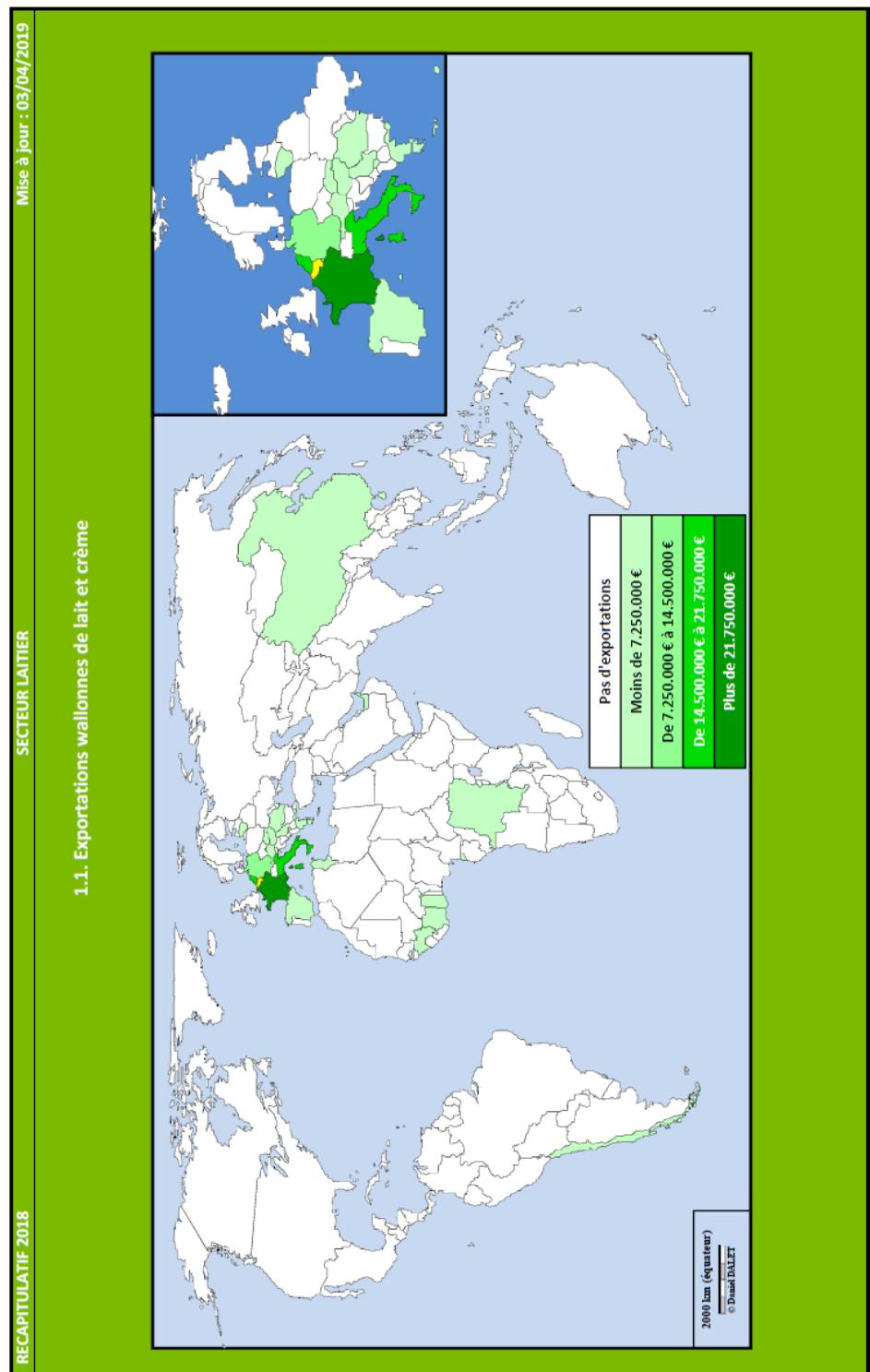
mt = metric ton

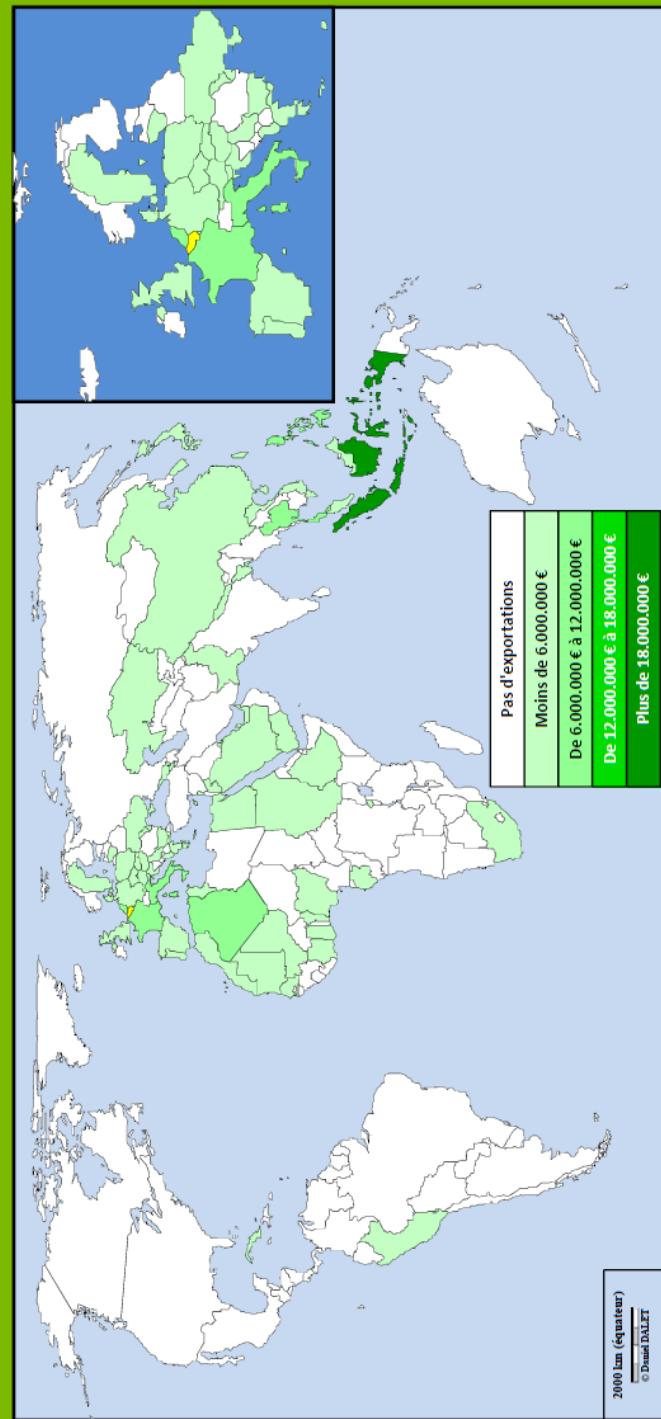
Source: Various news articles and government sources.

Source :

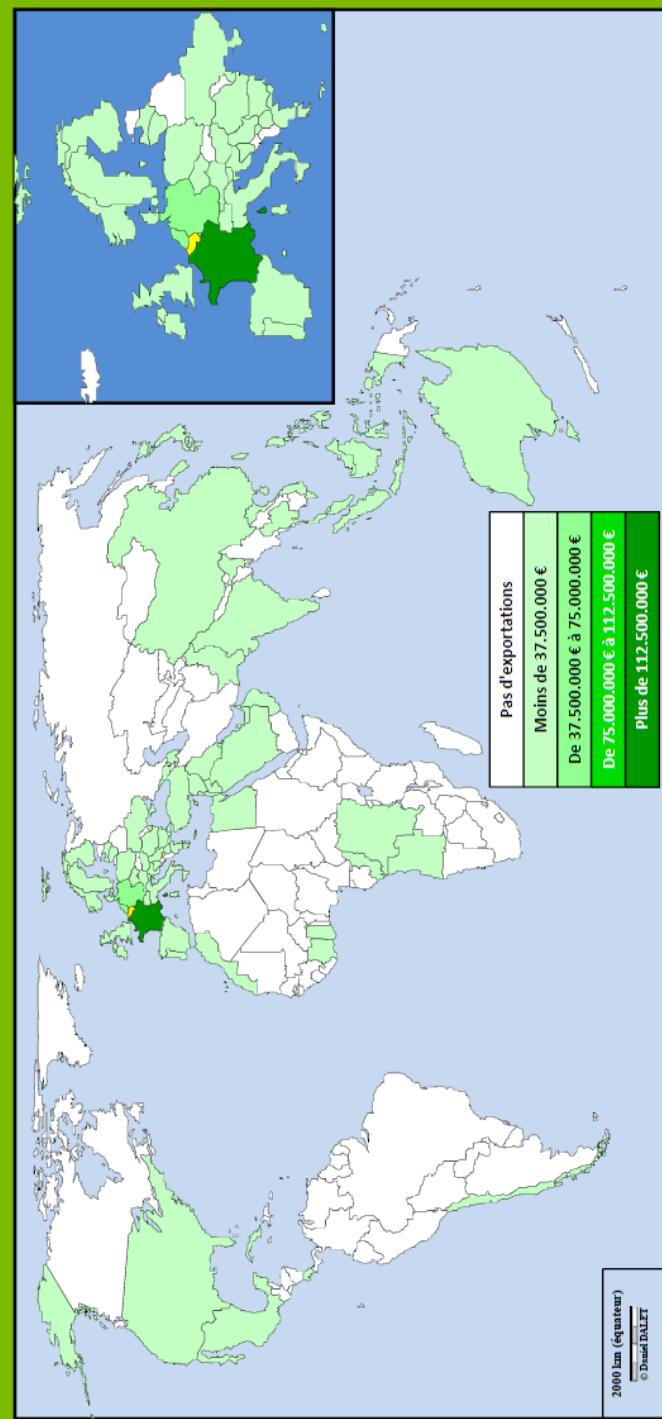
Elizabeth GOOCH, Roger HOSKIN and Jonathan LAW, *op. cit.*, pp. 17-18.

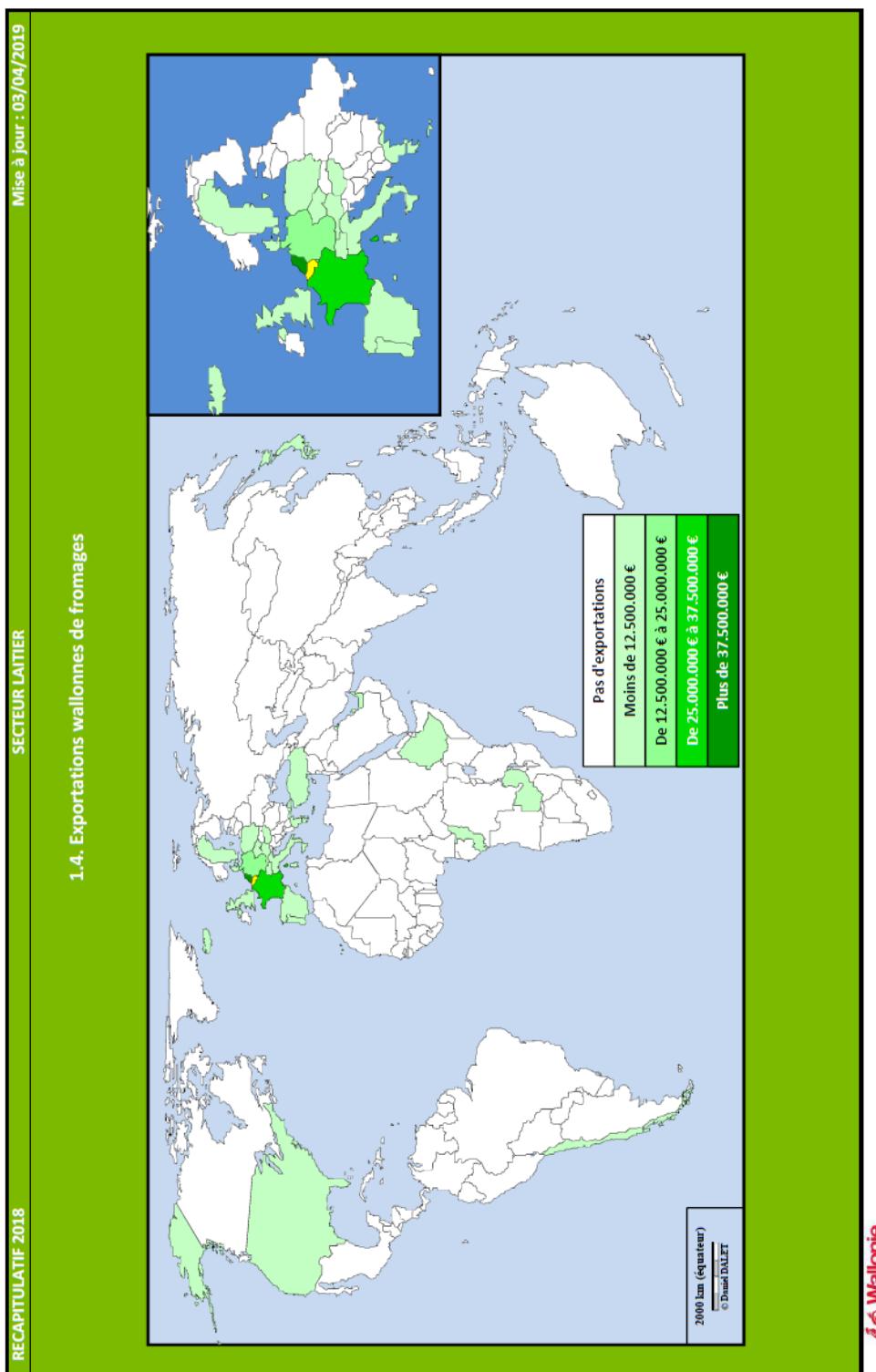
Annexe n°10



1.2. Exportations wallonnes de lait en poudre

1.3. Exportations wallonnes de beurre





Source :

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE – DGO3 – DPA (Direction de la Politique agricole)/DAEA (Direction de l'Analyse économique agricole), « Tableau de bord du suivi des marchés animaux », 08 mai 2019 (dernière modification), <https://agriculture.wallonie.be/dashboards> (consulté le 26 juillet 2019), pp. 4-7.

Annexe n°11

CLOSED LIST OF TEMPORARY APPROVED ESTABLISHMENTS FOR EXPORT TO INDONESIA OCTOBER 2017							
	Name of the establishment	Address	N°	Box	Code	City	Approval n°
1	S.A. CORMAN	Rue de la Gileppe	4		4834	Limbourg	FB001
2	MOLKEREI WALHORN LAITERIE	Chemin de la Laiterie	14		4711	Lontzen	L263-I
3	SOLAREC	Recogne,Rue de Saint-Hubert	75		6800	Libramont-Chevigny	L352
4	Belgomilk	Wasserijstraat	5		2900	Schoten	M048
5	LIMELCO	Genkerbaan	75		3520	Zonhoven	M169
6	FrieslandCampina Belgium	Venecolaan	17		9880	Aalter	M322A
7	BELGOMILK	Melkerijstraat	10		8920	Langemark-Poelkapelle	M351B
8	Belgomilk CVBA	Fabriekstraat(KAL)	141		9120	Beveren-Waas	M351C

CLOSED LIST OF TEMPORARILY APPROVED ESTABLISHMENTS FOR THE EXPORT OF MILK AND DAIRY PRODUCTS TO MALAYSIA JUNE 2019						
Nr.	Name of the establishment	Address	N°	Code	City	Approval n°
1	IS.A. CORMAN	Rue de la Gileppe	4	4834	Limbourg	FB001
2	YOKO CHEESE	Bosdel	51	3600	Genk	CO021
3	ISA AGRAL	Rue du Brabant Wallon(CO)	1	6180	Courcelles	CO437
4	SOLAREC	Recogne, Rue de Saint-Hubert	75	6800	Libramont-Chevigny	L352
5	OLYMPIA	Steenweg Asse(HN)	183	1540	Herne	M003
6	Inex N.V.	Meulestraat	19	9520	Sint-Lievens-Houtem	M157-II
7	Belgomilk CVBA	Fabriekstraat (KAL)	141	9120	Beveren-Waas	M351C
8	KAASBRIK	Industriepark	1216	3545	Halen	CO367
9	INCOPACK	Siemenslaan	21	3650	Dilsen-Stokkem	CO368
10	FrieslandCampina Belgium	Venecolaan	17	9880	Aalter	M322A
11	Limeco	Genkerbaan	75	3520	Zonhoven	M169
12	BELGOMILK	Melkerijstraat	10	8920	Langemark - Poelkapelle	M351B

Source :

AFSCA, « Listes d'établissements agréés pour l'exportation de produits d'origine animale destinés à la consommation humaine », 06 août 2019 (dernière mise à jour), <http://www.afsca.be/professionnels/exportation/produitsorigineanimale/etablissements/> (consulté le 10 août 2019).

Annexe n°12

Entretien avec Monsieur Philippe BURNY, Chargé de cours en économie et développement rural à Gembloux Agro-Bio Tech – ULiège, réalisé à Gembloux, le 29 mars 2019.

En 2015, l'UE décide de mettre fin au système des quotas laitiers. Le principal argument avancé par la Commission européenne est que ce système n'est plus en adéquation avec l'économie d'aujourd'hui. C'est-à-dire que la consommation diminue en Europe tandis que la demande explose ailleurs dans le monde, principalement en Asie. Ma première question est la suivante : N'y a-t-il pas d'autres raisons qui ont poussé la Commission européenne à mettre fin à cette politique ?

C'est possible si on imagine peut-être certains lobbies et notamment l'industrie laitière. On constate souvent que quand on dérégule, en tout cas dans un premier temps, on a une augmentation de la production. Ici, c'est vrai qu'il y a un potentiel avec l'amélioration génétique des vaches notamment puisque le rendement laitier ne cesse d'augmenter. D'ailleurs, le cheptel, lui, diminue. Ça voudrait donc dire que si on le maintient, on pourrait facilement produire plus. Donc, ça facilite aussi l'approvisionnement de nos industries et à des prix relativement faibles puisque ça met en concurrence des producteurs de matières premières. Donc, ça peut faciliter la garantie d'obtenir une matière première à bon prix pour l'industrie de transformation qui vise justement l'exportation. La justification des quotas, c'était d'avoir un prix minimum garanti pour les agriculteurs mais avec une quantité limitée.

Vous évoquez l'influence des lobbies, de l'industrie laitière. N'y a-t-il pas d'autres raisons, selon vous, dans un contexte où l'influence de l'OMC, qui prône davantage de libre-échange, est forte ?

Historiquement, on a construit la politique agricole commune (PAC) dans les années 60 en réalité, puisque les objectifs sont définis dans le Traité de Rome de 1958. Le moyen d'y arriver, c'était effectivement le système des prix garantis pour les agriculteurs. Ça a été une très grande réussite puisqu'on a augmenté la production de manière significative, on est devenus plus qu'autosuffisant à peu près dans tout. On a augmenté plus significativement la productivité agricole, les rendements dont les rendements de la main-d'œuvre, la productivité de la main-d'œuvre. Il y a de moins en moins d'agriculteurs et on produit quand même de plus en plus. La contrepartie, c'était de protéger le marché intérieur. En tout cas, d'éviter des fluctuations trop fortes des prix vers la baisse. Et ça, ça duré durant une bonne trentaine d'années, jusqu'à 1992, où nous avons eu la première réforme significative de la PAC. Effectivement, cette réforme était liée, contrairement à ce qu'a prétendu la Commission à l'époque, aux négociations de l'Uruguay Round lancée en 1986 et qui avait notamment donné sur le plan agricole lieu à ce qu'on avait appelé à l'époque l'Accord de Blair House entre les États-Unis et la Commission européenne qui était un accord spécifique à l'agriculture. Et là, ça a été, je dirais, le début de la fin de l'ancien système et depuis lors, les prix garantis ont diminué, même s'ils existaient encore, pour aller vers le marché mondial avec comme corollaire, puisqu'on doit quand même maintenir le revenu agricole, l'instauration des aides directes. À partir de 1992, ça n'a fait que s'accentuer depuis lors. Donc effectivement, on est tout à fait dans la ligne, avec la suppression des quotas laitiers en 2015 et la suppression des quotas betteraviers en 2017, de la libéralisation du commerce qui permet plus d'échanges mais dans tous les sens. Donc là, il y a un point positif si on voit la Chine et qu'on veut conquérir le marché chinois, asiatique ou africain. Il y a là des points qui sont très chauds avec une hausse démographique qui est très importante. Donc là, on a intérêt à augmenter notre production. Ça peut entraîner des bénéfices pour l'industrie et le commerce. Pour le producteur, c'est évidemment un peu différent dans le sens où libéralisation du marché, ça signifie volatilité des prix et donc, volatilité des revenus. Au niveau de la production de la matière première, c'est donc très embêtant. Et ça, ça conduit à des abandons de certaines exploitations. Ce qui ne veut pas dire qu'on a nécessairement une

diminution de la production. Quoique, au niveau de la région wallonne en tout cas, on se maintient à peine.

Le système des quotas laitiers n'impliquait-il pas une certaine lourdeur administrative ?

Oui, il y a une lourdeur administrative certainement mais le problème aussi était l'accessibilité au marché pour les nouveaux éleveurs qui désiraient se lancer dans ce métier. Sur le plan économique, ça peut figer les structures. D'ailleurs, le gros problème, c'est que ce sont en fait des droits de production et que ces droits de production ont été échangeables sur un marché libre. Donc, il y a eu une époque où les quotas s'échangeaient à des prix de fou par rapport au kilo de lait qu'ils représentaient. Ça se vendait très cher. Donc là, il y a des gens qui ont fait fortune en revendant des quotas et d'autres qui se sont fortement endettés aussi. Donc, les quotas, ce sont des droits de production avec des marchés dérivés quelque part. Ce n'est pas le marché du lait mais c'est plutôt un marché des droits à produire du lait. Et comme on a dit, ça fige un peu les structures. Le marché est relativement fermé vu que si on n'a pas de droit de produire, on ne peut pas produire. Donc ça complique un peu les choses et il y a effectivement des aspects administratifs pour l'octroi de ces quotas. Il y avait aussi des quotas pour des jeunes qui s'installent, la gestion d'une réserve nationale de quotas pour des jeunes ou pour des cas spécifiques. Il y avait aussi un contrôle des quantités permanent. Chez nous par exemple, au niveau des quotas individuels, on pouvait bénéficier de compensations. Donc si Monsieur A produit de trop et que Monsieur B produit trop peu et que la somme des deux ne dépasse pas le niveau de quota établi, il n'y a pas de pénalités. Donc, tout cela entraîne toute une série de lourdeurs administratives. Ça c'est un fait mais le gros avantage évidemment, c'est de garantir une rentrée, un revenu mais aussi un bénéfice. Mais un revenu au producteur puisqu'il y avait un prix minimum. En fait, un prix minimum sur les produits dérivés du lait que sont le beurre et la poudre de lait écrémé. Mais donc indirectement sur le prix du lait avec aussi des complications de calcul par rapport à une qualité standard. Concernant celle-ci, on regarde surtout la teneur en matières grasses et en protéines puisque les prix étaient fixés par rapport à ces teneurs. Ils évoluaient en fonction du fait qu'on ait plus ou moins de protéines ou de matières grasses. On pouvait avoir des primes ou au contraire des retenues ou des pénalités par rapport au prix de base. Donc, c'est vrai qu'administrativement, c'était lourd, ça fige quelque peu les structures. Il peut y avoir certains manques de dynamisme. Dès lors, progressivement, au cours des dernières années, on a d'abord augmenté les quotas.

Oui, de 2009 à 2014.

Voilà.

Mais, ça c'était essentiellement pour assurer une transition ...

Oui, ça c'était pour assurer quelque part une transition mais en diminuant aussi les prix garantis. Ce qui fait d'ailleurs que petit à petit, les quotas ont perdu leur valeur puisque le prix garanti se rapprochait de plus en plus du prix mondial. Donc ici oui, la gestion administrative est beaucoup plus légère mais il y a le gros problème de la volatilité des revenus et de l'incertitude complète du lendemain. Aucun agriculteur, de manière générale, ne peut prédire quel sera son revenu. On ne peut pas se lancer dans une production quelle qu'elle soit en ne sachant pas à quel prix on va pouvoir vendre. Donc, c'est quand même un peu curieux, un peu délicat pour un entrepreneur de devoir choisir cette production sans connaître l'essentiel, c'est-à-dire, à quel prix il va pouvoir vendre. On peut dire que c'est vrai pour toutes les entreprises mais il y a quand même des limites. Celui qui produit des automobiles, il peut quand même prédire à peu près avec une bonne certitude à quel prix il va vendre ses automobiles dans six mois ou dans un an. Pour le prix du lait, des céréales ou de la viande porcine, c'est tout à fait imprévisible, c'est tout à fait impossible. Donc il faut prendre des décisions économiques censées être rationnelles mais sans disposer de l'information adéquate. D'où certaines difficultés évidemment. Y compris d'ailleurs, il faut quand même le dire, pour les industries de transformation, pour les industries d'aval, parce qu'elles doivent quand même se fournir en matières premières. Il y a un an ou deux, le prix du beurre avait explosé. Bon c'était bizarre car depuis longtemps, on disait qu'on produit trop de matières grasses, etc. donc, il fallait toujours intervenir et

mettre des millions de tonnes de beurre dans les frigos. Et ici, il y a un an ou deux, les prix de la matière grasse avaient flambé. Alors, c'est tant mieux pour le producteur qui extrait la matière grasse du lait et qui vend son beurre. Mais pour l'industrie qui utilise du beurre pour faire son produit, c'est moins intéressant. La régulation des prix a quand même un avantage pour tous les membres de la filière.

Si on compare les années 1984 (c'est-à-dire, l'année où les quotas sont instaurés) et 2015, on constate que le nombre de vaches diminue et que dans le même temps, la production augmente. Donc, il y a une hausse de la productivité...

Oui, ça, ça a été, je crois, l'impact très important des quotas. Avant, on avait beaucoup de races mixtes, c'est-à-dire qui produisaient à la fois du lait et de la viande. Par exemple, le blanc bleu, à l'origine est une race mixte. Par après, on a observé que les éleveurs se spécialisaient vraiment en lait et beaucoup d'éleveurs d'ailleurs ont deux troupeaux. Ils produisent significativement à la fois du lait et de la viande mais en fait, ce sont deux troupeaux séparés et spécialisés. En se spécialisant vers le lait, il y a eu de plus en plus de la sélection animale, de plus en plus de vaches de la race Holstein qui est la race laitière par excellence et on arrive aujourd'hui à des animaux qui sont des usines à lait. On fait en moyenne plus de 8.000 litres de lait par vache par an. Mais il y en a qui font 10 ou 12.000 et même plus. Donc, on ne sait pas vraiment où ça va s'arrêter. Vu qu'on avait une quantité limitée avec les quotas, on décidait de produire avec de moins en moins de vaches qui produisent de plus en plus. Donc, on a eu vraiment une réduction tout à fait linéaire et drastique du cheptel laitier allant de pair avec une augmentation tout à fait significative du rendement individuel.

Jeanne Bérenguer écrivait au début des années 1990 qu'avec l'instauration des quotas, les producteurs de lait ont dû revoir leur mode d'organisation. Elle ajoutait que la recherche et le développement permettraient de sauver l'agriculture en Europe. En 30 ans, on est passé en Belgique de plus ou moins 984.000 vaches à 550.000 mais le rendement a évolué rapidement...

Oui, ce qu'il s'est passé, c'est qu'au début de la période, le nombre de vaches laitières a diminué mais elles ont été substituées par des races viandeuses. C'est à ce moment-là, au niveau du blanc bleu, qu'on a orienté vers la race ultra viandeuse, ultra musclée, etc. Et donc là, au départ, le nombre de bovins s'est maintenu mais par la suite, le nombre de vaches allaitantes a commencé à diminuer. Donc maintenant, on a une forte réduction des deux. Au niveau du lait, c'est essentiellement parce que le niveau de rendement laitier est en hausse donc, on produit autant et même plus. Notamment suite à la suppression des quotas. Au niveau de la production viandeuse, là c'est une diminution de la consommation. Ça, ça apparaît clairement, les changements d'habitude aussi. Avec le fait qu'on a de plus en plus de viandes préparées, de la viande hachée. Donc il suffit de réchauffer plutôt que d'avoir des morceaux nobles comme on dit, bien différenciés et qui parfois doivent être un peu plus travaillés.

Si on se concentre à présent sur le profil des agriculteurs, des producteurs, on remarque que la moyenne d'âge est de plus en plus élevée. Quelle est votre vision sur l'avenir de la production laitière en Wallonie ?

On est en train de travailler sur un projet qui s'intitule « Construire les futurs de l'élevage en Wallonie (lait et viande) ». Plusieurs personnes ont travaillé sur ce sujet. Je crois depuis longtemps qu'il y a deux possibilités. Soit on vise effectivement le marché mondial au niveau de la production de matières premières et ça, ça veut dire une production de masse mais aussi une production au moindre coût de façon à être compétitif. Mais ça, ça veut dire qu'il ne resterait pas beaucoup d'exploitations chez nous. La région wallonne, c'est 700.000 hectares de superficies agricoles. Bon, si on envisage des exploitations de 1.000 hectares, ce qui n'est rien du tout par rapport aux États-Unis, au Canada. En Europe, les exploitations sont petites mais aux États-Unis, au Canada, au Brésil, en Argentine et en Nouvelle-Zélande, elles sont énormes. 700.000 hectares divisés par 1.000, ça ne fait plus que 700. Donc, des fermes de 1.000 hectares, il y a de la place que pour 700 en Wallonie. Donc ça, ça veut dire qu'il y aura encore certainement une diminution très forte de la main-d'œuvre si on vise cet aspect-là.

Ce que certains prônent et qui existent déjà d'ailleurs, c'est de faire de la transformation à la ferme. Ça, il y a quand même un nombre non négligeable de gens qui font ça maintenant.

Donc ça, ce serait la deuxième possibilité ?

Oui mais l'une n'empêche pas l'autre. Ce qu'il se passe, c'est que si on a des quantités produites en moyenne de 400.000 – 500.000 litres de lait par an, il est assez difficile d'imaginer qu'on transforme tout en yaourt, en fromage ou en crème glacée. Parmi ceux qui produisent et qui transforment, ils livrent l'essentiel de leur production aux laiteries et ils en transforment eux-mêmes une partie. Ils font de la vente directe, des circuits relativement courts. Donc, on met en avant des produits locaux, la qualité différenciée comme on dit. L'Union européenne, depuis 1992 et la première réforme de la PAC, a mis sur pied les appellations d'origine. Des AOP, appellations d'origine protégée ou encore des IGP, indications géographiques protégées. Donc ce sont des produits dont la qualité est liée à l'origine géographique. Pour être reconnu, il faut déposer un dossier qui doit prouver que la qualité, qu'une qualité spécifique du produit, est liée à la zone géographique. Le lien étant plus fort pour l'AOP que pour l'IGP. À l'origine, c'est basé sur les produits français, notamment le vin bien entendu mais aussi les fromages. En Wallonie par exemple, il y a le fromage de Herve qui est une AOP. Il y a le beurre d'Ardennes, c'est une AOP aussi. Alors maintenant, je crois qu'il y a la boulette de Chimay qui est une IGP. Il y a plusieurs cahiers des charges et c'est un examen au niveau européen donc, ça prend du temps. Au niveau régional, on essaie depuis longtemps de pousser à ça. Ce n'est pas facile, il faut faire des groupements de producteurs et donc, il faut s'entendre sur un cahier des charges, il faut le faire contrôler, il faut en faire la promotion. Donc, il y a quand même aussi certains coûts. Il faut mettre autour de la table un minimum de maillons de la filière. Il y a donc une organisation interne qui doit être suffisamment solide. Ce sont des produits qui marchent je crois, qui ont quand même leur petit poids économique mais ça reste, il faut le dire quand même, assez limité par rapport au gros de la production. Bon il y a aussi des produits biologiques par exemple. Au niveau du lait, ça se développe pas mal mais il faut encore bien se rendre compte qu'on est qu'au début. La consommation des produits bio, c'est 4% du marché en Belgique

Mais il faut faire attention car produit bio, ça ne signifie pas nécessairement que c'est produit en Belgique.

Exactement. D'ailleurs, dans l'esprit des gens, il y a souvent confusion. Il y a quelques années, j'ai été faire pour l'AFSCA une petite étude sur l'agriculture biologique marocaine. Les Marocains font du bio et exportent vers l'Europe. Donc, l'idée était de voir si leur certification bio était compatible avec le bio européen. Du bio, on en fait partout dans le monde et ça ne veut donc pas dire nécessairement que c'est local. On ne tient pas compte là-dedans du coût CO₂, de l'empreinte écologique. Car si c'est un produit effectivement bio mais produit à des milliers de kilomètres, ce n'est plus si bio que ça. Donc là aussi, ça se développe mais ça reste limité. Je pense que dans le monde, le Danemark est le pays où on compte le plus d'amateurs de produits bio mais le marché du bio, c'est seulement 8% si mes souvenirs sont bons. Donc, ça signifie qu'à côté de cela, il y a 92% de conventionnels. Donc voilà, pour l'avenir de l'agriculture wallonne, française, européenne, il faut certainement développer tous ces produits spécifiques s'ils sont liés au territoire et s'ils sont, de plus, protégés au niveau international. D'ailleurs, au niveau de l'OMC, c'est une grosse bagarre depuis des années parce que certains pays qui évidemment n'ont pas ce genre de produits car ils n'ont pas de tradition alimentaire, ils disent que c'est du protectionnisme. Mais en fait leur argument est faux car ils veulent utiliser le nom. Par exemple, les Américains veulent faire du camembert. C'est donc qu'ils trouvent qu'il y a une valeur ajoutée au nom camembert. Il me semble donc que c'est tout à fait logique de vouloir protéger. Donc ça, c'est une voie tout à fait certaine pour ceux qui peuvent trouver un marché ou des marchés de niche. Mais pour le gros de la production, c'est vrai que ce n'est pas facile et qu'il faut toujours essayer de réduire les coûts. D'où les thématiques actuelles en recherche agronomique. On va parler par exemple d'agriculture écologiquement intensive. Donc, faire de l'agriculture intensive, à haute productivité, mais qui soit respectueuse de l'environnement. On parle aussi d'agriculture ou d'élevage de précision. Donner à la plante, aux animaux, exactement ce dont ils ont besoin et là où ils en ont besoin. Par exemple, pour les plantes, au lieu de mettre de l'engrais sur tout le champ, il peut y avoir,

surtout au début, des zones où il n'y a pas de plantes, de racines, etc. Il peut donc y avoir une perte de matières fertilisantes. Donc, on prônerait de l'épandage plus précis, de l'irrigation goutte à goutte pour éviter des pertes d'eau. Tout ça conduit à réduire les coûts par unité de production, par kilo de végétal ou de production animale. On va tous vers cela. Ce n'est évidemment pas l'apanage de la Belgique ou de l'Europe ou d'autres pays qui peuvent adapter ces techniques sans problème. Il y a donc toujours une concurrence très importante. Maintenant, comme on a dit au départ, il y a quand même des marchés qui ont besoin de produits un peu standard. Par rapport à l'Europe, ou même à la Wallonie, l'Inde, c'est un milliard d'habitants, la Chine c'est un milliard 300 millions et il y a les pays d'Afrique central. Il y a donc un potentiel de développement, ça c'est clair. On peut aussi viser cela mais c'est autre chose. Maintenant, je vois que la plupart des gens sont quand même d'accord qu'il n'y aura certainement pas qu'un modèle d'agriculture. Il y aura plusieurs modèles et il faudrait que chacun puisse s'y retrouver selon ses conditions de production, ses convictions personnelles, ses capacités, ses envies, ses intérêts, etc. Faire des circuits courts, c'est souvent un autre métier, cela prend du temps. Il faut par exemple faire le fromage, faire le yaourt. Il faut donc une technicité et si on ouvre un petit magasin, il faut être disponibles quand les gens viennent, etc. Il y a donc beaucoup de choses à prendre en considération. Des investissements supplémentaires aussi, tous les contrôles sanitaires parce que c'est un problème aussi pour tout ça. Quand on a des grandes usines, on contrôle plus facilement le lait ou rapporter au litre de lait, le contrôle coûte moins cher. Quand vous faites des petites quantités que l'on vend directement aux consommateurs, les contrôles vont évidemment coûter plus cher par unité produite. Il faut aussi tenir compte du marketing, de la publicité, de l'image. Donc, l'identification de l'origine des produits non seulement pour des aspects sanitaires, la traçabilité mais aussi pour des aspects de commercialisation, de promotion. Si le consommateur, dans son comportement d'achat, veut favoriser les gens de sa région, il faut qu'il sache que le produit provient de sa région et que cela soit vrai et qu'il n'y ait pas certaines manœuvres comme on en a vu récemment à la TV.

Récemment, le patron de Fairebel, Erwin Schöpges, disait que « la libéralisation du marché dévalorise le producteur wallon », êtes-vous d'accord avec cela ?

Ce qui est relevé là, c'est la structure des exploitations. Nous avons quand même encore des exploitations relativement modestes. On parle parfois de la ferme des 1.000 vaches mais quand on voyait effectivement les quotas au Danemark, aux Pays-Bas, ce sont des quotas significativement supérieurs. En moyenne deux à trois fois les quotas en Belgique ou en Région wallonne. Nous avons de petites structures encore.

Oui mais c'était le cas dès le début de l'instauration des quotas.

Oui, depuis le début. Je crois qu'on approche encore à peine 50 vaches laitières en moyenne par exploitation laitière. Ça reste très modeste. Je pense que ça produit en moyenne 400.000 litres de lait par an. Ce qui peut paraître énorme, surtout s'il faut transformer sur place. Mais cela reste faible par rapport à d'autres structures qui ont une taille gigantesque. C'est un fait que dans cette optique, si on considère simplement les économies d'échelle, on n'est pas les mieux placés. Pensons simplement au ramassage du lait. Ça coûte moins cher si on va dans une ferme et qu'on remplit son camion d'un coup plutôt que de devoir faire 25 ou 50 fermes pendant toute une journée avec des dizaines de kilomètres pour remplir le camion.

Vos propos me permettent de faire le lien avec la question suivante. Nous sommes situés entre 3 grandes puissances que sont l'Allemagne, la France et les Pays-Bas. Selon certaines sources, les Pays-Bas et l'Allemagne ont régulièrement franchi le seuil de quotas qui leur étaient imposés.

Oui mais ils étaient pénalisés pour cela.

Oui tout à fait mais au fond, ces pratiques ne leur ont-elles pas permis de développer de plus grandes exploitations et, finalement, d'arriver en position de force au moment de la sortie des quotas laitiers ?

Oui mais probablement, c'est surtout une question d'organisation. Les Hollandais sont organisés en filière depuis longtemps. Ils autorégulent, je dirais, leur marché depuis longtemps.

Que voulez-vous dire par ‘organisés en filière’ ?

Non seulement les producteurs mais aussi la transformation, la distribution, tout ça, c'est de l'intégration verticale. Beaucoup plus que chez nous. Un des gros problèmes qui est relevé en Wallonie, c'est le fait que les agriculteurs et les éleveurs en particulier s'organisent très peu, ne se rassemblent pas. Il est clair que le pouvoir public veut se retirer de la gestion des marchés et confier cette gestion aux acteurs économiques eux-mêmes, des privés donc. Mais pour cela, pour qu'il y ait régulation, autorégulation dirons-nous, il faut que ces privés soient organisés. Donc, l'Europe veut reconnaître des organisations de producteurs et aussi des organisations interprofessionnelles, c'est-à-dire, ici, des organisations horizontales comme par exemple, des éleveurs laitiers. Et on veut aussi reconnaître des organisations verticales. D'ailleurs, au niveau belge, on a récemment mis sur pied une organisation verticale dans le secteur du lait et qui reprend les trois principaux syndicats agricoles : la Fédération wallonne de l'agriculture ; le Boerenbond du côté flamand ; et l'ABS, *Algemeen Boeren Syndicaat*. Ça, c'est donc la branche du secteur primaire et ils sont associés à la CBL, la Confédération belge de laiterie et ils sont les représentants au niveau européen de la branche laitière. D'après mes informations, leur rôle, c'est essentiellement d'essayer d'harmoniser des normes au sein de l'industrie laitière. Voilà, mais ça pourrait peut-être là un peu plus une organisation, enfin un rôle peut être d'intervention dans le marché. Ça s'est déjà pratiqué. J'ai déjà entendu dire que Campina, dans une période de crise où il y avait trop de production, avait offert des primes aux agriculteurs qui ne fournissaient pas de lait. Ce qu'il y a déjà existé aussi au niveau de la législation européenne pour réduire la production. Payer pour ne pas produire. Mais donc, même le privé, Campina, a fait ça. Parce que sinon, on allait surproduire, le prix du lait allait encore baisser et on n'aurait donc pas pu rémunérer correctement les agriculteurs. Dans d'autres secteurs, des organisations comme ça existent déjà depuis longtemps comme le secteur des fruits et légumes par exemple, qui pratiquent le retrait comme on dit. Donc, on retire du marché certaines quantités de fruits et de légumes quand les prix sont trop bas. Mais ce sont des organisations privées, reconnues par l'Union européenne, qui bénéficient d'un support financier de l'Union européenne, etc., qui, elles-mêmes donc, retirent ces quantités trop importantes du marché pour éviter que les prix ne s'effondrent. Donc, elles pratiquent l'intervention comme on dit qui était un outil typique de la PAC quand on l'a imaginée, mise sur pied pour les grands produits, notamment : les céréales, la viande bovine mais aussi le beurre et la poudre de lait. Donc on voudrait, je dirais, privatiser toute cette gestion.

Il y aussi l'European Milk Board qui publie régulièrement les prix du lait, les quantités produites, exportées, etc. Quel est finalement le rôle de cette organisation ?

C'est un mouvement qui existe aussi dans d'autres secteurs. Il essaie de rendre les prix plus transparents. C'est ça l'idée mais certains disent que la transparence ne doit pas aller trop loin parce qu'alors, la concurrence ne joue plus. Et effectivement, on peut alors dire qu'on change quelque peu de système. Ça redevient presque, si c'est trop transparent, une agriculture administrée. L'idée est quand même, effectivement, que les agriculteurs puissent avoir une idée des prix qu'on peut pratiquer, comment ils peuvent être rémunérés, quels marchés ils peuvent viser éventuellement. Et donc, finalement, prendre leurs décisions en ayant une bonne connaissance du contexte. Mais ça leur permet d'être mieux informés. Par exemple, ici, si on compare avec la fédération de la pomme de terre wallonne, ça fait des années qu'ils font aussi des relevés de prix des pommes de terre sur le marché européen, belge, etc. et on diffuse ça maintenant par voie électronique. Ça permet aux producteurs d'avoir une idée. Faut-il vendre maintenant ? Faut-il stocker ? Mais c'est toujours *a posteriori* qu'on se rend compte qu'on a bien fait ou mal fait. Encore une fois, on constate un prix aujourd'hui mais demain ou dans une semaine, il est bien difficile de dire quel sera le prix. Mais on essaie, il y a des prévisions. Par exemple, le ministère américain de l'agriculture a des attachés agricoles partout dans le monde, et très régulièrement, font des rapports expliquant par exemple, qu'au cours du mois passé, il a plu un peu trop, il a fait trop sec et donc, on s'attend à une baisse du cours des prix agricoles.

Ça spécule donc ?

Oui, ça spécule. Ce sont des anticipations et alors c'est toujours par rapport à l'anticipation. Même si la production monte mais qu'elle monte moins que ce qu'on avait prévu, les prix vont peut-être baisser.

Il y a donc un risque important que cette spéculation fausse les prix.

Oui c'est le problème du marché mondial. C'est volatile. Donc là, ou bien il faut, quelque part, autoréguler, ou bien alors il faut faire ce que préconise l'Europe ces dernières années. C'est-à-dire que ce sont des assurances non seulement climatiques comme par exemple des assurances sécheresse, etc. mais aussi des assurances revenus. Il y a des systèmes qui existent déjà, notamment aux États-Unis et au Canada. Au niveau de l'Europe, ce n'est pas obligatoire mais les États membres peuvent mettre en place certains systèmes et nous, on a travaillé là-dessus. Il y a un moins d'un an, on a fait une étude préliminaire notamment sur la possibilité de mettre en œuvre un tel outil qui permettrait d'éviter des chutes trop importantes des revenus agricoles. Mais cela ne permettrait pas d'éviter des chutes à plus long terme car si on a tous les ans une baisse de 5%, la chute n'est pas brutale mais après 10 ans, la rentabilité n'est plus là. Donc, ce n'est pas la panacée non plus mais on a quand même travaillé là-dessus et c'est aussi ce qui est préconisé par l'Europe. Donc, une meilleure organisation des producteurs ; une meilleure organisation interprofessionnelle, donc de branche ; prendre des assurances revenus qui sont, soit 100% privées, soit avec participation des pouvoirs publics dont celle de l'Europe. Et bien entendu toujours aussi des aides directes. Donc, c'est toujours un revenu garanti quelque part mais bien entendu, il y a toujours des limites budgétaires. Et les primes d'assurance, on ne peut pas décaisser plus. Ça dépend quel montant on a payé pour avoir ces assurances en question. Ce n'est pas non plus la panacée mais voilà un petit peu ce qui est préconisé par rapport au retrait des pouvoirs publics, des prix garantis, des protections aux frontières, etc. C'est donc le marché libre mais on pousse les opérateurs privés à s'auto-organiser et à prendre des assurances autant que faire se peut.

Si on examine l'industrie laitière à présent et le contexte de libre circulation des marchandises. Au fond, si on extrapole, s'il n'y a plus de producteurs laitiers en Wallonie, les entreprises laitières pourront s'approvisionner ailleurs. Mais en termes de transport, les entreprises laitières doivent être situées à proximité des producteurs de matières premières, non ?

Oui tout à fait, c'est vrai. D'ailleurs, on voit dans tous les secteurs que les usines sont installées là où il y a la matière première. Par exemple, si on fait des frites, comme Lutosa, il y a une zone patatière autour. Il me semble quand même percevoir une certaine inquiétude parfois de l'industrie laitière belge en tout cas par rapport à ces évolutions potentielles de circuit court, de transformation par les éleveurs eux-mêmes, de création de petites coopératives, etc. Mais aussi par rapport à la limitation de la production en Wallonie car elle n'a pas bougé beaucoup depuis la suppression des quotas. Il y a quand même, malgré tout, une certaine inquiétude par rapport à la disponibilité de la matière première. L'industrie laitière belge a quand même énormément investi au cours de ces dernières années. Dans les rapports de la CBL, on voit qu'il y a quand même des investissements importants avec une hausse très sensible du chiffre d'affaires, des quantités traitées. Je crois que c'est +50% au cours de ces dix dernières années, c'est quand même significatif. Donc, pour éviter des surcapacités encore une fois pour des questions de rentabilité, de réduction des coûts unitaires, il faut du lait, de la matière première. Et il faut savoir que la Belgique est exportatrice déjà, notamment de poudre de lait, de beurre. Bon, ce sont des produits relativement simples et si on examine la poudre de lait, la valeur ajoutée est assez limitée.

Oui mais ça reste néanmoins un débouché pour le producteur qui peut vendre son lait.

Oui, tout à fait.

Mais à nouveau, la question reste : « à quel prix ? »

Oui.

Au niveau de la production, on a constaté que l'avenir est incertain, flou. Mais au niveau de l'industrie laitière, si on se base sur les chiffres de la CBL, il y a tout de même une croissance de l'emploi, des investissements qui augmentent, un chiffre d'affaires qui croît, des exportations qui augmentent également. Quel est votre point de vue concernant l'industrie laitière wallonne ? Dispose-t-elle d'atouts, comme par exemple le savoir-faire, la qualité, pour concurrencer les pays voisins mais aussi des pays plus lointains ?

À mon avis oui. Mais maintenant, il faut quand même faire attention à un point. C'est que l'industrie laitière wallonne, belge, est essentiellement entre les mains de multinationales. Ce sont donc essentiellement des multinationales qui ont des installations ici. Il vaut mieux quand même les laisser ici avec les emplois que ça peut fournir, avec une certaine valeur ajoutée pour le pays ou la région. Malgré tout, je pense qu'on a certains atouts, notamment au niveau du climat. Car on ne peut pas faire du lait dans n'importe quelle condition. Dans les pays tropicaux par exemple, ce n'est pas facile car le lait est un produit très périssable. Donc clairement, si ces marchés-là sont en expansion, il faut viser ces marchés-là.

Oui mais dans les pays voisins, tels que la France, les Pays-Bas, le Danemark, le climat est similaire. Ce n'est peut-être pas sur le climat qu'on va pouvoir se différencier par rapport à ces régions-là.

Non, par rapport à ces régions-là, c'est clair. Si on envisage de nourrir le monde entier, je ne crois pas qu'il y ait vraiment trop.

Le patron de Fairebel disait que l'industrie laitière fait pression sur les producteurs. Mais lorsqu'on examine le marché, on remarque qu'il y a un bon nombre d'organisations coopératives. Par exemple, Fairebel, la Laiterie des Ardennes. On arrive donc à intégrer le producteur pour produire du fromage ou du lait qu'on va vendre à un prix assurant un revenu plus juste pour le producteur. Ces coopératives, qui intègrent le producteur dans leur organisation, ne sont-elles pas une solution pour le producteur dans la mesure où elles pourraient, à l'instar de Sodiaal, convaincre des étrangers à investir dans leur outil ?

À l'origine, les laiteries sont des coopératives. Mais si on voit le principe des coopératives, c'est « un homme = une voix » et donc, chacun est capable de prendre des décisions adéquates. Ce qu'il se passe, c'est que ça devient, par exemple comme Sodiaal, des énormes entreprises avec des gens qui sont des employés des coopératives, y compris le PDG, mais qui sont des gens qui sont vraiment des professionnels et donc, qui connaissent le marché. Par exemple, ils connaissent le marché chinois, la technologie, etc. Transformer du lait et de le vendre, c'est autre métier que d'être producteur. Donc, ces gens-là s'y connaissent mieux, sont plus compétents que les éleveurs. Et ce sont ces gens-là qui ont, de fait, le pouvoir. Et c'est ça que les éleveurs, les coopérateurs reprochent, en fait, aux dirigeants de ces entreprises. Mais ils sont compétents dans le secteur. Et puis le problème qu'il y a toujours aussi, qui est rencontré dans ces coopératives, est que les éleveurs sont producteurs de matières premières mais ils sont aussi coopérateurs mais la coopérative de transformation et de distribution de produits laitiers, elle, évidemment, veut faire des bénéfices. Elle veut non seulement vendre le plus et le plus cher possible mais elle veut réduire ses coûts. Donc elle veut acheter le lait le moins cher possible. Donc, il y a la part 'producteur' qui est en conflit avec la part coopérateur. Parce que l'éleveur, il veut un prix du lait plus élevé mais s'il obtient cela, il pénalise sa coopérative, en tant que coopérateur. C'est ça le problème. Et ils sont plus éleveur que transformateur, distributeur. Et c'est ça qu'ils se plaignent toujours. Je comprends car c'est vrai qu'il y a des prix qui ont été vraiment trop bas. Mais bon, l'entreprise, si elle veut survivre, il faut bien qu'elle limite le prix d'achat de sa matière première. Il faut aussi qu'elle investisse sans arrêt. Il ne suffit pas de juste faire tourner les machines car la technologie progresse. Donc, on retient une grande partie des bénéfices et on redistribue presque rien aux éleveurs qui reprochent ça également. D'accord, mais on garde une partie des bénéfices par exemple pour investir dans de nouveaux outils. Est-ce que c'est idiot ? Je ne pense pas.

C'est une façon d'assurer l'avenir.

C'est assurer l'avenir mais évidemment quand on investit dans un nouvel outil, on ne sait pas en même temps augmenter la ristourne aux éleveurs et augmenter les prix des produits de base. Donc il y a conflit là, à l'origine, une contradiction, qui fait que souvent, les éleveurs ne s'impliquent pas suffisamment. Les éleveurs, ce sont avant tout des producteurs de matières premières et ils voient ça avant le fait qu'ils sont aussi des coopérateurs. Donc, ils ont un intérêt industriel. Effectivement, c'est tout à fait une solution je pense. Car il y a toujours ce problème disant que la valeur ajoutée est captée par l'aval, par le transformateur, par le distributeur.

Et d'une certaine façon, ils font partie d'une organisation qui a cette casquette-là. Donc, ils pourront toucher une part des bénéfices...

Oui mais on dit que c'est scandaleux car le prix du lait est vendu à 0,30€ et puis quand on va en grande surface, c'est 1€ le litre. Oui mais entre les deux, il y a quand même quelques acteurs et tout travail mérite salaire. Dans une grande surface, il y a quand même des bâtiments, de l'énergie, du personnel, des transports. Le lait qui sort de la ferme, ce n'est pas la même chose. Il faut quand même qu'il soit traité, stocké. Il est mis dans un pack, il y a de la manutention. Tout ça, ça coûte donc c'est trop facile, trop simple de dire, en voyant les prix, qu'on vend le lait 0,30€ et que le consommateur achète le lait à 1€. D'accord mais il y a effectivement beaucoup d'opérations entre les deux. Parfois, il y a peut-être un excès de rémunération de certains par rapport à d'autres. Ça je ne dis pas mais il faut faire des calculs un petit peu plus fin que ça. Il y a d'ailleurs des calculs qui sont faits là-dessus au Ministère des Affaires économiques. Depuis quelques années, l'Observatoire des prix, comme ça se fait en France d'ailleurs, essaie de décortiquer les chaînes de valeur. On en choisit certaines car si on reprend le lait, il y a 36 produits laitiers finaux. Et puis, on ne peut pas dire qu'il y a « le » fromage car il y a des différentes sortes, plus ou moins affinés, ça va plus ou moins vite, etc. et avec des coûts différents. Le décorticage de la chaîne de valeur sera tout à fait différent. Pour le lait, si on examine toutes les opérations qu'il y a autour, on peut se dire que finalement, le transformateur ou bien le distributeur ne sont pas si bien rémunérés que ça. Maintenant, cela repose sur une question beaucoup plus vaste qui concerne le mode de vie de nos sociétés, etc. Il s'agit de changer nos habitudes dans ce cas. Face aux problèmes d'environnement, il faudrait que l'on mange local, que l'on réorganise des marchés locaux, que l'on diminue les transports et les opérations de manutention, etc. Mais c'est quelque chose d'envisageable à plus long terme. Comme beaucoup de nos agriculteurs sont âgés, ce sera plutôt pour la génération suivante.

Oui, j'ai notamment pu observer dans un rapport européen que moins de 6% des agriculteurs européens ont moins de 35 ans.

Oui, et plus de la moitié ont plus de 55 ans. Donc, ça signifie qu'on n'investit plus, puisque, on se dit « j'en ai encore pour dix ans, je ne vais pas amortir ceci ou cela sur 15 ou 20 ans ». C'est une évolution séculaire. Le nombre d'agriculteurs qui diminue sans arrêt avec, encore une fois, la hausse continue de la productivité.

Cette tendance, on la retrouve dans tous les secteurs de l'économie.

Oui. De toute façon, lorsqu'on fait une activité, on est toujours de plus en plus efficace. Maintenant, il y a d'autres emplois, comme l'encadrement, le conseil, les nouvelles technologies, la recherche, le contrôle sanitaire, etc. qui sont beaucoup plus développés qu'il y a 30 ans. De nouveaux métiers sont inventés, sans arrêt.

Si on se concentre à présent sur la Chine, on remarque qu'elle importe de plus en plus de produits étrangers, que les revenus par habitant augmentent, principalement dans les zones urbaines. De même, la politique de l'enfant unique est désormais terminée et selon les projections de l'OCDE jusqu'en 2025, la consommation de lait poursuivra sa croissance.

Considérant tous ces paramètres, pensez-vous que les solutions infantiles, à base de lait, constituent un débouché intéressant pour l'industrie laitière wallonne ?

Moi je pense que oui car il y a plus de valeur ajoutée. Ce serait pas mal d'envisager ces produits-là. De même pour les céréales d'ailleurs. On en parle déjà depuis longtemps. C'est une production un peu spécifique aussi. Ce serait certainement un créneau et il y a plus de valeur ajoutée. Ça peut être intéressant si on maîtrise la technologie bien entendu.

La difficulté ne résiderait-elle pas dans le fait que de nombreuses autorisations soient nécessaires pour pénétrer le marché ?

Oui ça ne doit pas être facile. Je n'ai pas d'expérience personnelle là-dessus mais je pense effectivement que ça ne doit pas être très facile de pénétrer ces marchés-là.

Il y a différents standards qu'il faut respecter.

Oui il y a le relationnel, le législatif effectivement. Chaque pays a ses particularités. Enfin, moins un pays comme la Chine par rapport à nous. C'était aussi le cas en Europe avant ...

... oui, lorsqu'on se protégeait des exportations américaines notamment.

Oui mais aussi avant entre la Belgique, l'Allemagne, la France, etc. Il y a déjà eu des guerres commerciales il y a longtemps.

Parmi les stratégies chinoises, il y a les investissements à l'étranger dans le but de sécuriser leur approvisionnement. En Normandie par exemple, un partenariat entre la coopérative Isigny-St-Mère et Biostime semble fonctionner. Une nouvelle ligne de production sera bien inaugurée. En Bretagne en revanche, l'accord Sodiaal et Synutra est un fiasco. Apparemment, cette entreprise chinoise n'était pas solide financièrement. Après trois ans, Sodiaal a racheté presque l'entièreté de l'usine de Synutra avec la garantie que ce dernier continue d'acheter la poudre de lait produite à Carhaix. Le risque ne serait-il pas essentiellement lié au choix du partenaire ? En sachant qu'une usine de poudre de lait se trouve en Allemagne, à Pronsfeld, juste après Saint-Vith, pensez-vous qu'une usine de ce type peut naître en Wallonie ?

De la poudre de lait, on en fait déjà pas mal en région wallonne.

À la laiterie de Walhorn notamment ?

Oui je crois.

Oui mais ils exportent en Chine ?

Ça je ne sais pas. Je ne peux pas dire si c'est par rapport à la Chine.

Et en Belgique, qui exporte de la poudre de lait en Chine ?

Je ne sais pas dire. Je ne m'y connais pas suffisamment en industrie laitière.

Personnellement, en consultant divers documents, je me dis que la Belgique exporte principalement de la poudre de lait en Algérie plutôt qu'en Chine, contrairement aux Danois, aux Allemands, aux Français et aux Néo-zélandais. En 2016, il y a une grosse chute : l'Indonésie était alors en tête...

... C'est très variable tout ça. La grande exportation, c'est toujours au plus offrant. On a un débouché et puis l'année d'après, ils s'adressent à un autre car ils peuvent acheter 2 centimes moins chers.

On a donc, non seulement des prix volatiles mais aussi une demande volatile.

Oui, ça c'est certain. La demande globale, elle est là. Mais établir des relations à long terme, ce n'est jamais facile. Et effectivement, la Chine, c'est un énorme marché mais elle peut aussi produire bien qu'elle n'ait pas toujours des disponibilités en terres fertiles combinées à un climat favorable. Il y a une grande partie assez sèche, désertique, froide. Le sud est beaucoup plus tropical. Mais je n'ai pas suffisamment étudié la question pour savoir quel est le potentiel de chaque pays. Mais c'est vrai qu'ils essaient de se développer eux-mêmes. Par exemple, on a des relations avec le Vietnam et ils ont des programmes de constructions de grandes fermes laitières intensives, de taille considérable. Donc ils veulent aussi développer leur marché, c'est tout à fait clair. Et il y a déjà des sociétés, françaises par exemple, produisant des aliments pour le bétail, qui vendent des compléments alimentaires pour les vaches laitières au Vietnam. Elles sont 100% à l'étable, ou à peu près, car il n'y a quasiment pas de pâturage. Donc ce n'est certainement pas facile non plus. Il ne faut pas croire que ces pays peuvent produire à des coûts défiant toute concurrence.

En économie, les notions de compétitivité et d'attractivité sont souvent confondues. Il n'y a pas une définition pour chacun de ces concepts. Mais malgré cela, selon vous, en ce qui concerne le secteur laitier, quels sont les critères de compétitivité, d'attractivité pour un investisseur, un industriel étranger ?

Il y a le climat, qui a déjà été évoqué. Il y a aussi le marché, donc c'est d'avoir non seulement une population relativement importante et dense mais aussi une population à revenus relativement élevés.

Oui mais dans le cadre d'un investissement en Wallonie par exemple, quels seraient les critères, les forces qui pourraient être présentées pour convaincre l'investisseur ?

Je pense que tout ce qui concerne l'encadrement a une influence : y-a-t-il des personnes qui font de la vulgarisation ; y-a-t-il de la recherche ; y-a-t-il du contrôle (qualité) ; etc. ? Je pense que la technicité des éleveurs et le niveau de formation des personnes qui travaillent dans le secteur sont également des éléments importants. Les compétences pour pouvoir produire au mieux. Pour ce genre de produit, je pense que ce qui est aussi important, c'est la localisation et la facilité d'accès. Tout ce qui concerne les routes, le transport fluvial, etc. Par exemple, en Wallonie une grande partie de la nourriture pour le bétail est transportée par bateau sur la Meuse, en provenance de France. De manière plus générale, le climat social, la stabilité politique, la sécurité des personnes et des biens, etc. Ce sont plus des éléments macroéconomiques.

En termes de savoir-faire, de technicité, etc. on n'a finalement pas grand-chose à envier à nos voisins.

Non. Maintenant, on peut aussi penser aux capacités de stockage, aux infrastructures, etc.

Par exemple, si on pense à l'usine de poudre de lait située à Ponsveld, qui appartient à Arla, cela me fait penser à la logistique parce qu'ils passent par les Pays-Bas ou l'Allemagne, le long de la frontière belge. Ce sont donc des emplois potentiels qui ne viennent pas chez nous. Certes pour différentes raisons, telles que le coût de la main-d'œuvre, l'énergie, etc.

C'est vrai que beaucoup de choses coûtent cher en Belgique.

Malheureusement, cela contribue à faire fuir les investisseurs étrangers vers les pays voisins.

Oui c'est vrai.

Annexe n°13

Entretien avec Monsieur André BLANJEAN, Gérant de Coferme, réalisé à Baileux (Chimay), réalisé le 11 juin 2019.

Pouvez-vous décrire, dans les grandes lignes, votre entreprise ?

La société a été fondée en 1979 et compte encore 160 coopérateurs. Coferme, ça représente 60 millions de litres de lait. Les activités de Coferme, c'est uniquement de la ramasse de lait. Et donc, nous devons signer des contrats, essayer de les signer au mieux, dans l'intérêt de nos coopérateurs.

Inex est-il votre unique partenaire qui se charge de mettre le lait en bouteille ?

Inex, c'est le partenaire de 'C'est qui le Patron'. Notre partenaire essentiel, c'est Lactalis avec 50 millions de litres de lait. Ensuite, il y a la Fromagerie de Chimay avec 10 millions de litres de lait environ.

Où se situe l'usine Lactalis ?

Il y avait deux usines de l'autre côté de la frontière, Rœcroix et Petit-Fays mais on a dû changer les dépôts. Depuis lors, les frontières françaises se sont assez bien fermées et donc, il y a maintenant des échanges avec le groupe Solarec et le groupe Lactalis où nous dépotons maintenant à Recogne. Mais dans le cadre d'un contrat avec Lactalis. Nous sommes bien des collecteurs de lait qui cherchons des débouchés de gros.

Parmi les 160 coopérateurs, combien y a-t-il, en moyenne, de vaches par exploitation ?

80 vaches.

Vous produisez aujourd'hui environ 60 millions de litres de lait, pensez-vous pouvoir accroître cette capacité ? Par exemple, en travaillant avec de nouveaux coopérateurs qui se situent, notamment, de l'autre côté de la frontière ?

Non, ce n'est pas prévu.

Y a-t-il tout de même une possibilité d'augmenter cette capacité de production ?

Non, quasiment pas. On espère garder les volumes.

D'après une étude menée par l'EMB (European Milk Board), produire un litre de lait coûterait, en Belgique, 42,53 cents le kilo. Or, lorsqu'on s'intéresse à votre offre 'C'est qui le Patron', il est écrit qu'on rémunère le producteur au prix de 38 cents et qu'il parvient à réaliser un bénéfice. Finalement, en ce qui concerne les producteurs de la région, combien leur coûte la production d'un litre de lait ?

Personne n'est d'accord avec le coût de production mais je pense aussi que personne n'est d'accord avec le chiffre publié par l'EMB. Si on écoutait ce syndicat, toutes fermes seraient en faillite depuis très longtemps puisque comment on pourrait tenir dix ans avec un prix moyen de 32 cents. C'est le prix moyen de ces dix dernières années. Ils sont toujours là donc, c'est que le prix permet d'en vivre normalement.

Et vous, vous pensez qu'il serait de combien, approximativement ?

Je n'ai pas d'idée.

Si j'ai bien lu les informations concernant l'offre 'C'est qui le Patron', les 45 producteurs arrivent à faire un bénéfice en touchant 41,04 cents par litre de lait. Cela veut donc dire que le coût de production par litre est inférieur.

Le problème de la production d'un litre de lait, ce n'est pas seulement le lait qui est la recette. C'est aussi la viande qui est la recette. Il y a des veaux, des vaches de réforme et il y a encore aussi des primes de l'État, à peu près 5 cents. Donc, quand on prend l'ensemble des recettes, ce n'est pas le lait seulement qui fait le revenu. Alors, où est le prix de revient exact ? Je ne saurais pas le dire. J'ai mon idée mais je vais quand même donner une information. Lorsque j'ai fait la comptabilité de gestion, on était en pleine crise du lait et je m'étais intéressé à savoir à partir de combien de cents, on perd de l'argent. Finalement, en dessous de quel prix au litre on perd de l'argent. Ce n'est pas : on n'en gagne plus, on en perd. Dans la plupart des fermes, le niveau 0, c'était aux alentours de 20 cents au litre. Parce qu'il y a d'autres revenus. Si la laiterie payait moins de 20 cents, on commençait à perdre. Mais il fallait compter qu'il y avait à peu près 10 cents d'autres revenus.

Passons à présent au concept 'C'est qui le Patron'. J'ai pu constater qu'en France, il y a exactement le même emballage. Y a-t-il donc un lien ?

L'idée est française, la marque est française et donc, c'est le même partenaire en Belgique.

Il n'y a donc pas, dans le cadre de cette initiative, de liens plus forts avec d'autres coopératives, d'autres producteurs, situés en France ?

Les initiateurs du projet en France sont les initiateurs du projet en Belgique également. La marque 'C'est qui le Patron' n'appartient pas à Coferme. Nous ne sommes que des fournisseurs de lait dans le cadre d'un accord.

J'ai lu dans la presse que 45 de vos coopérateurs répondent au cahier des charges...

Non, en réalité, c'est la moitié de nos coopérateurs qui sont jartés aujourd'hui.

Donc, ils peuvent bénéficier...

... D'un retour mais d'un petit retour. Les volumes dans 'C'est qui le Patron', ce sont des petits volumes.

En avril 2015, c'est la fin des quotas laitiers. Le secteur est encore plus libéralisé. Comment la coopérative a-t-elle dû s'adapter suite à cette décision européenne ?

Je pense que nous, on n'a pas dû s'adapter. Les volumes n'ont pas évolué. Ils avaient déjà évolué précédemment. Le système des quotas mis en place en Wallonie a permis aux structures d'évoluer avec le temps et donc, la structure des exploitations avait évolué progressivement. Elles ont continué à évoluer mais très très peu. Et puis le nombre d'arrêts de producteurs atteints par la limite d'âge a compensé l'augmentation de ceux qui restent. Les volumes sont à peine supérieurs à ceux d'il y a 4 ans.

Il y avait donc beaucoup plus de coopérateurs avant ?

Oui, on perd chaque année 4-5%.

Combien y en avait-il il y a 40 ans ?

Le double. Donc, 320 en 1979.

Mais on ne peut tout de même pas déduire que les éleveurs n'ont pas été impacté par ce changement de système ?

Comme nos contrats sont sur des volumes et que les volumes sont restés relativement constants, il n'y a pas eu d'impact sur le prix de la légère augmentation de volume. Et justement, la baisse du prix l'année qui a suivi la libéralisation n'a pas aidé à augmenter les volumes. Ce qui influence le plus les volumes produits en ferme, c'est le prix. Quand ils ne gagnent pas leur vie, ils ne produisent pas plus.

Je pensais que la région avait été touchée comme on a pu le voir dans certaines régions.

Dans certaines zones, comme la Flandre. La Flandre a été beaucoup plus impactée par la libéralisation que la Wallonie parce qu'en Wallonie, les systèmes mis en place avaient permis compenser. Ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays non plus. Mais notre système d'achat de quotas en Wallonie a permis à nos structures d'avancer progressivement.

Dans certains pays d'Europe, comme l'Irlande, l'Angleterre, le nord de l'Europe, certains producteurs étaient favorables à la fin des quotas laitiers contrairement à nos producteurs. Pourquoi, selon vous, y a-t-il une telle différence ?

Je ne réponds pas. Je ne sais pas. Je ne sais pas pourquoi d'autres pays étaient plus favorables à la suppression des quotas laitiers. On va laisser parler d'autres personnes sur le sujet.

4 ans après cette décision européenne, je voudrais connaitre votre avis sur l'avenir du secteur laitier wallon.

Bonne question. Je pense que la production laitière herbagère continuera à avoir sa place dans le marché mondial du lait et je crois que cette production herbagère aura de plus en plus de place. Le lait hors sol, produit à base de maïs, de soja, risque de perdre des parts de marché pour des raisons sanitaires globales. C'est ma vision.

Pourquoi ce lait hors sol perdrat-il des parts de marché ?

Je pense à l'attente des consommateurs qui souhaitent que le lait soit un produit sain.

C'est certainement vrai pour les consommateurs qui font attention à cela, aux circuits courts, etc. Mais il y a des grands groupes industriels qui veulent faire des économies d'échelle en se focalisant sur les volumes, qui travaillent avec des très grandes exploitations où parfois, les vaches ne voient même pas la lumière du jour. L'agriculture intensive est bien présente, vous pensez que cette stratégie n'a pas d'avenir ?

Je ne sais pas. J'ai l'impression que ça posera un problème demain. Et on voit bien que le marché, dans les produits aux pâturages et produit à partir d'aliments sans OGM, est de plus en plus porteur. Donc, je ne sais pas vers où on va mais ça veut dire aussi que tous ceux qui produisent avec du soja, du maïs, vont voir leurs coûts de production augmenter très fortement et probablement, ne plus être rentables.

Ce lait produit aux pâturages, c'est une des forces de la Wallonie ?

Jusqu'à présent, on n'a rien inventé de mieux que l'herbe pour une vache. La vache est adaptée à l'herbe et l'herbe est adaptée à la vache. Normalement, la productivité à l'hectare est très bonne. La vache laitière valorise superbement les pâturages. Le lait est d'une qualité toute autre.

En consultant les données financières de Coferme, j'ai pu constater une augmentation importante du chiffre d'affaires de la coopérative entre 2016 et 2017...

C'est directement lié au prix. Et à rien d'autre.

L'offre 'C'est qui le Patron' n'a donc pas permis au chiffre d'affaires d'augmenter ?

C'est le prix mondial du lait. Il suffit de regarder la courbe. Il a perdu 7 ou 8% entre 2017 et 2018. On ne voit pas l'impact de 'C'est qui le Patron' dans notre chiffre d'affaires. Ces chiffres restent confidentiels. Enfin, je veux dire au niveau des volumes, pas au niveau des chiffres. Le total de ce que nous produisons et qui va à 'C'est qui le Patron', ce sont des volumes négligeables.

Pour vous, quels sont les arguments que pourrait mettre en avant la Wallonie pour convaincre un investisseur étranger d'investir chez nous ?

On a une production laitière de qualité en Wallonie et liée au sol. Donc, c'est vrai que c'est durable. De ce côté-là, on a plus de chances de tenir sur le long terme grâce à cette durabilité de la production laitière. Je pense au problème du réchauffement climatique qui reste malgré tout un point noir. À partir du moment où le CO₂ émis par les vaches est compensé par la captation des herbages. Le moindre transport. La taille de nos exploitations est de taille humaine. On a de la compétence, on a de la qualité. Et on a de la qualité bactériologique et de la qualité au niveau de ce lait d'herbage, on va dire ça comme ça. Parce que même si elles ne pâturent pas, elles mangent de l'herbe. C'est une spécialité, c'est vraiment typique. En Wallonie, même ceux qui sont « 0 grazing » sont avec une alimentation essentiellement herbagère. Peut-être pas dans le Pays de Herve tout à fait mais pas loin. Pour la grosse majorité, c'est comme ça. D'ailleurs, on avait attribué un label spécifique pour le lait wallon un moment donné, pour le beurre. C'était typiquement lié à notre capacité à produire du lait à l'herbe. Ça n'a pas fort changé.

En Bretagne et en Normandie, ce sont aussi des régions où le lait est produit notamment grâce à l'herbe.

Si on passe la frontière, c'est le même lait. Juste ici de l'autre côté, c'est aussi du lait à herbe.

On dispose donc d'un bon atout grâce à notre sol, notre région humide.

On a un climat tempéré. On souffre peu des sécheresses, normalement.

Oui, par rapport à des régions du sud, on est donc plus attrayant. Mais par rapport à des régions voisines, sur quoi pourrait-on se différencier ?

Sur la qualité de nos réseaux routiers éventuellement. Je pense aussi au soutien politique, public aux investissements. La qualité du lait, c'est vrai qu'elle est fort pareille juste de l'autre côté de la frontière. On est dans un bassin laitier ici qui est fictivement séparé par une frontière entre la France et la Belgique. Ce sont les mêmes pâturages, ce sont les mêmes fermes, les mêmes vaches, le même sol, le même climat et le même type d'agriculture. Si on devait faire un accord avec quelqu'un, on devrait le faire plutôt avec ceux qui sont situés juste de l'autre côté de la frontière puisqu'ils ont la même qualité de lait et le même type d'exploitation. C'est plutôt le politique qui a provoqué des disparités au niveau des exploitations. Elles sont un peu plus grosses de l'autre côté de la frontière par un hasard, je pense, de règlements administratifs ou politiques. Mais sinon, quand on rencontre les agriculteurs de l'autre côté, ils font le même métier que les nôtres exactement. Avec une qualité de lait qui est exactement la même. Quand on a moins de lait sur un mois, on leur demande et ils ont aussi moins de lait. Quand on a un tout bon mois, ils ont un tout bon mois aussi. Et donc, ça faisait partie de ma réflexion lorsque des investisseurs nous ont rendus visite. C'était d'être en partenariat avec mes collègues de l'autre côté de la frontière pour avoir des volumes suffisants pour justifier d'un investissement. Alors, où cet investissement se réaliserait ? Ça peut être la Belgique, ça peut être la France. Ce sera en fonction de la disponibilité du gaz naturel, du réseau routier performant, etc. Et des aides publiques qui justifieraient de l'investissement.

Quelle est la moyenne d'âge des coopérateurs ?

Je ne sais pas. Elle est âgée.

Face à des régions voisines qui produisent plus que nous et qui peuvent se concentrer sur économies d'échelle, comment la Belgique, la Wallonie peuvent-elles se démarquer ?

Je ne peux pas rajouter plus que ce que j'ai déjà dit. Je pense avoir déjà répondu.

En Bretagne, Sodiaal et une entreprise chinoise, Synutra, ont décidé, ensemble de construire une usine destinée à fabriquer de la poudre de lait. Il s'avère qu'aujourd'hui, c'est un fiasco pour différentes raisons. En revanche, en Normandie, la coopérative Isigny-Sainte-Mère et Biostime collaborent depuis de nombreuses années et cela semble être un succès. En 2013 par exemple, la coopérative réalisait un chiffre d'affaires de 245 millions d'euros, dont 42% étaient réalisés à l'exportation. Que pensez-vous de ce type de projet ? Cela pourrait-il être un débouché intéressant pour Coferme et la région ?

Je me méfie de ce qui est loin. Tout ce qui brille n'est pas or non plus et on ne sait pas vérifier leurs capacités industrielles. Si quelqu'un vient me voir avec un projet industriel, on va essayer de les accompagner, d'être un partenaire potentiel si on voit qu'il y a un potentiel pour nous. On sait bien qu'on ne sera pas les seuls. On ne justifiera jamais à nous tout seul un outil. Ça c'est certain. Les 60 millions de litres ne peuvent pas justifier un outil. On ne peut pas non plus mettre tous ses œufs dans le même panier. Alors qu'est-ce qui fait l'intérêt de Coferme vis-à-vis d'un investisseur extérieur ? C'est que pour l'instant, on n'a pas d'outil. Notre lait est libre, entre guillemets, d'outil. Donc, on pourrait éventuellement rentrer dans un nouvel outil. C'est ça qui fait encore aujourd'hui notre attrait vis-à-vis d'un intervenant extérieur parce que sinon, tous les grands groupes n'ont pas envie de fonctionner avec des géants du lait comme Milcobel, Lactalis. Ils ne vont pas travailler avec les Chinois. Ils vont essayer de vendre des produits directement en Chine. Donc, faire des partenariats, ça les intéresse peu. Donc, il faut des petites structures qui ont des problèmes de valorisation.

Vous dites que vous vous méfiez du savoir-faire des industriels qui viennent de loin. Mais sur ce point-là, c'est vous qui êtes en position de force. Ce qui justifie leurs investissements, c'est notamment pour acquérir du savoir-faire.

J'ai beaucoup de mal à imaginer, à notre niveau, qu'on puisse être producteur de lait pour ces pays-là. Ce n'est pas au travers de ce type de projet que je vois l'avenir de Coferme. Je vois surtout les produits de niche. On peut répondre à des produits de niche, à des appels comme celui de 'C'est qui le Patron' et c'est peut-être là qu'on peut faire des bonus à nos agriculteurs.

Donc, la grande exportation ne constitue pas un objectif ?

À notre taille, oui. Si on veut survivre, ce n'est pas ça qui fera notre chiffre d'affaires.

Donc, lorsque je vous demandais comment la Wallonie peut-elle se démarquer face à des régions qui peuvent faire des économies d'échelle, ce serait en se focalisant sur des produits de niche ?

Pour des petites structures, ce serait la capacité à faire des produits de niche.

Et des structures comme Solarec ou la Laiterie de Walhorn ?

Ils ont la capacité de le faire s'ils le voulaient je pense. Je pense que le groupe Lactalis a ses produits de niche, ses AOC. Solarec a déjà beaucoup plus difficile de faire des produits de niche. Ici, on peut faire du fromage typé par exemple, en sélectionnant les fermes. On a encore cette capacité, en tant que petite structure, d'adapter notre collecte pour faire des produits vraiment typés. Mais on n'est pas un exemple au niveau européen, mondial. On est une toute petite structure.

Mais vous ciblerez essentiellement une clientèle provenant de la région ?

On doit répondre à une demande d'industriels ou d'acteurs comme 'C'est qui le Patron'. Ou encore comme la Fromagerie ou bien une demande, de la part des grandes surfaces, de lait qui répondrait à un certain cahier des charges.

Parmi les plus coopératives wallonnes, telles que Solarec ou Fairebel, à quelle place vous situez-vous ?

Fairebel, ce n'est pas une laiterie. Ils n'ont pas de collecte, ils n'ont pas de laiterie. Un peu comme 'C'est qui le Patron'. C'est juste une marque et ils n'ont pas encore de structure juridique. Je pense que nous sommes les plus petits, qu'il n'y a pas d'autres coopératives de collecte de lait de cette taille en Belgique.

Y-a-t-il d'autres acteurs ?

Biomelk Wallonie ou Biomelk Vlaanderen, je ne sais pas s'il y a une structure ou deux. Il s'agit de tout le lait bio qui est collecté mais c'est encore plus petit. Ce n'est même pas 15.000 litres de lait. Enfin ils collectent du lait bio sur toute la Belgique. Avant, il y avait également Vermeersch qui est aussi dans le bio, essentiellement avec Pur Natur. Ils ont des usines de transformation de la collecte. Ils maîtrisent de la production jusqu'au client final. Nous ici, on est vraiment des grossistes. Ce n'est plus très fréquent une structure de collecte sans outil. C'est délicat aussi, il faut des bons contrats. On aimerait avoir un outil. Devra-t-on faire partie d'un plus grand groupe industriel ou parviendrons-nous à rester seul demain ? C'est une grande question. On essaie de rester maître du jeu mais pour combien de temps ? Dans un contexte de diminution du nombre d'agriculteurs, etc., combien sera-t-on dans 10 ans ? Pourra-t-on réussir à continuer d'être un collecteur avec une valorisation et à maîtriser nos coûts de fonctionnement ? Notre raison d'être, c'est de garantir une plus-value aux coopérateurs de la région.

Chez vous, 6 camions font la tournée. Mais Fairebel ne prend pas en charge la collecte, qui le fait alors ?

Fairebel, c'est une marque qui dépose son étiquette sur les emballages dans plusieurs usines. Ils ne maîtrisent pas l'origine du lait, c'est du lait-étiquette. C'est peut-être du lait spot, acheté au moins cher et mis en vente, comme ça été le cas en France. Le système en France, c'était le lait spot. Quand le lait est moins cher, on remplit les briques. De cette façon, on fait gagner les coopérateurs de Fairebel sur le dos de ceux qui ont produit le lait. C'est ça que ça veut dire aussi. Ceux qui ont gagné le moins possible font gagner, qui n'ont rien reçu pour leur produit, font gagner ceux qui sont actionnaires de Fairebel. C'est donc un dividende d'une société commerciale comme on serait actionnaire de Microsoft.

Dans les contrats que vous signez, y a-t-il toujours une garantie pour les coopérateurs de pouvoir en tirer un bénéfice ou alors les rémunérations dépendent du prix du marché ? Formulé autrement, si les prix du marché sont inférieurs à leurs coûts de production, ils vendent à perte ?

En effet, c'est un contrat sur le prix du marché. Aucun contrat ne sait être signé s'il n'est pas lié au prix du marché. D'abord, s'il est trop favorable à Coferme, à un moment donné ce sera dénoncé et inversement. Maintenant, sur un produit de niche, le prix est garanti. C'est le cas pour les consommateurs et il est garanti que les agriculteurs auront un prix standard de 0,38€, ce qu'on a estimé comme étant un prix juste.

Donc, cela veut dire que la brique de lait sera vendue à 1,05 euros mais si le prix du lait augmentait ...

On pourrait gagner moins sur ce lait-là que sur un autre si le marché explosait. À ce moment-là, la question serait à poser aux consommateurs pour savoir s'ils seraient prêts à ce que 'C'est qui le Patron' soit plus cher pour rémunérer de façon équitable. Mais on peut se retourner et regarder loin pour trouver un meilleur prix que 0,38 euros.

Vous vendez 'C'est qui le Patron' surtout dans les supermarchés de la région ?

On est dans toute la Belgique, surtout chez Carrefour mais en nombre limité.

Pour les coopérateurs qui ne rentrent pas dans le cahier des charges, sont-ils tentés de remplir les conditions au vu du succès de 'C'est qui le Patron' ?

Le coût que cela engendre au niveau de la production n'est pas couvert par le retour vu les volumes qui sont vendus. Pour l'instant, au niveau de la ferme le lait 'C'est qui le Patron', le retour recouvre à peine les surcoûts.

Annexe n°14

Entretien avec Monsieur Renaat Debergh, Administrateur délégué de la CBL, réalisé à Leuven, le 16 juillet 2019.

Nos membres, ce sont des laiteries. Ceux qui collectent, transforment et commercialisent le lait ou les produits laitiers. Il est vrai que la demande européenne pour les produits laitiers augmente très légèrement mais il y a quand même une bonne augmentation en ce qui concerne des pays comme le sud-est de l'Asie. En Afrique, ça va aussi commencer. Sans oublier le Moyen Orient. C'est clair que la croissance est là. Et ça dépend de plusieurs facteurs. La croissance économique par exemple. Quand il y a croissance économique, il y a un revenu qui se développe, les gens commencent à avoir un peu d'argent. Alors, la demande pour des produits laitiers va augmenter, ça c'est clair. Il y a aussi l'aspect de la croissance de la population et le changement de style de vie du fait que de plus en plus de gens viennent s'installer dans les villes. Ça c'est le schéma général.

D'autant plus que la Chine a de plus en plus de difficultés...

... à remplir ses propres besoins. Oui ça c'est clair. Car on voit clairement que la production de lait n'augmente pas tellement. Enfin, ils font tout pour ça, ils investissent beaucoup, ils stimulent mais en tout cas, ils ne peuvent pas suivre le rythme de la croissance de la demande avec leur production, ça c'est vrai.

Sans oublier la rupture de confiance.

Oui. Mais il faut savoir que développer du commerce en Chine, ce n'est pas toujours très simple. Bon, on a eu la spéculation en 2014-2015 et tout d'un coup, les importations de lait entier en poudre ont baissé de 50%. Et ici, 2018 est la première année où le total des importations est nettement supérieure à celles de 2014. Je parle du total car pour le lait entier en poudre, on n'a pas encore retrouvé le niveau de 2014. Parce que la rupture a commencé en 2015 et puis ça a recommencé à augmenter. J'ai présenté quelque chose sur ce sujet lors de notre dernière Assemblée générale. C'est sur notre site web.

Pourquoi y a-t-il eu cette chute des importations en 2015 ? Est-ce lié au fait qu'ils avaient stocké suffisamment de poudre de lait ?

Il faut savoir qu'entre 2008 et 2014, les importations de lait entier en poudre ont été multipliées par un facteur de 13. On a évolué de 50.000 tonnes à 650.000 tonnes. Bon, on peut avoir une croissance, mais une croissance à un facteur 13 en six ans, ce n'est pas réaliste. Certains ont vu qu'il faut seulement acheter du lait entier en poudre, attendre et puis le vendre et à la fin, il y a un bénéfice. Ça a été le cas durant les années précédentes. Ils ont acheté du lait en poudre seulement pour spéculer. Une bulle s'est formée et après, on le voit, il y a eu cette chute. Depuis, ça a repris mais à un rythme moins rapide.

J'ai prévu quelques questions pour cette interview car j'aimerais aborder avec vous plusieurs thèmes tels que la fin des quotas laitiers, le secteur laitier belge avant de terminer par quelques questions sur la Chine. Mais avant de débuter, pourriez-vous décrire votre parcours professionnel ?

Je suis Ingénieur agronome, j'ai fait ça à Gand. Et puis j'ai fait un MBA à Leuven. J'ai commencé à travailler en 1983 à l'Université de Gand, à la faculté bio ingénieur. Ensuite, j'ai travaillé à l'Institut économique agricole. Après, j'ai travaillé pour le BoerenBond et puis, j'ai eu cette fonction à la CBL.

Quelle était la position de la CBL sur la fin des quotas laitiers ?

À mon avis, au moment où il était devenu très difficile de limiter les importations dans le cadre de négociations internationales, l'Europe céda un peu sur les produits agricoles en faveur d'un

assouplissement pour exporter nos produits industriels ailleurs. En fait, ça n'avait plus de sens d'avoir des quotas. Nous n'avons pas eu, disons, une attitude très active contre les quotas. Mais notre point de vue, si on le demandait, c'était que dans ces circonstances-là, il n'y avait plus de sens d'avoir des quotas, parce que si on importe à des tarifs qui sont en baisse, le prix tombe quand même et les producteurs font alors face à une contrainte supplémentaire, c'est-à-dire qu'ils ont un quota. Le problème était aussi que les quotas ont pris de la valeur. Il y a des années, aux Pays-Bas par exemple, où les producteurs payaient une somme pour acquérir des quotas qui était équivalente à un tiers de ce qu'ils recevaient comme argent pour le lait. Un tiers de leurs recettes, pas de leurs revenus, étaient utilisés pour acheter des quotas. Ça devenait aussi un facteur dans leur prix de revient. Ça c'était notre position. Et puis on a commencé en 2008 à annoncer que la fin était prévue pour 2015, on a alors petit à petit commencer à augmenter le volume de quotas pour avoir une 'phasing out'. En Belgique, on a vu que les producteurs ont réagi. Si le volume de quotas augmentait de 1%, ils produisaient 1% en plus. Ils ont toujours bien suivi. Et là maintenant, on voit quand même, tu as vu les chiffres, qu'on a connu ces dernières années une augmentation de plus de 30%.

Mais moins d'éleveurs.

Oui, avec moins de producteurs. On avait 3 milliards de litres de lait en 2008 et cette année-ci, on va atteindre 4 milliards de litres. Ça c'est l'évolution. Et concernant l'évolution de la transformation de lait, de nos industries laitières, on transformait en 2008 3,1 milliards de litres de lait et on va transformer 5 milliards de litres de lait en 2019. Ça veut dire qu'il y a une importation de lait cru importante pour transformer en Belgique. Moi j'ai connu la période, c'était fin 90, où des autres laiteries étrangères achetaient du lait cru moins cher en Belgique pour transformer aux Pays-Bas ou en Allemagne. Mais maintenant, c'est renversé.

Désormais, c'est nous qui importons.

Oui. Ce qui est une bonne affaire car pour certains produits, il faut une certaine échelle et si on n'a pas cette échelle, on risque de perdre l'industrie.

Certains pays étaient en faveur de la fin des quotas alors que d'autres étaient opposés. Pourquoi cette différence ?

En Belgique, le sud ne voulait pas la fin des quotas alors que le nord le voulait. C'est un peu aussi, je pense, la loi de la spécialisation régionale. Quelqu'un qui est bien placé pour produire va être contre les quotas alors que quelqu'un qui a moins d'atouts va être contre. Et on a vu quand même que la Belgique s'est développée par après. Il n'y avait pas beaucoup de gens qui savaient que la Belgique avait de telles capacités à produire du lait.

D'autant plus qu'en étant entouré par des gros producteurs tels que la France, l'Allemagne mais aussi les Pays-Bas, on est un peu invisible.

Oui.

Un rapport rédigé en 2017-2018 par l'European Milk Board (EMB) rapportait que le coût de production d'un litre de lait était évalué à 42,53 eurocents...

... Oui mais il faut bien savoir que moi, j'ai travaillé, comme j'ai dit, à l'Institut économique agricole. J'ai donc vu les comptabilités. Il y a des écarts dans les coûts de production qui sont énormes. Il y a des écarts et vous pouvez le demander à la Fédération wallonne de l'Agriculture (FWA), ils vont le confirmer. Entre les 25% meilleurs producteurs de lait et les 25% les plus mauvais, ce qui représente tout de même 2 grands groupes, ce n'est pas 10% - 10%, il y a un écart de production de 0,15€. Bon, avec un prix de lait 0,34€, 0,35€. La moyenne est là mais bon, il y a 50% qui sont en-dessous de la moyenne. Il faut savoir que le secteur de la production de lait, producteurs de lait, il est quand même en restructuration permanente. Il y a une baisse de 3% chaque année de producteurs de lait. Pourquoi ?

Parce qu'il y a une telle évolution technique, technologique, qu'on sait à présent produire beaucoup plus de lait et avec moins de producteurs, moins de travail. Et si on est une ferme laitière, ou bien on prend un robot, deux robots, trois robots. Mais bon, un robot, c'est 60 vaches. Ça veut dire c'est 60, 120 ou 180. Je ne dis pas qu'il y a d'autres orientations, notamment en Wallonie avec 10% bio. Et je n'ai rien contre, au contraire, c'est un segment important du marché. Et bon, là, il y a moins de croissance mais c'est un autre type.

Je souhaiterais connaitre votre point de vue sur l'avenir du secteur laitier belge ?

Je pense qu'il y a un vrai avenir, un avenir positif à mon avis pour la production de lait en Belgique. La Belgique a des facteurs concernant le climat, la terre qui sont favorables à la production de lait. C'est comme les Pays-Bas, l'ouest de la France, le Danemark. On est bien situés, ça c'est une chose. Il y a un bon niveau de « know-how » chez nos producteurs. Et puis, en ce qui concerne toutes les discussions sur le climat, il faut une agriculture durable. Mais bon, à un certain moment, on a en Flandre, un tiers, en Wallonie, 30%, de la superficie agricole, ce sont des prairies permanentes. Les prairies permanentes qui peuvent séquestrer le même volume dans le sol, le même volume de CO₂ qu'une forêt, c'est pas mal. Bon, ces prairies permanentes doivent rester permanentes, c'est d'ailleurs une décision de la Commission européenne. D'ailleurs on a tout intérêt si on veut capter du carbone, il faut maintenir les forêts mais aussi les prairies permanentes. Qu'est-ce qu'on peut faire avec les prairies permanentes ? Nous, on ne mange pas l'herbe. En tout cas, on ne la digère pas. Ou bien on produit de la viande, ou bien on produit du lait. À mon avis, avec tous les atouts nutritionnels et vu un mode d'alimentation saine et durable, le lait est encore, même dans des études assez critiques comme Eat-Lancet. Enfin, on a vu l'étude du Professeur Baret (UCL), commandée par Greenpeace. Lui il dit qu'il faut diminuer la production et la consommation de viande mais la production de lait peut augmenter de 15%. C'est un peu ennuyant pour Greenpeace car Greenpeace a traduit ça comme il faut diminuer la production animale de 50%. Et puis il faut voir un autre élément qui dit qu'il faut alimenter le monde, il y a une croissance de la population. On voit que la Chine n'est pas capable de nourrir sa population, c'est pourquoi ils achètent des terres en Europe de l'Est et en Afrique. Et puis, cette explosion de la population, comment est-ce qu'on va nourrir tous ces gens ? Et aussi, vu le réchauffement des terres, de la planète, bon, l'Europe reste quand même un territoire qui peut produire des aliments pour l'homme.

En Flandre, il y a moins de terres mais plus de vaches. Ma question est donc la suivante : en termes d'exploitation, d'élevage, y a-t-il des différences entre la Wallonie et la Flandre ?

C'est un peu plus intensif je pense. Mais bon, on a besoin de terres quand même.

Mais une proportion importante de vaches n'est pas élevée en prairie ?

De plus en plus ne sont plus élevées en pâturages. Ça c'est vrai, mais c'est un mode de production.

Elles ne se nourrissent donc pas avec de l'herbe ?

Elles sont peut-être quand même nourries avec de l'herbe mais de l'herbe ensilé.

Face à des nations voisines comme la France, l'Allemagne, le Danemark qui produisent de grosses quantités de lait, comment la Belgique peut-elle se démarquer ?

La production au Danemark n'est pas beaucoup plus grande qu'ici. C'est 5,6 milliards au Danemark et environ 4 milliards en Belgique. Un pays comme la France, a un atout. C'est que le marché interne est beaucoup plus grand. Et ça, c'est clair, c'est un vrai atout. On va aussi avoir beaucoup plus de produits consommateurs en France, comme les fromages à marque mais aussi le lait, le yaourt à marque. Ici, on est obligé de produire plus d'ingrédients. On a une population de 11 millions.

D'accord, mais concernant le Danemark. Le pays est moins peuplé que le nôtre et ils produisent plus.

Oui, ils ont encore beaucoup plus à exporter, tout à fait.

Mais comment ont-ils fait pour développer des grands groupes tels qu'Arla Foods ?

Ce sont les coopératives du nord. Bien structurées, bien financées et ils ont constaté qu'il y a une croissance et qu'il faut explorer les échelles d'économie et voilà. Même chose avec FrieslandCampina, DMK en Allemagne. Il y a aussi quelques géants en France mais qui ont un peu moins de performance comme Sodiaal.

Je suis juste à chaque fois surpris, étonné par les chiffres des Pays-Bas et du Danemark.

Oui, si on regarde les chiffres de l'industrie laitière. Chez nous, Milcobel, c'est 1,8 milliards de litres de lait transformés. La Laiterie des Ardennes, c'est un peu plus d'un milliard. Avec aussi le lait importé qu'on transforme. Oui, on peut se poser la question mais cette question est là depuis 30 ans. Il y a eu déjà une internationalisation de notre outil industriel, c'est clair. Arla est venu, FrieslandCampina, Lactalis est active dans notre pays. C'est déjà quelques géants.

Ce sont des capitaux étrangers qui permettront à l'industrie laitière belge de se développer ?

Je vois quand même que ces 5 dernières années, Milcobel a fait un beau parcours. Tout comme la Laiterie des Ardennes. Pour l'instant, ils peuvent encore se débrouiller de façon autonome. Mais bon, si ça arrive, c'est à eux de voir si les clients deviennent trop gros. Si on a qu'un ou deux clients, il faut évoluer, ça c'est vrai. Mais sur ce point, c'est très difficile de faire un pronostic.

Avant d'aborder la qualité du lait, j'aimerais savoir qu'est-ce que le lactosérum. À quoi sert-il ?

C'est un coproduit du fromage, de la production de fromage. Alors, on fait de la poudre et on l'utilise en 'baby food'. On utilise du lactosérum avec d'autres aliments pour produire de la poudre de lait infantile. Pour la poudre de lactosérum, on sèche le lactosérum et on produit une poudre qui est un ingrédient de la poudre infantile. À mon avis, le lactosérum peut être utilisé en boisson liquide et aussi pour des boissons énergétiques. Ces produits utilisent le lactosérum car ce sont des protéines. La matière grasse est déjà enlevée, elle reste dans le fromage. En produisant le fromage, il y a un coproduit liquide car on utilise 10 litres de lait pour produire un kilo de fromage. Presque toute la matière grasse est utilisée et une grande partie des protéines. Mais pas toutes les protéines, c'est un type de protéine qui reste dans le lactosérum. La Chine en importe beaucoup. Peut-être 300.000 tonnes de lactosérum, quelque chose comme ça.

Vous aviez évoqué quelques forces du secteur laitier tels que le climat, la terre, le savoir-faire, etc. Dans le dernier rapport de la CBL, vous évoquez la qualité du lait en disant qu'elle est bonne, que le % de matière grasse est ...

... la matière grasse n'est pas un élément de qualité pour moi, c'est un composant. Les matières grasses, les matières protéiques, le lactose, ça ce sont des composants. Puis il y a le taux de cellules, le taux de germes, ça c'est la qualité.

Mais de nouveau, par rapport aux régions voisines, où sommes-nous situés ?

On se situe pas mal. On a maintenant analysé et comparé la chose. Il y a un petit segment en Belgique qui ne s'adapte pas. Un segment de producteurs de lait qui ont des points de pénalités et où on n'arrive pas à améliorer la qualité. Et pour ça, on va changer la réglementation de qualité. Ça va devenir un peu plus strict, plus large et va donner plus de possibilités aux acheteurs de lait, d'avoir leurs propres

systèmes afin de donner un ‘incentive’ aux gens pour s’adapter finalement. Mais on parle de 5% de producteurs. Pour le reste, on ne peut pas se plaindre.

Ce sont les autorités qui vont contraindre cela ?

Oui car il y a un système de paiement de qualité qui est pour toute la Belgique. Ça devient technique. Il y a un certain nombre de paramètres qui sont des paramètres officiels. Les non-officiels, on peut faire ce qu’on veut. Mais pour les officiels, si on n’est pas en ordre, il y a un point ou deux points de pénalité avec une valeur X.

Pour la première fois depuis longtemps, en 2018, le nombre de vaches laitières est reparti à la hausse, passant de 519.000 à 529.000. Selon vous, est-ce un indicateur qui nous permet d'affirmer que le marché redécolle après 3-4 années difficiles pour le secteur ?

Ça c'est une question difficile. Il faut aussi regarder la croissance de la productivité et là, il devient plus intéressant de produire dans des étables, des fermes plus grandes. En fait, ces dernières années sont encore une compensation pour le fait que la structure a été gelée, les quotas étaient là jusqu'en 2015. L'an dernier, on a connu une croissance de 4%. À mon avis, ça c'est de trop. Mais si on arrive à une croissance de 1 à 2%, alors là on peut ... On a aussi le potentiel génétique et la sélection. La productivité de la vache qui augmente. Alors, avec le même cheptel, on peut produire chaque année 1 ou 2% de lait en plus sans augmenter le nombre de vaches. Je pense que dans un ou deux ans, on va arriver dans une telle situation. Et puis, ce qu'on voit aux Pays-Bas, c'est que certaines coopératives limitent la croissance volontairement à 1,5% par an. Parce qu'ils disent mon marché où je sais bien valoriser le lait se développe d'un tel rythme.

C'est aussi pour éviter une chute brutale ?

Oui.

Selon vous, le modèle développant le lait sans OGM, fabriqué à partir de vaches élevées en prairie est-il le modèle de demain ? En d'autres termes, ce modèle l'emportera-t-il sur l'élevage intensif ?

Je pense qu'il y aura différents modèles, l'un à côté de l'autre. Parfois, vous achetez un fromage avec une grande appellation et vous êtes prêt à payer une belle somme pour ça. Ça c'est pour le dimanche ou le week-end. Bon, éventuellement oui pour le lait de consommation, un nombre de consommateurs va payer un peu plus pour un ‘premium brand’, sans OGM et tout ça. Mais il ne faut pas oublier qu'il y a un très grand marché B2B ingrédients. Le chocolat que j'achète, est qu'il faut avoir de la poudre de lait avec du lait produit par des vaches qui ont été dans les prairies ? Ou pour la pizza, faut-il la garantie que le fromage n'ait pas été produit à partir de lait sans OGM ? Donc, je pense que c'est un autre marché. C'est un bon modèle. Vous avez rencontré Coferme, c'est bien, ils ont leur modèle. Ils ont de bons fromages. Mais on ne peut pas dire qu'on va doubler cette production, ça ne va pas. Ça augmente petit à petit mais si on veut avoir plus de lait dans ce fromage là parce que ça, c'est valorisant, ça ne marchera pas parce que si on met 10% de plus de ce fromage sur le marché, le prix va baisser, ça ne va pas être vendu. Ce sont des niches, c'est comme Fairbel, c'est 10 millions de litres de lait. Bon entre-temps, la production en Wallonie a peut-être augmenté depuis 2009 de 100 à 200 millions de litres de lait en plus. Bon, et qu'est-ce que Fairbel a fait ? Ils ont créé un marché pour 10 millions. Ok, j'applaudis mais ce n'est que 10 millions d'une croissance de 100 à 200 millions de litres de lait, sur un volume de 1,3 milliards, ou que sais-je, de litres de lait.

Le secteur laitier belge se développera, selon vous, essentiellement grâce aux exportations ou bien grâce aux produits de niche ?

Les deux modèles se valent. Il y a des groupes qui ont les deux, il y a des gens qui sont spécialisés dans un seul segment. Bon, si la fromagerie biologique de Vielsam s'oriente sur du fromage bio, bon

on peut peut-être payer un bon prix avec ça. C'est bien mais le bio a aussi ses contraintes, ça coûte aussi plus pour les fermiers.

Quelles sont les entreprises belges qui exportent en Chine ?

Je ne les connais pas toutes mais il y a la Laiterie des Ardennes, Milcobel. Ce sont des gens qui exportent en Chine mais je ne connais pas tout. Solarec exporte de la poudre mais du lait de conso, je ne sais pas. Il y a eu 2014-2015 du lait de conso, mais je ne sais pas ce qu'on a fait avec ça. Je vois que le lait de conso, ensemble avec la crème, se sont bien développés en 2018.

Hormis la poudre de lait, que peut-on exporter vers la Chine ?

Comme vous pouvez le voir dans le document de GIRA qui est une prospection 2018-2023 et qui montre ce qui va être produit ou exporté en plus, on peut voir que la Chine reste active. Par exemple, elle va importer plus de fromage.

On peut donc exporter en Chine du fromage malgré les difficultés en termes de conservation ?

Le fromage en Chine, ce sera de la mozzarella. Milcobel produit 60.000 tonnes de mozzarella par an. Solarec investit dans une nouvelle fromagerie de 20.000 tonnes qui va commencer, je pense, l'année prochaine. C'est du fromage utilisé pour des pizzas.

Vous avez mentionné que c'est difficile de faire du commerce en Chine. Mais j'imagine que c'est également difficile d'exporter. Faut-il obtenir des autorisations ? Sont-elles faciles à obtenir ?

Oui mais là, on a une qualité, un know-how qui est... Bon les Chinois sont venus en 2014 pour inspecter nos usines, j'y étais. Ils ont été chez Solarec, dans une usine de Milcobel aussi et peut-être encore une autre. Bon, on a bien expliqué notre système de conservation et de contrôle de la qualité. Sans oublier l'AFSCA. Ça a fait une bonne impression et voilà, on a pu exporter vers la Chine, il n'y avait pas de problèmes.

Mais chaque entreprise doit obtenir son autorisation ?

Oui. Il y a une liste fermée et il faut être repris dessus. L'AFSCA exige qu'on ait une procédure qu'il faut respecter. Il faut aussi connaître la législation chinoise. Et nous, on a traduit la législation chinoise et on l'a comparée avec les législations européenne et belge. On dispose de ces données mais ce n'est pas public. C'est le fruit d'un long travail et j'ai des laiteries qui deviennent membres rien que pour ça. J'ai aussi envie d'ajouter qu'on se concentre maintenant sur la Chine mais il y a aussi tout autour d'autres pays comme le Vietnam, l'Indonésie, les Philippines. Ça bouge beaucoup là-bas. Pour le fromage, il y a le Japon notamment. Il y a une vraie augmentation de la consommation. Ce n'est pas que la Chine.

La Chine est présente sur les marchés internationaux. Elle peut influencer le cours de certains produits. C'est vrai qu'elle consomme beaucoup et que c'est donc une opportunité. Mais ne constitue-t-elle pas non plus un risque si on fait référence à la période 2014-2015 ?

Ça ce n'est pas si facile. Bon, on peut faire comme Poutine l'a fait. Mais une fois qu'on a une population qui est habituée à consommer du lait et des produits laitiers, ce n'est pas si facile de dire « Les gars, il n'y a plus rien ». Et on voit qu'ils ne peuvent pas suivre avec leur production primaire et donc, il y a un gap et ça va encore être le cas au moins dix ans, ça c'est clair.

La Chine a déjà investi dans des usines à l'étranger pour fabriquer de la poudre de lait notamment. À Carhaix, le partenariat entre Sodaal et Synutra a été un échec. En revanche, la collaboration entre Biostime et la coopérative Isigny-Sainte-Mère, en Normandie, semble

fonctionner. Aujourd’hui, Biostime détient 20% du capital de la coopérative. Que pensez-vous de ce type de projet ? Ce genre de projet pourrait-il voir le jour en Belgique ?

Je pense que nos groupes laitiers ne sont pas assez grands pour ça. Ils ne vont pas prendre des projets comme ça. Ils vont exporter et ça va représenter un faible pourcentage de leurs exportations. FrieslandCampina a eu un joint-venture avec des Chinois et ça a été un échec. Ils ont aussi perdu 30 millions d'euros. Ok, pour FrieslandCampina, ils ont beaucoup perdu mais ça va encore. Mais chez nous, si Milcobel ou la Laiterie des Ardennes perdent 30 millions d'euros, ce n'est pas digérable pour eux. Ce sera donc une autre façon de travailler. Ils vont peut-être travailler avec un agent, un représentant là-bas qui vend les produits. C'est ce que fait Milcobel pour l'instant. Mais avant de s'associer avec un partenaire dans une joint-venture ou d'avoir ici des Chinois qui rentrent dans le capital, ça je ne vois pas encore.

L'agent en Chine, c'est un représentant chargé de la vente des produits ?

Oui. Ils ne vont pas dans la phase suivante qui est d'investir localement. Mais bon là, ils n'ont pas la taille. Peut-être pour un bureau commercial mais pas pour un investissement. D'ailleurs, par exemple, Fonterra a investi dans quelques grandes fermes nouvelles de 10.000 – 20.000 vaches. Ils ont décidé de se retirer, ça ne va pas, ça ne marche pas.

Fonterra, les Néo-zélandais ?

Oui. Ce n'est pas rentable. Ils ont construit quelques étables énormes parce qu'il y a la volonté du gouvernement chinois d'investir dans la production locale. C'est logique mais ces méga fermes ne sont pas rentables. Ils ont décidé d'arrêter cela. Le return on investment n'était pas... C'est un très grand marché mais il n'y a pas la stabilité, la structure juridique et tout ça. Ce n'est pas comme l'Europe.

Si je reviens sur les usines de poudre de lait à capitaux chinois, on en retrouve en Irlande, aux Pays-Bas. Bref, dans des pays qui ont la même taille que nous. Pourquoi là-bas et pas chez nous ?

Oui, les Chinois achètent quelque chose et c'est à eux à 100%. Mais entrer dans une joint-venture et prendre du risque, il faut avoir une certaine taille à mon avis.

Le fait que la France bénéficie d'une grande notoriété, d'une image de marque doit aussi jouer un rôle pour attirer ces investissements ?

La notoriété oui mais en tout cas, ils ont aussi 6 fois plus de lait maintenant.

J'aimerais également parler d'une donnée qui apparait dans vos rapports. Il y a quelques années, on a vendu en Algérie pour 117 millions en 2014 et deux ans plus tard pour 23 millions. En Chine, on est passé de 26 millions en 2014 à 18 un en 2016. Qu'est-ce qui explique ces chutes ?

Il faut savoir d'abord que la Belgique n'est pas le seul pays qui exporte vers l'Algérie ou vers la Chine.

D'accord mais 117 à 23 millions, c'est une fameuse diminution. Ça signifierait que l'Algérie achète à ceux qui vendent aux prix les plus bas ?

Oui, il y a des enchères. Une raison est peut-être liée au pétrole. Est-ce que l'Algérie produit du pétrole ? En 2014, le prix du baril était, je pense, à 100 dollars et en 2015-16, il y a eu une chute énorme du prix du pétrole. Le Venezuela qui était un grand acheteur, ils ne savent plus rien acheter car ils n'ont pas de pouvoir d'achat, ils n'ont plus de revenus. Ça peut être une des raisons. Ce sont aussi

parfois des achats avec le gouvernement et peut-être qu'on a acheté beaucoup en 2014 et qu'on n'avait pas beaucoup besoin en 2015. Mais ici, le graphique est-il en tonnes ou en milliers de kilo ?

Non c'est en millions d'euros.

En tout cas, il faut savoir que le prix du lait est 50% moins élevé en 2016 qu'en 2014. Ça explique déjà la moitié de la chose.

Par conséquent, on n'a peut-être pas vendu moins en Chine en termes de quantité.

Effectivement.

Lorsque vous allez à des sommets internationaux comme le *World Dairy Summit* de IDF, je suppose que vous avez l'occasion de rencontrer des industriels en provenance du monde entier.

Oui et il y a des Chinois.

Vous faites alors la promotion ?

Non, c'est un network et puis voilà. Mais bon, les gens du business, ils essaient de voir et de constituer des contacts. IDF a des comités nationaux dans chaque pays. Il y a un comité belge IDF, il y a un comité chinois, japonais, canadien, de l'Afrique du sud, etc. Il y avait 1.200 participants à ce dernier congrès, en Corée du sud. Cette année, c'est organisé à Istanbul.

Selon vous, les industriels sont-ils conscients de nos atouts ? Ou bien, comme dans d'autres secteurs, ils ont tendance à être attiré plus facilement par nos voisins ?

Il y a des délégations qui souhaitent visiter une laiterie, ça arrive. Je pense qu'on commence à connaître la Belgique.

EXECUTIVE SUMMARY

Depuis une quinzaine d'années, la Chine dépend de plus en plus de l'étranger pour pouvoir répondre aux besoins alimentaires de sa population. En ce qui concerne le secteur du lait, la crise de la mélamine (2008) constitue un tournant car, depuis ce scandale sanitaire, les importations de produits laitiers ont explosé. Ce phénomène devrait se poursuivre car la consommation chinoise de lait augmente encore.

Tant en Europe qu'en Wallonie, la situation est différente. En effet, depuis la fin du système des quotas laitiers (2015), les acteurs du secteur (producteurs et transformateurs de lait) évoluent dans un environnement concurrentiel à l'échelle mondiale. Le secteur est en pleine mutation sur le Vieux Continent et, contrairement à la Chine, la consommation de produits laitiers stagne.

Dès lors, les exportations à destination de la Chine constituent-t-elles un scénario pertinent pour permettre au secteur laitier wallon de se développer, de croître ? C'est à cette question que ce mémoire tente de répondre.